

Le Monde

DERNIERE EDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE - N° 13305 6 F Fondateur : Hubert Beauvère-Méry Directeur : André Fontaine DIMANCHE 8-LUNDI 9 NOVEMBRE 1987

Le gouvernement tunisien destitue M. Bourguiba

Le moindre mal

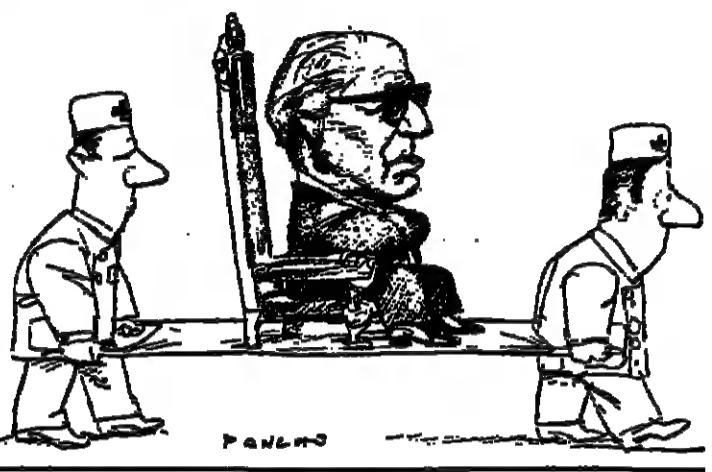
Le premier ministre, M. Ben Ali, nouveau président de la République

L'annonce de la destitution d'un chef d'Etat par son second lors d'une émission de radio matinale n'est pas en soi un événement dont les démocrates puissent se réjouir. Dans le contexte très particulier de la Tunisie, il est néanmoins clair que ce qui vient de se passer ressemble à un moindre mal.

Depuis longtemps, l'analyse de la situation à Tunis se heurte à une vérité presque indélébile : le Combattant suprême, l'homme qui avait obtenu l'indépendance sans drames majeurs avec la France, celui qui avait ensuite fait de son pays un exemple de modernité et de tolérance en Islam, n'était plus dans un état mental lui permettant d'exercer le pouvoir absolu, auquel il se cramponnait, avec les encouragements intéressés des derniers courtisans. Cette vérité était un filigrane dans les meetings de tous les diplomates, dans les considérations de tous les chefs de parti, mais personne ne pouvait avoir l'air de la connaître dans son comportement public.

La nouvelle de la mise à l'écart du président Bourguiba a été annoncée par M. Ben Ali, nouveau chef de l'Etat, lors du premier bulletin d'information de Radio-Tunis à 6 h 30. Il a expliqué que, « face à la dégradation de l'état de santé et sur la foi d'un rapport médical, le « Combattant suprême » lui imposait de « déclarer dans l'incapacité absolue d'assumer les charges de la présidence de la République ». « De ce fait, a-t-il ajouté, et en application de l'article 57 de la Constitution, nous prenons en charge, avec l'aide du Tous-Puissant, la présidence de la République et le commandement suprême de nos forces armées ».

Le rapport médical, signé par sept médecins royaux par le procureur général de la République, et qui suivait depuis plusieurs années le président (parmi lesquels ne figure toutefois pas le docteur Amor Chedli, médecin particulier et ministre-directeur du cabinet de l'ancien chef d'Etat), souligne que « l'évolution actuelle de l'état de santé physique et mental » de M. Bourguiba « ne lui permet absolument plus d'exercer les fonctions inhérentes à sa charge ».



MICHEL DEURÉ. (Lire la suite page 3.)

L'affaire Luchaire

● La contre-attaque socialiste.
« Salir, disent-ils », par Lionel Jospin.
● La stratégie du gouvernement et les déclarations de M. Chirac.
LIRE PAGE 8

Un entretien avec M. Takeshita
Les déclarations au « Monde » du nouveau premier ministre japonais.
PAGE 7

LE MONDE DU VIN
PAGE 10
Le sommaire complet se trouve page 20

Le stratège prophétique

par Jean Lacouture

Déjà grand avertisseur de la politique qui a suscité un Etat et inventé un nouveau type de relations entre des peuples voués aux affrontements violents par l'histoire coloniale, deux siècles rétrospectivement son style et son tempérament.

Voici Habib Bourguiba entouré, dans sa villa de Carthage, d'un groupe de journalistes étrangers, en majorité français. L'un d'eux, se dévouant pour les autres, demande pourquoi le Combattant suprême paraît faire peu de cas des conseils de collaborateurs compétents et semble prendre seul les décisions.

Le président dardé sur l'impression de son fameux regard couleur de mer à l'aurore. « Mes collaborateurs ? Je voudrais bien entendre d'eux des critiques. Mais ils ne me font jamais une objection. Ils approuvent toujours. Ils ne m'offrent aucune contradiction, ils s'inclinent... » Le leader à l'air indigné et nostalgique à la fois. Un bref silence, puis, soudain, se représentant : « Mais, après tout, quand on a la chance d'avoir un Bourguiba, pourquoi le contredire ? »

Quelques années plus tard, Habib Bourguiba regarda la foule rassemblée sur une place de Tunis

pour l'entendre. Il est midi, ce 15 mars 1964, pendant le mois de ramadan, celui du jeûne prescrit entre le lever et le coucher du soleil par la religion musulmane. Il prend un verre, y verse de l'orangeade et boit lentement, le regard magnétique fixé sur son peuple étonné. Il sait qu'il prend un risque, car les conservateurs restent nombreux. Mais, par ce geste de défi à la tradition, il veut dramatiser une libération.

Non content de ce geste, il le fait suivre d'une longue explication sur le devoir du croyant, qui réside moins dans le respect du rite que dans la lutte contre la misère, la construction d'une économie stable : et comment construire quand on est soumis à des privations, admises au Moyen Age, mais incompatibles avec le rythme de la vie moderne et les tâches imposées aux prolétaires. « La guerre sainte n'est plus contre l'infidèle, clame Bourguiba, elle est contre le sous-développement. »

La vie de Bourguiba, c'est en quelque sorte la légende dorée de l'ascension d'une classe sociale, ou, plus précisément, d'une classe caennaise, celle de la petite bourgeoisie terrifiée en voie d'urbanisation et d'occidentalisation.

Budget américain : compromis en vue

Attendu avec impatience par les marchés boursiers, un compromis entre la Maison Blanche et le Congrès semble se dessiner, avec la proposition faite par les sénateurs républicains de réduction du déficit budgétaire de 75 milliards de dollars en deux ans. Le pessimisme est revenu, vendredi 6 novembre, sur les marchés. Wall Street a clôturé à -1,5 %, et Tokyo, samedi matin, terminait à -0,7 %. La chute persistante du dollar a provoqué un regain de tension au sein du système monétaire européen, avec une baisse du franc par rapport au mark, malgré l'accord franco-allemand sur les taux d'intérêt de la veille.

pour plusieurs raisons. D'abord les sommes en question sont importantes. La réduction du déficit envisagée dès la première année dépasse nettement le minimum « imposé » par la loi Gramm-Rudman-Hollings qui doit agir comme un coupeur sur les dépenses (23 milliards de dollars cette année) si aucun accord n'est trouvé d'ici au 20 novembre. D'autre part, la manière dont cette réduction serait obtenue témoigne a priori d'un certain effort de réalisme. Le plan prévoit pour l'année fiscale en cours 9,4 milliards de dollars de recettes supplémentaires sous forme d'impôts et de redevances (14 milliards pour l'année suivante) ; un gel partiel des dépenses civiles aussi bien que

pour plusieurs raisons. D'abord les sommes en question sont importantes. La réduction du déficit envisagée dès la première année dépasse nettement le minimum « imposé » par la loi Gramm-Rudman-Hollings qui doit agir comme un coupeur sur les dépenses (23 milliards de dollars cette année) si aucun accord n'est trouvé d'ici au 20 novembre. D'autre part, la manière dont cette réduction serait obtenue témoigne a priori d'un certain effort de réalisme. Le plan prévoit pour l'année fiscale en cours 9,4 milliards de dollars de recettes supplémentaires sous forme d'impôts et de redevances (14 milliards pour l'année suivante) ; un gel partiel des dépenses civiles aussi bien que

Bien que le nouveau chef d'Etat porte des étoiles de général, l'armée n'est pas au pouvoir. M. Ben Ali a franchi le Rubicon après avoir consulté non seulement l'état-major, mais aussi le gouvernement et le bureau politique du Parti socialiste destitué. Il a choisi comme nouveau premier ministre un homme respecté et intègre, M. Hedi Baccouche. Celui-ci était ambassadeur en Algérie quand il avait été appelé à la direction du parti gouvernemental, sans pouvoir mettre en œuvre ses projets d'ouverture et de dialogue.

M. Rachid Star, chef du gouvernement auquel le général Ben Ali succéda en octobre, n'avait pas la carrière nécessaire pour prétendre à la succession. Du moins, avec l'aide de quelques ministres techniciens, avait-il remis de l'ordre dans les finances publiques et l'économie. Cela donne une certaine marge de manœuvre à son successeur sur le plan social. Sa réputation de modéré dans la lutte contre l'intégrisme est également un atout pour M. Ben Ali. Pasé l'effet de surprise, beaucoup doivent se dire en Tunisie que le pire n'est pas toujours sûr, surtout si M. Ben Ali tient ses promesses démocratiques.

HISTOIRE DE FRANCE HACHETTE

La France : un pays façonné par l'histoire.

EMMANUEL LE ROY LADURIE
L'Etat Royal

GEORGES DUBY
Le Moyen Age

APOSTROPHES
Le 13 novembre

L'inculpation de M. Michel Droit

Une instruction suspendue

L'instruction judiciaire sur l'affaire de Radio-Courtoisie, qui avait abouti à l'inculpation de M. Michel Droit, membre de la Commission nationale de la communication et des libertés, par M. Claude Grellier, est gelée pour cinq semaines. La chambre criminelle de la Cour de cassation a en effet ordonné, vendredi 6 novembre, à la requête de M. Droit, la suspension provisoire de la procédure.

Ce n'est que le 10 décembre prochain que la Cour se prononcera sur le fond, c'est-à-dire sur le dessaisissement, ou non, du magistrat.

L'hypothèse du dessaisissement a été vigoureusement combattue par le procureur général, M. Pierre Arpaillange, au nom du ministère public. Président lui-même - fait exceptionnel - devant la chambre criminelle, M. Arpaillange estime que dessaisir M. Grellier serait une « perversion de l'ordre normal des choses ».

M. Grellier avait inculpé, le 27 octobre, M. Droit de « forfaiture ». Le même jour, l'académicien avait décidé d'engager deux actions en justice contre le magistrat : l'une pour obtenir son dessaisissement, et l'autre pour violation du secret de l'instruction.

(Lire nos informations et l'article de BERTRAND LE GENDRE page 12.)

M 0146 - 1109 0 - 6.00 F
3790146006000 11090

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 Dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,80 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2 \$; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 175 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 100 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 2.000 L. ; Liban, 0,400 LD ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 13 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 14 ca. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,50 \$ USA (West Coast), 1,75 \$.

Dates

Il y a quarante ans, le « brumaire » de l'année terrible

Les grèves insurrectionnelles de 1947

RENDEZ-VOUS

Lundi 9 novembre. — *Etats-Unis* : annonce officielle de la candidature de Robert Dole à l'investiture du Parti républicain pour l'élection présidentielle.

RFA : Congrès de l'union chrétienne démocrate

Jesuit 12 novembre. — *RFA* : sommet franco-allemand (jusqu'au 13).

Vendredi 13 novembre. — *Etats-Unis* : publication à Washington du rapport de la commission parlementaire d'enquête sur l'Iranga.

Italie : visite officielle du président chinois (jusqu'au 15).

Dimanche 15 novembre. — *UNESCO* : entrée en fonction du nouveau directeur général.

Djibouti : célébration du centenaire de la ville.

Haiti : élections municipales.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 672 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Édité par la SARL Le Monde

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Robert Bresson-Néry (1944-1969)
Jacques Fauret (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :

Société civile
« Les rédacteurs du Monde »,
Société anonyme
des auteurs du Monde,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, gérant,
et Hubert Bouve-Méry, fondateur.

Administrateur général :
Bernard Wozis.

Rédacteur en chef :
Daniel Verne.

Correspondant en chef :
Claude Sala.

Le Monde PUBLICITE

5, rue de Montessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 286 136 F

Impression
de « Monde »
7, rue des Italiens
PARIS-IX

Reproduction interdite de nos articles,
sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux
et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Le Monde TÉLÉMATIQUE

Composé 3615 - Tape LEMONDE

ABONNEMENTS
305 507 69

75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE 354 F 672 F 954 F 1 200 F

TOUTS PAYS ÉTRANGERS
PAR VOIE NORMALE

687 F 1 337 F 1 952 F 2 530 F

ÉTRANGER (par messagerie)

1. - BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS
399 F 762 F 1 089 F 1 388 F

2. - SUISSE/TURISME
504 F 972 F 1 404 F 1 906 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou
provisaires : nos abonnés sont invités à
formuler leur demande deux semaines
avant leur départ. Joindre la dernière
bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire
tous les noms propres en capitales
d'imprimerie.

Le Monde USPS 795-010 is published daily,
except Sundays for \$400 per year by
Le Monde c/o Speedpost, 45-45 39th
Street, L.I.C., NY 11104. Second class postage
paid at L.I.C. and additional offices. NY
postmaster : send address changes to Le
Monde c/o Speedpost USA, P.O. 46-46 38
St. Street, L.I.C., NY 11104.

C E mois de novembre 1947 commence vraiment sous les pires auspices. L'Union française est très mal partie, et pas seulement en Indochine : les députés malgaches accusés d'avoir trempé dans la terrible insurrection de l'île viennent d'être condamnés à mort, et le président Auriol ne les gracier pas. Le monde s'est cassé en deux blocs sans que la pauvre petite France ait eu à dire son mot.

Georges Bidault, qui règne au Quai d'Orsay, a essayé le « niet » à répétition de Staline et de Molotov, qui font bien peu de cas de sa politique allemande, il a subi l'arrogance américaine et les sarcasmes de de Gaulle. Il brosse en conseil des ministres un tableau très alarmiste de la situation à l'Est, où le maître du Kremlin installe son glacis protecteur à coups de pendaisons, de complots imaginaires et de ruses grossières des polices politiques qui ont entrepris de ruiner les partis « bourgeois » majoritaires pour mieux imposer les seuls communistes stalinisés. Que faire quand l'armée rouge campe toujours, disait de Gaulle, « à deux étapes du Tour de France cycliste » ? Rien d'autre que de choisir son camp, celui du monde libre, celui de Washington et de l'aide économique que vient de proposer Marshall.

Car à l'intérieur, le tableau est tout aussi sombre. Le verdict des élections municipales d'octobre a été sans appel : le RPF du général a laminé les centristes et largement séduit à droite ; il engrange près de 40 % des suffrages, dans un rude face-à-face avec les communistes, qui tiennent ferme avec 30 % des voix.

Une menace de déflagration généralisée

L'arithmétique impose sa conclusion : quand sept Français sur dix non seulement critiquent le gouvernement Ramadier mais mettent le régime de la jeune IV^e République en accusation, il faut d'urgence enterrer la solution du tripartisme et trouver une nouvelle majorité, celle qu'on baptise « troisième force » et qui ramène au centre-droit avec le soutien de la SFIO pour sauver les institutions républicaines menacées symétriquement par les « moscouitaires » et les « factieux ». Tandis qu'une large majorité de Français, disent les sondages de l'IFOP, croient à l'imminence d'une troisième guerre mondiale, tout porte à penser que ce conflit aurait pour répétition générale une forme de guerre civile en France.

Or tout laisse à craindre que les fauteurs de troubles n'aient forcé le monde mécontent. A vrai dire, tout le monde grogne. Une production trop faible (encore inférieure à celle de 1929) pour une demande trop forte ; l'inflation est toujours là, structurelle, palpitante, en spirale. Les prix ont grimpé de près de 10 % en octobre, de 31 % depuis août. Le gouvernement tente-t-il de les bloquer ? Il se heurte aux hurlements des vendeurs et des industriels, aux pleurs des maîtres du marché noir, au lancement des étals vides et des boutiques désertes. Mais dès qu'il lâche la bride, les salariés l'investissent, au nom du pouvoir d'achat du lampiste moyen, calculé sur l'indice des « 44 articles » de première nécessité, qui a déjà chuté de 40 % depuis janvier.

La France vocifère et fait la queue, elle compte nerveusement ses tickets d'alimentation en cet automne où le froid précède ajoute le souci du charbon à celui du pain quotidien. A quoi bon s'être tant serré la ceinture depuis la Libération, avoir retroussé ses manches aussi haut et tant œuvré pour la reconstruction du pays pour en revenir à une ration de pain à 200 grammes, plus faible qu'aux pires heures de l'Occupation ?

Une crise internationale dont on ne voit pas la fin, une menace de déflagration généralisée, la guerre civile qui guette, des ventres creux prêts à tout, un gouvernement condamné qui ne peut plus se résoudre à rien : novembre fait vraiment peur. A l'Élysée, le 4, dans Paris déjà privé d'éboueurs et bientôt de tout service public, Vincent Auriol expose au Comité de défense nationale en roulant les « r » qu'il est urgent de compter les tanks, les avions et les postes de DCA, qu'il faut

prendre langue avec tous les alliés potentiels... « y compris la Suisse ». Le président a reçu Léon Jouhaux, qui l'a supplié d'envoyer les hussards, sinon « les syndicats ne [tiennent] plus leurs hommes... et les femmes encore moins (1) ».

En conseil des ministres, Jules Moch, chargé des affaires économiques et des transports, a plaidé en polytechnicien pour une « politique autoritaire » qui casserait les prix et contenterait les syndicats. Mais Edouard Depreux, responsable de l'intérieur, a bondi en hurlant que l'autoritarisme fait disparaître les denrées et favorise le marché noir. Et, surtout, qu'il ne faut pas compter sur lui pour entrer dans les manuels d'histoire avec le sobriquet d'Edouard le matraque. Tout s'engage, on le voit, dans la sérénité.

L'orage, contre toute attente, frappe d'abord à Marseille à partir du 10 novembre. Là, dans la poussée gaulliste d'octobre, un avocat RPF et corse, M^e Carlini, a

ont enfin reconquis la Maison du peuple. La foule, ravie et fort en jambes, reflue alors vers les rues chaudes du quartier de l'Opéra, aux cris du *Ça ira*, et de la *Jeune Garde*, pour en déloger les « otifs des bars », les enrichis du marché noir et les malfrats à la solde des « nazis » du RPF. Hélas ! on tire de l'intérieur du Colibri des frères Guérini : devant le café, un jeune communiste, Vincent Vouant, tombe. Il mourra à l'hôpital quelques heures plus tard.

Marseille sort de ce « grand soir » hétérotée et rageuse : les grèves, pendant un mois, y seront très dures, tandis que Paris, avec l'accord, semble-t-il, des socialistes locaux, saisira l'occasion pour dissoudre les compagnies de CRS qui n'avaient pas su tenir en main la situation (2). Car il y a urgence à montrer que le gouvernement a besoin de CRS qui tirent et ne se mettent pas à fredonner les chants du maquis lors de l'émeute.

L'extrémisme ? Il ne fut que trop visible, avec, hélas ! des morts trop nombreux, dont seize dans le déraillement du Paris-Tourcoing dans la nuit du 2 au 3 décembre. Des sabotages du rail et de la mine, des centrales électriques et des dispositifs de sécurité ? On arrête à ce titre cent douze grévistes, presque tous communistes.

Des complots ? On en subodora plusieurs, et les renseignements généraux couvrirent de leurs rapports alarmistes jusqu'au bureau du très crédule Vincent Auriol (4) : aux quatre coins du pays, les agents doubles et les « braves flics » décrivent des caboulets et des vicysystes en trame, des officiers douteux et des espions faibles enfiévrés par les agents de Washington, des suppôts de l'armée rouge et de mystérieux paracultistes prêts à manier le bazooka, sans parler des « trotskistes » de l'ombre et de l'incorruptible cinquième colonne. Mais toutes ces violences, sans doute aucun, étaient sans espoir, et elles furent contenues.

La IV^e République s'est certes effritée, du 29 novembre au 4 décembre, à l'occasion du vote des « lois scélérates » qui armaient le gouvernement Schuman contre les grèves, un de ces marabouts à pugilats qui n'embobinent pas les tribunes parlementaires et dont les Français se souviennent, y compris en 1958. Mais, pour un Raoul Calas occupant la tribune en chantant l'*Hymne au 17* — tandis que Jeannette Vermeersch en personne, Thorez s'étant absenté pour aller consoler Moscou, le navailisme en sandwiches, — pour mille insultes communistes au « Boche » Robert Schuman et cent prises de juro portées par les jeunes sportifs qui siègent à droite, la République sut trouver la nouvelle force de sa défensive.

Une classe ouvrière affaiblie

Le RPF, très légaliste et comptant bien que le pouvoir lui échotterait comme un fruit mûr, a laissé passer l'occasion. Les responsables du PCF, trop fidèles à Staline pour ne pas avoir compris que seule importe la défense du glacis de l'URSS à l'Est, savaient ne pas entendre l'ardeur de leurs troupes et firent tout juste assez d'agitation pour inquiéter les Américains et recuser — en vain — l'apport de ces dollars de l'aide Marshall qui contribuèrent à sortir enfin l'économie française du bourbier. Seule la classe ouvrière — le mot, à l'époque, a encore un sens — sortira affaiblie, divisée par la scission syndicale qui brisa à jamais la CGT et installa Forcc ouvrière puis la FEN, d'une crise qui la détournait largement de l'amour d'une République des CRS et de la vie chère.

Novembre 1947 fut un drame pour temps de haine et de frustrations, une forme de grandes manœuvres politiques, une crise ouverte à la recherche d'un équilibre politique et d'un mieux-être social. La France s'y ébroua à contretemps, car elle ne sentait pas encore tout à fait que le cours du monde se dessinait sans elle. Elle s'offrit donc aussi, bravement, une sorte d'affreux psychodrame de la puissance rebelle et de la violence féconde, comme aux beaux jours. Est-ce vraiment un hasard si, tout juste trois ans après la Libération, on y joua avec tant d'ardeur aux maquis contre les « collabos », par « FTP communistes » et « miliciens RPF » interposés, à l'honneur national contre la menace étrangère, à la France-de-toujours contre le malheur de l'heure ?

JEAN-PIERRE FROUD.

(1) Cité par Dominique Desanti, *L'année où le monde a tremblé* : 1947, Albin Michel, 1976, p. 292. Voir aussi Michel Winock, « 1947, l'année terrible », *l'Histoire*, mai 1987.

(2) Voir Maurice Agulhon et Fernand Braudel, *CRS à Marseille, 1944-1947*, Armand Colin, 1971, et *Le Mouvement social*, les Editions ouvrières, juillet-septembre 1975.

(3) Voir deux beaux monographies de grèves : Philippe Fallaiche, « Les grèves de la Régie Renault en 1947 », *Le Mouvement social*, octobre-décembre 1972, et Marie-Rosine Valentin, « Les grèves des cheminots français au cours de l'année 1947 », *ibid.*, janvier-mars 1983.

(4) Voir Vincent Auriol, *Journal du septennat*, vol. 1, 1947, édité par Pierre Nora, Armand Colin, 1970, passim.



ROUIL.

ravi la mairie au communiste Cristofol, d'extrême justesse (26 voix contre 25) et en profitant d'un attentisme de bon vouloir du côté des socialistes qui n'avaient pas pardonné aux rouges d'avoir supplanté Gaston Defferre en 1946.

Marseille en 1947, c'est, en vrac, un PC puisant, des dockers nerveux tenus par la CGT, des compagnies de CRS où servent nombre d'anciens résistants FTP, la combine et les trafics sous l'œil intéressé des agents de la CIA, des rios du gang, Antoine et « Mémé » Guérini, qui savent faire basculer une élection : le vrai sac de nouilles, surveillé par les fonctionnaires d'autorité, préfet en tête, que Paris a dépêchés pour veiller au grain. Hélas, le pauvre Carlini a inauguré sa magistrature en haussant le prix du billet de « tramvé » ! Aussitôt, les métaux des Acieries du Nord, où l'on compte 1000 communistes sur 2000 salariés, décident le boycottage des transports municipaux et, derechef, le 10, aidés par quelques passants, renversent un tram en pleine Canebière : quatre jeunes sont aussitôt poussés dans le « panier » à salade et emprisonnés.

Le 11, un baragane partoit, aux portes des usines et dans les immeubles. Le 12, élus communistes en tête, la foule envahit et sacage le palais de justice, où l'on juge pour flagrant délit les quatre manifestants : il se trouve des magistrats — mal protégés, il est vrai, par un service d'ordre assez mou — pour casser le jugement qui vient d'être rendu et faire relâcher les accusés.

A la mairie, où, par un étrange hasard, le conseil municipal tient séance tandis que l'émeute gronde, les encriers volent bas et on empioigne les chaises : les communistes « font le ménage » et résistent aux « provocateurs », menacent de détestner Carlini et orientent au balcon qu'ils

Dans le Nord et le Pas-de-Calais, après la démission de dirigeants communistes des Houillères, les mineurs sont en effet entrés dans la danse. Pour une grève de la lassitude et de la rancœur, comme au printemps, bien sûr. Mais aussi dans une excitation entre grévistes et « jeunes » minutieusement entretenue par les communistes de la CGT : on se bat entre camarades d'enfance, les enfants se mettent de la partie, tandis que les CRS puis la troupe quadrillent les carreaux et les corridors. On murmure même que la guerre va plus loin : un sabotage des puits aurait été envisagé. Jamais, dans la très rude histoire des conflits du « pays noir », on n'avait connu tant de haine explosive, tant de blessures inguérissables. Et voilà que, en bouquet final, les métaux parisiens débrayent à leur tour.

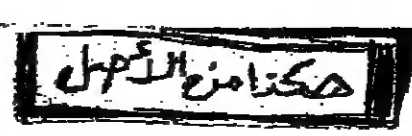
De 19 à 29 novembre, tandis que le gouvernement Ramadier, épuisé et divisé, passe la main et qu'on cherche longuement la solution de « troisième force » inaugurée en catastrophe le 22 avec le gouvernement de Robert Schuman, puisque toutes les corporations entrent en grève, celles des services publics, si malmenées par l'inflation, n'étaient pas les moins agressives. Le report d'une coupure générale du courant électrique est obtenu in extremis par l'habilité et le bon sens de Daniel Mayer, ministre du travail, mais déjà on s'alarme d'une mise en place de coordinations nationales des grévistes, et d'aucuns n'hésitent plus à décrire que la situation est insurrectionnelle. Pourtant, du 29 novembre au 10 décembre, jusqu'à ce que le signal de « repli général », la division des grévistes avait été patente et les bouffeux peu à peu isolés. Comme si, sans préjuger de nouvelles flambées qui reprendront en 1948, toutes les forces engagées avaient à temps retenu leurs coups (3).

“GRAND JURY” RTL - Le Monde

ALAIN JUPPE dimanche 18h15 en direct sur **RTL**

animé par Jean-Pierre DEFRAIN

avec André PASSERON et Erik IZRAELEWICZ (Le Monde) Paul-Jacques TRUFFAUT et Jacques ESNOUS (RTL)



Etranger

TUNISIE : la destitution du président Habib Bourguiba

La déclaration du successeur

Tunis (AFP). — Voici le texte intégral de la déclaration lue samedi matin 7 novembre par le nouveau président de la République tunisienne, M. Zine El Abidine Ben Ali :

« Les énormes sacrifices consentis par le dirigeant Habib Bourguiba, premier président de la République, en compagnie d'hommes valeureux, pour la libération de la Tunisie et son développement sont inoubliables et incommensurables. C'est pour cette raison que nous lui avons voué affection et estime, et que nous avons œuvré de longues années durant sous sa direction avec confiance, fidélité et abnégation, à tous les niveaux, dans les rangs de notre armée nationale et populaire, et au sein du gouvernement.

« La vieillesse et l'aggravation de son état de santé, sur la base d'un rapport médical, nous ont poussés à penser que le devoir national nous imposait de le déclarer dans l'incapacité absolue d'assumer les charges de la présidence de la République. De ce fait, et en application de l'article 57 de la Constitution, nous prenons en charge, avec l'aide du Tawfik Putsch, la présidence de la République et le commandement suprême de nos forces armées.

« Dans l'exercice de nos responsabilités, nous comptons sur la

Le nouveau chef de l'Etat

M. Ben Ali : un homme d'ordre ouvert au dialogue

3 novembre 1986, salle de presse du ministère de l'Intérieur : les résultats des élections législatives tombent sur les écrans, pas même un siège n'est concédé à l'opposition. Il y a un contraste surréaliste entre les moyens techniques mis en œuvre pour les « statistiques », le nombre de journalistes présents lors de ce « rassemblement » et l'absence évidente de suspense. Costume sombre, cravate impeccable, le général Zine El Abidine Ben Ali se livre à un des plus délicats exercices de sa carrière, présenter de façon crédible des résultats qui l'étaient si peu.

Les journalistes turistes présents dans la salle se croisent fort peu des explications techniques, mais ils apprécient en connaisseurs la performance de l'orateur : sans rien dire qui puisse nuire au gouvernement, il a pris suffisamment de distance pour que ce scrutin, à l'évidence truqué, n'apparaisse pas comme son œuvre. Selon les sources officielles, plus de 92 % des Tunisiens sont allés aux urnes pour élire les députés du Parti socialiste destituer. Aucun observateur n'a constaté une telle mobilisation. Si l'« affluence » a été « peu apparente », c'était à cause de la forte augmentation des bureaux de vote par rapport à la précédente consultation, mais l'air emplit de militants enthousiastes bien montre qu'il agit sur instructions venues de son haut.

Le tout-riche ministre de l'Intérieur pensait-il déjà à la préparation de l'éviction en douceur du « combattant suprême » ? C'était la même voix que celle qui déclarait

juste un an plus tard que « le peuple a droit à une vie politique évoluée » avant de promouvoir « un projet de loi régissant l'existence des partis ». Mais s'il pensait déjà à ménager l'avenir, le général Ben Ali n'était sans doute à ce moment-là qu'un homme qui montait sans mesure pleinement la difficulté qu'il y aurait à concilier l'exercice de responsabilité de plus en plus grandes et la fidélité à un président aux décisions imprévisibles.

Depuis plusieurs mois les caméras s'attardaient longuement sur le visage du nouveau dauphin lors de la rituelle présentation des audiences du chef de l'Etat au journal télévisé. L'homme ne paraît guère ses cinquante et un ans. Le regard moite et gai contraste avec le long passé de spécialiste des questions militaires. Ancien de Saint-Cyr et de l'école d'officiers de Châlons-sur-Marne, diplômé d'électronique aux Etats-Unis, le futur général Ben Ali occupa pendant seize ans le poste de directeur de la sécurité militaire avant d'être nommé à la tête de la Sécurité nationale.

Entre ces deux postes, il vint deux « exils », l'un au Maroc, l'autre en tant qu'ambassadeur à Varsovie. La première fois, il lui était reproché de s'être occupé des affaires militaires pendant qu'il était en exil. Le second, il fut accusé de ne pas avoir fait qu'obéir à des ordres venus d'en haut. La seconde fois, il porta le chapeau après les émeutes de Gafsa, en janvier 1980. M^{me} Wassila Bourguiba, qui le trouve trop

indocile, laisse entendre qu'il n'a pas informé le président de ce qu'il se préparait. En fait, personne n'avait osé transmettre un de ses rapports alarmistes parce qu'il risquait d'altérer l'humeur du Combattant suprême.

Un « technicien »

Après les émeutes du pain — en janvier 1984 — on se rappelle cependant ses services passés. Il devient secrétaire d'Etat à la Sécurité nationale dans le gouvernement de M. Mzali. Sa cote monte en même temps que la disgrâce du « combattant désigné » se précise. « Je ne suis qu'un technicien », avait-il répondu à M. Mzali, qui lui proposait un portefeuille ministériel. Ne devant rien à ce dernier, il n'est pas suspect aux yeux du président Bourguiba quand celui-ci fulmine contre son ancien chef de gouvernement qui, supportant mal son sort, « trahit » en se répandant en critiques contre le régime depuis l'étranger. Nommé ministre de l'Intérieur en avril 1986, il joue un rôle de plus en plus important dans le gouvernement de M. Rachid Sfar. Personne ne doutait que celui-ci ne soit là pour une période transitoire, le remaniement du 2 octobre 1987, par lequel le gouvernement est confié à un général, n'est pas vraiment une surprise.

L'opposition de gauche, qui, après les émeutes du pain, s'inquiétait du retour de ce militaire aux affaires, paraissait s'accommoder plus facilement de sa nouvelle ascension. Ministre de l'Intérieur, il

avait donné des assurances à la Ligue tunisienne des droits de l'homme, dont il avait reçu quelques dirigeants. Le procès des islamistes, il y a quelques semaines, était à l'évidence un des moments les plus délicats de la fin de règne du président Bourguiba. Le ministre de l'Intérieur réussit à prévenir les émeutes que l'on pouvait redouter, mais, tout en maintenant l'ordre d'une main de fer, il préconisa la modération dans les sentences, parvenant provisoirement à faire revenir le chef de l'Etat sur sa décision de faire exécuter les principaux animateurs du Mouvement de la tendance islamique.

Travailler infatigable, le nouveau premier ministre se montrait peu, préférant à l'apparat officiel les soirées familiales avec ses trois filles et son épouse, une Kafia, fille du premier officier tunisien nommé général.

Ces derniers jours, le premier ministre s'efforçait de faire prévaloir une certaine détente politique. Il avait fait nommer à la tête du Parti socialiste destituer le docteur Karoui, qui avait une réputation d'homme intègre et ouvert au dialogue. Passé l'épisode du procès des islamistes, le général Ben Ali avait l'intention de se consacrer davantage aux questions économiques. En manifestant sa volonté de ouvrir le procès des militants du MTI, au risque de mettre le feu aux poudres, le chef de l'Etat lui donnait une occasion de brasser les étapes.

JEAN DE LA GUÉRIÈRE.

L'article 57 de la Constitution

L'article 57 de la Constitution tunisienne suscitait M. Zine El Abidine Ben Ali a fait rétroscander stipulé qu'en cas de vacance de la présidence de la République pour cause de décès, démission ou empêchement absolu, le premier ministre s'immédiatement investi des fonctions de président de la République pour le reste de la législature en cours de la Chambre des députés (Parlement), qui est de cinq ans. Les dernières élections ont eu lieu en novembre 1986.

Adopté en 1978 après la nomination à la présidence Bourguiba s'est vu accablé et en considération des services éminents qu'il a rendus (...) au peuple tunisien... sa réélection a toujours été réclamée par l'opposition tunisienne, qui a souvent demandé que le chef de l'Etat soit élu au suffrage universel et désigné à l'avance.

Le dernier entretien du premier ministre

« L'intégrisme est un refus du temps présent »

Le général Ben Ali avait donné une interview au *Figaro-Magazine* la semaine dernière. Voici le début de cet entretien.

— Monsieur le premier ministre, savez-vous, qu'est-ce que l'intégrisme ?

— L'intégrisme, c'est un refus de présent et plus encore de l'avenir. Etre intégriste, c'est se cantonner dans un passivisme figé et résister toute idée d'évolution et tout projet tourné vers la modernité. Ce carcan, dont on avait pu penser pourtant que l'homme d'état libéré il y a trois siècles avec la fin des guerres de religion, subsiste encore dans le monde islamique. Entendons-nous bien, pour nous, intégrisme ne veut pas dire islam, mais obscurantisme et indigence de l'esprit. (...)

La décision du gouvernement

(Suite de la première page.)

Selon les rares informations qui circulent dans les cercles politiques samedi matin, on croyait savoir que le coup de force a été décidé dans la nuit non pas par un seul homme, mais par une très large majorité des membres du gouvernement et du bureau politique du Parti socialiste destituer. L'approbation de l'état-major de l'armée, deux personnalités au moins s'y seraient opposées : M. Mohamed Sayah, ministre d'Etat chargé de l'éducation nationale, et M. Mansour Sghir, ministre de l'habitat, de l'équipement et des transports. Pour autant, généralement pour les plus chauds partisans d'une politique autoritaire, voire répressive, tous deux auraient été arrêtés ainsi que M. Mahmoud Bel Hassine, homme de confiance du président, et

depuis plusieurs mois et surtout au cours de ces dernières semaines, la vie politique tunisienne était littéralement suspendue aux décisions imprévisibles, aux gestes d'insouciance, aux obscurités du palais de Carthage. La lutte pour la succession qui empoisonne depuis tant d'années le climat n'avait pas cessé avec la nomination de M. Ben Ali, qui, en tant que premier ministre, procéda à un large remaniement de l'Etat, devint la nouvelle cible de tous les prétendants au « trône » dont l'influence demeurerait grande auprès de M. Bourguiba.

Il y a moins de deux semaines encore, quelques heures après avoir procédé à un large remaniement de l'Etat, le président, soumis à diverses pressions et sur la foi de rumeurs qui lui étaient rapportées, avait décidé de l'annuler. Il fallut toute la ferme

diplomatie de M. Ben Ali, qui était visé en premier lieu par la manœuvre, pour que les nouveaux ministres demeurassent en place.

Et ces derniers jours, quotidiennement, le président insistait pour que le Cour de sûreté de l'Etat siège à son procès. Mais il fut décidé, lundi prochain, de reporter l'ouverture de la procédure à la fin de l'année afin de juger les islamistes arrêtés depuis le précédent procès de septembre. Furieux que le chef du Mouvement de la tendance islamique (MTI), M. Rachid Ghannouchi, ait été déclaré à la peine de mort, il n'avait de cesse de le voir révoqué et, cette fois-ci, pendu. Plusieurs dirigeants se montraient en privé atterrés, et, c'est peut-être la perspective de ce nouveau procès aux conséquences incalculables qui, au moment de son départ, avait fini par ternir l'image de la Tunisie, qui a été la goutte d'eau faisant déborder le vase.

La destitution de M. Bourguiba a été aussitôt suivie de la constitution d'un nouveau gouvernement, dont le premier ministre est M. Hedi Mabrouk, ancien ministre des affaires sociales. Agé de cinquante-sept ans, M. Baacouch est un ami de longue date du nouveau président de la République.

Trois hommes disparaissent du nouveau cabinet, M. Mohamed Sghir et Hedi Mabrouk, qui est remplacé aux affaires étrangères par M. Mahmoud Mestiri, qui venait d'être désigné comme ambassadeur à Paris (le Monde du 5 novembre).

Parmi les nouveaux venus, on note le porteur de M. Hedi Ammar, un proche de M. Ben Ali, qui était commandant de la garde nationale (gendarmérie) et qui devient ministre de l'Intérieur, et celle de M. Tijer Chelli, qui rem-

place M. Sayah à l'éducation nationale. La plupart des autres portefeuilles ne changent pas de titulaires. C'est le cas, notamment, du ministère de la défense nationale avec M. Salaheddine Balli (mais où quatre officiers supérieurs se voient promus, dont le chef d'état-major, M. Youssef Baraket, qui devient général de corps d'armée), du ministère de la justice avec M. Mohamed Salah Ayari, du poste de ministre délégué auprès du premier ministre et directeur du Parti socialiste destituer avec le docteur Ahmed Karoui et des principaux départements économiques.

Dans la déclaration qu'il a lue à Radio-Tunis, M. Ben Ali a esquisé la nouvelle politique qu'il entend mettre en œuvre et qui devrait tendre vers une large démocratisation du système et, en premier lieu, l'instauration d'un véritable multipartisme. « Nous proposerons prochainement un projet de loi sur les partis et un projet de loi sur la presse, susceptibles d'assurer une plus large participation à la construction de la Tunisie et à la consolidation de son indépendance, dans le cadre de l'ordre et de la discipline », a-t-il notamment déclaré. Le nouveau président de la République a aussi confirmé les engagements de la Tunisie au plan international, ses amitiés et ses alliances.

M. Ben Ali a lancé un appel à tous les Tunisiens pour qu'ils contribuent à l'instauration « d'un climat de confiance, de sécurité et de sérénité où seront bannies la haine et la rancœur ».

Selon M. Ben Ali, la Constitution « appelle une révision devenue aujourd'hui impérative. L'époque que nous vivons ne peut plus souffrir ni présidence à vie ni succession automatique à la tête de l'Etat, desquelles le peuple se trouve exclu.

Notre peuple est digne d'une vie politique évoluée et institutionnalisées fondée réellement sur le multipartisme et la pluralité des organisations de masse », a-t-il ajouté.

Ce dernier commentaire plus qu'ambitieux est sans doute pour l'évolution institutionnelle du régime du président déchu. Toutefois, M. Ben Ali a tenu à rendre hommage « aux énormes sacrifices consentis par le leader Habib Bourguiba, premier président de la République, en compagnie d'hommes valeureux, pour la libération de la Tunisie et son développement ». C'est pour ces raisons, a-t-il ajouté, « que nous lui avons voué affection et estime, et œuvré, de longues années durant, sous sa direction avec confiance, fidélité et abnégation... ».

Durant la matinée de samedi et quatre heures après l'annonce de la destitution du Combattant suprême, l'atmosphère en ville demeurerait extrêmement tendue : on pouvait, ici et là, percevoir à travers quelques commentaires émanant de signaux d'un sentiment de soulagement. Du côté des oppositions et des milieux syndicalistes et associatifs, notamment par les avocats et les militants des droits de l'homme, ce sentiment semble largement prévaloir et, en attendant les prises de positions officielles annoncées pour les prochains jours, la composition du nouveau gouvernement ainsi que les propositions de M. Ben Ali ont suscité des commentaires officieux pour l'essentiel favorables.

Aucune nouvelle n'a été donnée quant au sort de l'ex-président Bourguiba, qui demeure toujours, semble-t-il, au palais de Carthage, autour duquel un important dispositif de sécurité a été mis en place.

MICHEL DEURÉ.

Les quatre personnages de la « garde rapprochée »

Avec l'âge et le malheur, le président déchu était devenu un « homme sous influence ». Le palais de Carthage, d'où il régnait si longtemps sans partage, était devenu, ces dernières années, le lieu d'intrigues florissantes ayant toutes la même ultime ancre : la succession du « père de la nation ». Ces luttes de sédition, que M. Bourguiba observait parfois avec facilité — tant il savait jouer des uns contre les autres — avaient largement paralysé l'action gouvernementale et accusé, parfois jusqu'à la caricature, l'aspect « fin de règne » d'un régime assoupli.

Depuis quelque temps, quatre personnages semblaient constituer ce « premier cercle » du pouvoir bourguibiste, qu'on appelait à Tunis la « garde rapprochée » du président. Il y avait d'abord M. Mansour Sghir, qui fut jusqu'à une époque récente directeur du cabinet présidentiel et secrétaire général adjoint du Parti destituer, avant d'être nommé ministre de la fonction publique et de la réforme administrative. Personnage opaque

et peu aimé, ses adversaires le tenaient un peu pour l'âme damnée du président. Il passait pour « un dur », incarnant la présidence à l'intransigence et seillant à l'orthodoxie du régime.

Autre personnage influent ces derniers temps, M. Hedi Mabrouk, ministre des affaires étrangères. Comme la plupart des dirigeants bénéficiaires de la confiance de M. Bourguiba, il appartient au « groupe de Monastir », du nom de la ville natale du président. Ses trois années de service comme ambassadeur en France — de 1971 à 1988 — lui avaient donné une stature qui le rendait parmi les dauphins possibles du chef de l'Etat.

L'homme le plus secret du nouveau dirigeant — et peut-être le plus doué — avait effectué récemment un retour en grâce après une déjà longue carrière en dents de scie. Il s'agit de M. Mohamed Sayah, qui fut un très jeune directeur du parti en 1973, poste qu'il occupa pendant sept ans. Ancien mandataire, il passa très longtemps lui aussi pour un « dur » du régime

et se montra intransigent, notamment lors des émeutes syndicales de 1978. Agé aujourd'hui de cinquante-quatre ans seulement, beaucoup voyaient en lui l'homme que M. Bourguiba avait secrètement choisi comme successeur. Travailleur infatigable et « homme de dossiers » très compétent, M. Sayah doit implanter sa longévité politique à un coup de génie.

Dès le début de son ascension au sein du parti, il se lança dans la rédaction d'une immense fresque sur l'histoire du mouvement nationaliste tunisien et la lutte du président Bourguiba pour l'indépendance. Devenu de son fait — et avec l'accord du Combattant suprême — le mémorieliste attitré du régime, M. Sayah était du même coup « intouchable ».

Ce tableau serait incomplet sans l'évocation du seul personnage féminin de l'équipe, M^{me} Saïda Saad, nièce du président déchu. Route-puissance garde-mâle du vieux leader depuis l'éviction de l'ex-M^{me} Bourguiba, détestée de nombreux ministres, on lui prêtait

une influence « néfaste » sur le Combattant suprême. Une chose est sûre : elle n'avait pas vu d'un bon œil le nomme comme premier ministre du général Ben Ali, et elle devrait en bonne logique être l'une des victimes politiques du coup d'Etat.

Un homme vivait loin de cette carnasserie dont il critiquait en privé le comportement : Habib Bourguiba junior, le fils que le futur président avait eu à Paris dans les années 20 de sa première femme française. Ambassadeur à Rome, Paris et Washington, avant de devenir ministre des affaires étrangères en 1984, puis ministre de la justice en 1970, il quitta ses fonctions — officiellement — pour raison de santé. Devenu conseiller spécial du président, il fut relevé de ses fonctions en 1986 par son père, avec qui il s'était notamment brouillé puis réconcilié. Resté très proche de sa belle-mère, M^{me} Wassila Bourguiba, dont il avait peu apprécié le harnaisement, il avait renoncé à toute ambition politique. Il n'y aura pas de dynastie Bourguiba à Tunis. — J.-P. L.

PESSIN

LIANA LEVI

TOUT FOUT LE TRAC!

UN LIVRE OPTIMISTE

EDITIONS LIANA LEVI
31, RUE DE CAEN - 75006 PARIS - 146 pages de dessins, 57 F.

La destitution du président

Le stratège prophétique

(Suite de la première page.)
Un demi-siècle de vie publique qui voit à la fois l'homme et son milieu passer d'un demi-sommeil de terrien colonisé, progressant par timides périodes vers la modernisation et l'autonomie, à un statut d'indépendance et de développement original, axés sur une administration de type occidental et des relations déjà modernes entre l'Etat et la religion, la campagne et la ville, l'individu et le pouvoir.

Il est né le 3 août 1903 à Monastir, d'une famille d'origine paysanne, que son père, officier dans la petite armée beylicale, avait déjà orientée vers le service public et la société urbaine. On ne peut mieux résumer sa jeunesse qu'il ne l'a fait lui-même devant ses juges de 1938 : « J'ai été élève au collège Sadiki depuis 1913, puis au lycée Carnot d'octobre 1921 à juin 1924. Je suis allé à la faculté de droit de Paris de novembre 1924 à juillet 1927. Puis je me suis établi en Tunisie ».

A Paris, où il arriva pour assister au transfert des cendres de Jaurès au Panthéon, il fut un honorable étudiant à l'Ecole des sciences politiques et à la faculté de droit, s'intéressa à la neurologie, fréquenta les organisations de gauche (comme Hoc Chi Minh sept ans plus tôt), comme sa femme Mathilde, en eut un fils, amorçant une coexistence mouvementée mais le plus souvent cordiale avec la France et sa civilisation.

Rentré en Tunisie, où il était parti déjà acquis au parti nationaliste, le Destour (Constitution), il fut attiré par le décalage entre les principes de la démocratie française, qu'il avait vue fonctionner à Paris, et la pratique politique et sociale en Tunisie. Il resserra ses liens avec les nationalistes tunisiens, publiés des articles dans la *Voix des Tunisiens* et l'*Action tunisienne*, ouvrit un cabinet d'avocat où il plaida pour les exploités et, en 1934, provoqua au sein du parti destourien une scission qui aboutit à la création du Néo-Destour, plus moderne, plus populaire, moins bourgeois, plus terrifié, que l'ancienne formation. Il en devint le secrétaire général.

Le prisonnier

Six mois plus tard, le résident général Peyroullon l'envoie en résidence surveillée dans le lointain poste pré-saharien de Bordj-Bois, où il resta jusqu'à l'arrivée au pouvoir à Paris du gouvernement de Front populaire de Léon Blum, dont l'un des collaborateurs les plus proches, Charles-André Julien, secrétaire général du Haut Comité méditerranéen, ne se contenta pas de le libérer mais l'invita à Paris pour amorcer des conversations qui devaient tourner court. En avril 1938, des émeutes déclenchées à Tunis provoquèrent l'arrestation et un nouvel emprisonnement d'Habib Bourguiba, très long celui-là puisqu'il devait durer jusqu'à la libération du leader, que l'on appelait déjà le *Combattant suprême* (*Moudjahid el-Akhar*), par les occupants allemands en décembre 1942. L'axe tenta d'utiliser Bourguiba contre la France : réception à Rome, offres diverses, promesses d'émancipation. Contrairement à une légende qui a longtemps cours, le chef du Néo-Destour résista à la tentation et, comme il avait réussi à le faire de sa prison, incita ses compagnons à refuser toute collaboration avec l'axe.

La France de la Libération ne devait pas lui être reconnaissante. C'est après avoir été rudement rabroué par les nouveaux services du protectorat qu'il partit clandestinement, au printemps 1945, pour l'Egypte. Il est peu de dire que les dix-huit mois qu'il passa en Orient le

déparèrent. Il s'y sentit plus étranger qu'à Paris et plus pauvre qu'à Tunis. On le retrouva en 1947 aux Etats-Unis, puis en 1950 à Paris, où le nouveau « patron » du Quai d'Orsay, Robert Schuman, est favorable à une politique évolutionniste en Afrique du Nord, si favorable même qu'il lui arrive un jour, à Thionville, de parler d'« indépendance » tunisienne.

Habib Bourguiba tenta de saisir l'occasion, ne fut pas obstacle à la formation d'un gouvernement à participation destourienne, dont celui qui est alors son lieutenant et son ami, Salah Ben Youssef, est le véritable animateur. Mais, le 15 septembre 1951, ce cabinet, dont l'objectif majeur consistait à négocier un statut nouveau avec la France, se voit brutalement rappelé aux réalités du rapport des forces par le gouvernement René Mayer : on le touchera pas au protectorat. Bourguiba se voit joué, entre en trousse, regagne précipitamment Tunis et déclenche une campagne d'agitation qui tourne au drame en janvier 1952. Le fondateur du Néo-Destour est arrêté pour la troisième fois, envoyé en résidence forcée à Tabarka, puis à l'île de la Galite, au large de Bizerte, puis à Groix, à Montargis, et enfin au château de La Ferté, à Anully. Chacune de ces étapes marque une phase de la détérioration en Tunisie et rappelle l'urgence d'une négociation sérieuse avec les représentants du peuple tunisien.

Autonomie interne et indépendance

Le 31 juillet 1954, Pierre Mendès France, président du conseil, atterrit imprudemment à Tunis, et, devant le bey, à Carthage, affirme solennellement que la France est prête à tenir ses promesses d'émancipation de la Tunisie. Dès lors s'amorce une longue négociation dans laquelle Bourguiba joue le rôle de caution et souvent d'inspirateur. D'instinct, qu'il trouve en M. Edgar Faure, président du conseil après Mendès France, un interlocuteur lui aussi ouvert à ses idées. Signées le 22 avril 1955, les conventions franco-tunisiennes reconnaissent l'autonomie interne de la Tunisie. Le 1^{er} juin 1955, Habib Bourguiba rentre en triomphateur à Tunis : s'agit de débarquer un cheval blanc, et c'est comme un héros des hautes époques de l'arabisme qu'il franchit les remparts de Tunis : ainsi (ayant pris en secret durant un mois, grâce à M. Edgar Faure, quelques leçons d'équitation) domine-t-il à son retour le style épique et légendaire qui seyait à son personnage « quelque peu fabuleux », pour reprendre une formule que Charles de Gaulle s'appliquait volontiers à lui-même.

Bourguiba assurait qu'il avait alors hérité entre le rôle de Gandhi et celui de Nehru : le double ne dura pas ; il se saisit vite de la direction du gouvernement, puis, après la reconnaissance par la France de l'indépendance tunisienne, en mai 1956, après l'élection de la dynastie beylicale, de la présidence de la République (1957). Cette reconnaissance de « légitimité » — à propos de Bourguiba, le langage et les formules du gaullisme reviennent comme par enchantement — n'alla pas sans une très violente crise provoquée par son rival et ancien lieutenant Salah Ben Youssef, qui tenta pendant plus d'un an (1955-1956) d'empêcher l'application des conventions franco-tunisiennes et s'efforça d'arracher le « leadership » du Néo-Destour et du nouvel Etat à Bourguiba, au nom de l'intégrisme nationaliste et de l'arabo-islamisme. Vaincu, Ben Youssef dut s'enfuir en Europe : sa « liquidation », pendant l'été 1961, a été à juste titre attribuée à de proches collaborateurs du *Combattant suprême* — épisode qui est l'un des plus troubles de la carrière d'un leader qui, pour l'essentiel, aura respecté ses adversaires et peu aimé la violence physique.

Le « socialisme destourien »

Pendant les cinq premières années de ce que l'on peut appeler son « règne », tant le style de son pouvoir fut monarchique, Habib Bourguiba s'employa avant tout à bâtir un Etat, à moderniser les mœurs et à laisser la vie publique. En juillet 1961, il se crut assez fort pour arracher au général de Gaulle l'évacuation de Bizerte, dernier fragment du territoire contrôlé par la France ; la brutale réaction du fondateur de la V^e République lui apporta de la plus cruelle façon qu'il avait confondu le général de Gaulle et Laniel — épisode qui entraîna la mort de milliers de Tunisiens et ne servit la mémoire d'aucun des deux hommes. La réconciliation obtint moins d'un an plus tard fut remise en question par une nouvelle initiative du *Combattant suprême*, nationalisant les terres possédées par des Français

moins de six mois après la signature d'un accord stabilisant en apparence la situation. Cette fois, le colère du chef de l'Etat français prit des proportions qui allaient interdire pendant des années la reprise, entre les deux pays, des relations qu'imposaient les intérêts réciproques.

Mais déjà Habib Bourguiba avait engagé la Tunisie dans l'expérience d'un socialisme très spécifique, surgi tout armé du creuset d'un théoricien de grande valeur, le syndicaliste Ahmed Ben Salah, qui fut pendant plus de six ans le véritable « dictateur » de l'économie tunisienne, aggravant de son propre autoritarisme celui du chef de l'Etat. Le leader rejeta brusquement, en 1969, l'homme qu'il avait investi de son autorité, faisant la « part du feu » dans un style où l'on put entendre quelques échos de celui des épurations de Moscou. Mais l'inspiration du « socialisme destourien » devait survivre à sa disgrâce après un procès où la bonne grâce naturelle aux Tunisiens retrouva enfin ses droits. Son éviction, quelques mois plus tard, lui permit de s'imposer, d'un exil à l'autre, comme une sorte de chef de l'opposition.

Après deux très graves alertes de santé — en 1967, une double crise cardiaque ; en 1968, une hépatite virale qui l'avait apparemment



condamné, — M. Bourguiba réorienta son régime, confié à un financier très classique, Hedi Nouira, premier ministre en octobre 1970, et résistait quelques drôles au débat et à la critique collective. Mais les habitudes étaient tellement enracinées...

Tentation de l'Orient

Un des diplomates anglo-américains les mieux informés du monde musulman disait à son sujet : « Je n'ai jamais vu hors de France un homme si proche de la France. Je n'ai jamais vu, dans le monde arabe, un homme si différent des Arabes... »

La politique et le tribunal

Il y avait deux hommes en lui. D'abord un réaliste méditerranéen, de ceux qui ont fait les lois de la cité grecque, fondé les comptoirs phéniciens et bâti l'Empire romain. C'était l'inventeur du « bourguibisme », de l'adaptation des fins aux moyens. « Quand je dois faire passer une armée par une porte trop petite, je préfère démonter l'armoire que démolir le mur. » Telle était sa formule favorite. Il a dénoncé l'arabisme tunisien face au mur du colonialisme français, face à certaines perversions du panarabisme. Il disait aussi : « Pour un compromis, il faut être très solide, très fort, beaucoup plus fort que pour être intransigent. N'importe qui peut être intransigent. C'est le compromis qui est difficile. »

Le 11 mars 1965, quatre-vingt journalistes rassemblés à Beyrouth l'affrontèrent. Il était venu pour le contredire, l'humilier, le démasquer comme « traître à la nation arabe ». Ne parlait-il pas de solution pacifique en Palestine ? Il fit face, menton haut, regard flamboyant :

« On peut continuer à droguer les masses avec des slogans provocateurs et des promesses sans lendemain. Mais du train où vont les choses depuis dix ans, les Arabes n'ont pas avancé d'un pouce. Il est temps de renoncer à la démagogie. La guerre avec Israël est impossible. Les grandes puissances, garantes de l'Etat juif, nous en empêchent. Je propose une solution sans vainqueur ni vaincu — car, ne l'oublions pas, nous sommes actuellement en position de vaincus... »

Courageux, bon stratège politique, Habib Bourguiba fut souvent mauvais tacticien. Il voyait loin. De près, il apercevait moins les obstacles et butait contre eux. Décidé à tout braver pour ramener les Arabes du domaine de la mystique et de l'éloquence à celui de la politique et de la raison, il dessina une grande manœuvre consistant à leur donner pour arme juridique contre Israël les accords de partage de 1948, à les ramener du côté du droit, à « remem-

ber la vapeur » face à l'opinion mondiale. La pensée ample et audacieuse s'enveloppait de mots dangereux, voire maladroits : « N'oublions pas que nous sommes des vaincus... » Un mot qu'il répéta très fort en 1967, lors de la guerre de six jours.

Mais, au-delà des imprudences verbales, il y avait la rue réxion et une perspective qui firent de lui le précurseur, en ce domaine, d'Aouat El Sadati.

L'un des paradoxes de cette vie multiple et scintillante est que ce Tunisien si peu enclin aux délices d'un certain arabisme ne soit trouvé, un certain jour de 1974, en train de signer, aux côtés du leader qui était en tous points son antithèse, Mouammar El Kadhafi, un traité concordant leurs deux pays dans une même entité arabo-islamique. Geste qu'il ne considéra plus, quelques jours plus tard, que comme un moment d'égarement passager dans le sursis délicieux de Djérba, l'île des Lotophages : il avait suffi du retour précipité de sa seconde épouse, Wassila, et de son premier ministre, Hedi Nouira, pour qu'il cesse de considérer cette Tunisie qu'il avait émancipée, recréée et unie, comme le petit cap nord-ouest de la grande Libye.

Parce que la Tunisie est petite et pauvre, il pensa qu'il lui fallait donner la voix, s'agiter, multiplier les démarches pour qu'on la prenne au sérieux et qu'elle s'impose comme le pays le mieux administré d'Afrique, comme le trait d'union entre l'Orient et l'Occident, comme l'Etat pilote du Maghreb.

Quand M. Bourguiba voyait juste

Par une sorte de vision prémonitrice, M. Habib Bourguiba avait décrit l'état de déshérence dans lequel il allait progressivement tomber. Lors de la promulgation de la Constitution, le 1^{er} juin 1959, il expliquait pour quoi le Coran ne pouvait servir de constitution à un Etat moderne, puis, dérivant ce qui s'était passé du temps des premiers califes, il ajoutait : « Tout dépend des attitudes personnelles et des qualités morales des responsables. Les seules limites de leur pouvoir découleraient des prescriptions de la religion. Cela pour la compétence. Pour la durée, ils étaient investis à vie. Seule la mort mettait fin à leur mandat. Ils pouvaient vieillir, devenir incapables d'assurer le pouvoir et tomber sous la coupe d'un entourage de courtisans et de créatures. C'était l'impasse, sans aucun moyen d'en sortir. La cure s'organisait... »

En 1974, M. Bourguiba était élu à la présidence à vie...

soient porter par son propre chant au-delà de ce qu'il avait prévu et voulu. Cet homme d'Etat, dont l'appart à l'histoire contemporaine des Arabes restera probablement d'avoir substitué la politique à la prophétie, pouvait à l'occasion se muer en prophète, en muezzin, et chanter alors d'une voix si vibrante que sa propre éloquence se substituait à la fin politique.

Il s'emportait, s'oubliait parfois, et se retrouvait prisonnier de mots qu'il n'avait pas prémédités. Et comme, à la différence de autres leaders arabes, il ne voulait pas laisser se créer trop d'écart entre les phrases et les gestes, il était entraîné dans une aventure : ce fut l'affaire de Bizerte, l'opération palestiniennne, la nationalisation des terres des colons...

Il restait alors sa volonté à corriger les excès du prophète : ce qu'il avait fait après Bizerte en tendant la main, six semaines après le drame, à un de Gaulle bien peu compréhensif. Ce qu'il pouvait faire à l'occasion avec Nasser. Mais les mots lancés par le prophète restaient dans la panoplie de l'homme d'Etat.

Mais, pour voir loin et ne pas courir le risque que les paroles prophétiques tombent dans l'oubli, il ne fallait pas être seul. Il fallait avoir construit un système qui puisse résister à sa mort. Bourguiba n'était pas seul, parce qu'il avait construit le seul parti vraiment cohérent du monde arabe, le Néo-Destour, devenu en 1964 le parti socialiste destourien. En trente ans, cette arme de combat contre la prépondérance française s'est transformée en organisme de gouvernement et a survécu à des épreuves qui ont détruit ou divisé le Waft égyptien, le Baath syrien, le F.L.N. algérien, l'National marocain — non sans subir la sévère bureaucratie.

Ce qui le faisait agir...

Son art politique, Bourguiba le tenait à la fois de ses origines modestes, qui l'ont forcé à travailler durement pour conquérir ses diplômes d'avocat, de son séjour à Paris, où il a été un élève appliqué de l'Ecole des sciences politiques, de ses débats tumultueux avec les autorités du protectorat français après son retour dans son pays, où il subit le choc provoqué par la différence entre les idées libérales acquises à Paris et les ambres réalistes coloniales. Il le savait surtout à son expérience de fondateur, puis de leader du parti, à ses séjours en prison, où il médita profondément, à ses interminables négociations avec quelques-uns des hommes d'Etat et des diplomates français les plus compétents, de Mendès France à Edgar Faure et de Roger Seydoux à Georges Gorse, à d'innombrables contacts internationaux, de Washington à New-Delhi.

Qu'est-ce qui le faisait agir ? Trois raisons au moins : la volonté de donner à la Tunisie une assise solide, compte tenu de son petit territoire et de ses faibles ressources ; la passion de sa propre gloire ; le souci de tirer du dénuement plus de 50 % de citoyens d'un peuple dont il se croyait le père.

Parce que la Tunisie est petite et pauvre, il pensa qu'il lui fallait donner la voix, s'agiter, multiplier les démarches pour qu'on la prenne au sérieux et qu'elle s'impose comme le pays le mieux administré d'Afrique, comme le trait d'union entre l'Orient et l'Occident, comme l'Etat pilote du Maghreb.

Mais il s'agit maintenant de faire savoir cela dans l'inconscient. C'est cela qui est l'important, qui n'est jamais existé. Certes, la Tunisie était beaucoup plus cohérente que d'autres pays du Maghreb. Les cadres élitaires existaient depuis très longtemps. Mais des siècles de décadence, de misère, créent le nomadisme, effritent les villages, les hommes, faisaient d'eux ce qu'un publiciste français, il y a cinquante ans, appelait « une poussière d'individus », que j'ai commencé à rassembler, en lui parlant son propre langage.

« Nos paysans s'habituent à ne pas voir leurs seuls intérêts égoïstes, antagonistes. Cela élève le niveau moral de sa peur solidaire, pour le meilleur et pour le pire. Ce sens de la collectivité, voilà ce que je considère comme notre acquis essentiel. »

Et l'Etat venait tard à la conscience des questions économiques. Il continuait à les construire mal. Mais pour critiques que fussent les dépenses engagées dans les palais qu'il édifia, de Carthage à Monastir, il était sincère quand il plaidait pour l'égalité sociale et pour le développement de la production. Juste et politique, il a su découvrir un nouveau champ d'action aux approches de la sécularisation : c'est à son honneur, bien qu'il soit resté moins habile et moins ferme que dans les débats diplomatiques.

En printemps de 1969, à l'occasion du trentième anniversaire de l'accession du pays à l'indépendance, je demandais au président tunisien quels étaient, selon lui, les apports principaux de son régime et de sa propre politique :

« Il y a, répondit-il, beaucoup de choses formidables. La plus importante, qui durera, qui se perpétuera après moi, c'est l'Etat tunisien, qui n'avait jamais existé. Certes, la Tunisie était beaucoup plus cohérente que d'autres pays du Maghreb. Les cadres élitaires existaient depuis très longtemps. Mais des siècles de décadence, de misère, créent le nomadisme, effritent les villages, les hommes, faisaient d'eux ce qu'un publiciste français, il y a cinquante ans, appelait « une poussière d'individus », que j'ai commencé à rassembler, en lui parlant son propre langage.

« Mais il s'agit maintenant de faire savoir cela dans l'inconscient. C'est cela qui est l'important, qui n'est jamais existé. Certes, la Tunisie était beaucoup plus cohérente que d'autres pays du Maghreb. Les cadres élitaires existaient depuis très longtemps. Mais des siècles de décadence, de misère, créent le nomadisme, effritent les villages, les hommes, faisaient d'eux ce qu'un publiciste français, il y a cinquante ans, appelait « une poussière d'individus », que j'ai commencé à rassembler, en lui parlant son propre langage.

« Bourguibisme » et paternisme

Éclatante, mouvementée, sa carrière comportait pourtant des échecs importants, surtout ces dernières années où, après avoir accepté du bout des lèvres une ouverture politique du régime, que préconise le successeur de Nouira, M. Mohammed Mzali, il fit marche arrière et devint littéralement obsédé par le développement de l'intégrisme comme il l'avait été par le socialisme, n'ayant de cesse de mettre hors jeu le chef de la centrale de FUGIT, Habib Haouch, fit-çe par des moyens forts peu réguliers.

La disgrâce de Mzali, en juillet 1984 et, peu après, la « réputation » de Wassila ben Ammar, devaient définitivement compromettre la fin du régime bourguibien, attaché depuis longtemps déjà par les jeux de cour du Palais de Carthage, les disgrâces aussi rapides que les promotions, les émeutes de la faim de janvier 1984, qui ont ignoré encore aujourd'hui le nombre de victimes.

Ses adversaires n'étaient pas seuls à regretter de voir cet homme malade et imprévisible s'accrocher au pouvoir, à estimer que ce dernier était trop dictatorial, trop centralisé en tout cas, qu'il étouffait les initiatives et ne laissait pas se développer la discussion, qu'il exerçait véritablement le pouvoir personnel. On disait aussi que son ouverture aux questions sociales et économiques n'allait pas au-delà d'un fraternisme encore trop conservateur, bourgeois et peu démocratique, sans possibilité de vrai débat.

Mais les « bourguibistes » ripostaient que son éclatante personnalité a haussé la Tunisie sur un plan international très supérieur à celui que permettaient normalement ses faibles ressources, que son intelligence a donné à sa patrie le rôle de nation pilote dans la recherche d'une civilisation arabo-musulmane adaptée au monde moderne, et que, grâce à la fondation et à la consolidation progressive du parti destourien, la Tunisie dispose des cadres et de la discipline qui en font l'un des pays les mieux administrés du tiers-monde, sinon le mieux armé pour résoudre le problème de la succession.

Tout cela était peut-être vrai il y a quelques années. Force est de constater que par son obstination Bourguiba a gravement compromis son propre héritage.

JEAN LACOUTURE.

Les Français en Afrique noire
de Richelieu à Mitterrand
Pierre Bianès

Témoin attentif et amical de la décolonisation et de la construction des Etats africains d'aujourd'hui. Bianès consacre aussi des pages savoureuses, empreintes de tendresse et de pitié, ou de ses compatriotes exotés.

Philippe Gaulard
Jeune Afrique

ARMAND COLIN

abib B

AC

Colloque

Colloque

Colloque

Colloque

Colloque

Colloque

Colloque

Colloque

Habib Bourguiba

Trente ans de règne

31 JUILLET 1954. - Pierre Mendès France, président du conseil, affirme devant le bey, à Carthage, que la France accepte l'indépendance de la Tunisie.

1^{er} JUIN 1955. - A son retour en Tunisie, après avoir été assigné à résidence en France, Bourguiba est accueilli par des centaines de milliers de Tunisiens.

28 MARS 1956. - Les accords d'indépendance sont signés après huit mois d'insistance internationale.

25 JUILLET 1957. - A l'Assemblée tunisienne élue Habib Bourguiba comme premier président de la République.

8 FÉVRIER 1958. - Le bombardement par l'armée française du village tunisien de Sakiet-Sidi-Youssef, à la frontière algéro-tunisienne, sous le prétexte que des combattants du F.L.N. s'étaient réfugiés, cause la mort de quatre-vingt personnes, dont plusieurs enfants.

17 JUIN 1958. - Aux termes d'un accord, les troupes françaises évacuent la Tunisie, à l'exception de la base de Bizerte.

19-20 JUILLET 1961. - Bourguiba, qui réclame l'évacuation de Bizerte, décide de bloquer les routes d'accès à la base. Des combats opposent unités françaises parachutistes et troupes tunisiennes, qui ont de lourdes pertes. Les relations diplomatiques sont rompues entre les deux pays et le conflit est porté devant l'ONU.

DÉCEMBRE 1962. - Trois personnes sont condamnées à mort à la suite de la découverte d'un complot contre Bourguiba et la sécurité de l'Etat ; dix d'autres ont survécu exécutés le 23 janvier 1963.

13 DÉCEMBRE 1963. - La France évacue la base de Bizerte.

MARS-SEPTEMBRE 1968. - Une grave crise oppose les dirigeants au régime. Un « conseil » est dissout au profit, et donne lieu à un procès.

8 SEPTEMBRE 1968. - M. Ben Salah, secrétaire d'Etat au plan et aux affaires économiques, promoteur du mouvement de collectivisation, est écarté.

7 NOVEMBRE 1969. - M. Rabi Ladgham est nommé au poste, nouvellement créé, de premier ministre.

9 NOVEMBRE 1969. - M. Ben Salah, secrétaire d'Etat au plan et aux affaires économiques, promoteur du mouvement, est écarté du parti socialiste de l'Etat ; il sera arrêté en mars 1970, jugé en mai par une haute cour, et condamné à dix ans de travaux forcés.

1^{er} NOVEMBRE 1970. - M. Hedi Nouira est nommé premier ministre. Il remplace M. Rabi Ladgham.

11-15 OCTOBRE 1971. - Huitième congrès du Néo-Destour à Monastir.

M. Bourguiba est réélu à la présidence du parti. Il désigne M. Hedi Nouira comme la personnalité la plus apte à lui succéder. Une lettre adressée se prononce en faveur de la « libéralisation » et de la démocratisation de la vie politique tunisienne.

4 JANVIER 1972. - M. Ahmed Messiri, leader du courant libéral, est exclu du P.S.D.

4 FÉVRIER 1973. - M. Ahmed Ben Salah s'écroule de la prison civile de Tunis, où il était détenu depuis le 24 mai 1970.

12 JANVIER 1974. - Les présidents Bourguiba et Kadhaïf signent à Djirba un accord unissant leurs deux pays en une « République arabe démocratique ». M. Massoumi, ministre des affaires étrangères et principal artisan de la fusion, est démis de ses fonctions le 14 janvier.

2 MARS 1974. - Bourguiba donne, dans un discours à Kairouan, le coup de grâce au projet de fusion.

12-15 SEPTEMBRE 1974. - Neufième congrès du parti socialiste destourien à Monastir. Bourguiba accepte d'être élu président de la République à vie. M. Massoumi et sept autres « opposants » sont exclus du parti.

3 NOVEMBRE 1974. - Bourguiba est réélu par 99,96 % des suffrages exprimés à la tête de l'Etat.

24 MARS 1975. - Rencontre à Kairouan avec le colonel Kadhaïf.

18-19 JUILLET 1975. - Le chef de l'Etat tunisien d'autorité à Alger avec le président Boumedienne.

6-8 NOVEMBRE 1975. - M. Ghazal d'Estang se rend en visite officielle à Tunis.

24 JANVIER 1978. - L'U.L.G.T.T. décide le principe d'une grève générale d'avertissement de vingt-quatre heures pour protester contre les « provocations » du pouvoir contre les syndicats, dont les locaux sont saccagés et incendiés.

26 JANVIER 1978. - La grève se transforme en émeutes sanglantes, auxquelles les spécialistes parlent de « révolution ». L'armée intervient. Il y a quarante-deux morts selon le gouvernement, et quatre cents d'après l'opposition.

27 JANVIER 1978. - Tous les dirigeants syndicalistes sont arrêtés.

25 FÉVRIER 1978. - Un congrès extraordinaire du P.U.G.T.T. désigne une nouvelle direction acquiescée au régime.

29 JUIN-31 AOUT 1978. - M. Bourguiba subit des soins en Suisse, puis en France.

OCTOBRE 1978. - La Cour de sûreté de l'Etat condamne M. Hedi Achour à dix ans de travaux forcés et les autres dirigeants syndicalistes à des peines de six mois de prison à dix ans de travaux forcés.

1^{er} JUIN 1979. - Bourguiba gratie des syndicalistes condamnés. M. Habib Achour le sera le 3 août.

27 JANVIER 1980. - Un commando de Tunisiens armés du Libye et entrés en Tunisie par l'Algérie tente de s'emparer de la ville de Gafsa, pour y proclamer la constitution d'un « gouvernement révolutionnaire ». L'attaque a fait quarante et un morts et cent onze blessés.

10 AU 27 MARS 1980. - Procès du commando de Gafsa devant la Cour de sûreté de l'Etat, qui prononce quinze condamnations à mort, dont deux par contumace. Ils seront exécutés le 17 avril, Bourguiba ayant refusé sa grâce.

23 AVRIL 1980. - M. Mzali est nommé premier ministre en remplacement de M. Hedi Nouira.

10 AVRIL 1981. - En ouvrant un congrès extraordinaire du P.S.D., Bourguiba donne le feu vert à l'instauration du multipartisme et reconnaît le principe de l'autonomie syndicale.

4 SEPTEMBRE 1981. - Une centaine de dirigeants et militants du Mouvement de la tendance islamique arrêtés le 18 juillet sont condamnés à des peines de deux à onze ans de prison.

1^{er} et 2 NOVEMBRE 1981. - Le P.S.D. qui a contesté sur l'existence de Bourguiba un « Front national » avec l'U.G.T.T., remporte les élections législatives anticipées. Le P.C.T., le Mouvement des démocrates socialistes, le Mouvement de l'Unité populaire (tendance opposée à M. Ben Salah) et les autres mouvements d'opposition protestent contre les irrégularités du scrutin.

30 NOVEMBRE 1981. - Bourguiba gratie M. Habib Achour qui est

immédiatement porté à la présidence de l'U.G.T.T. par le conseil national.

10 AOUT 1982. - Bourguiba accepte de recevoir en Tunisie M. Yasser Arafat, chef de file de l'O.L.P. et un millier de combattants égyptiens de Beyrouth.

4 OCTOBRE 1982. - Avant de quitter la France, où il se soigne, Bourguiba rencontre à Rambouillet M. François Mitterrand.

19 MARS 1983. - La Tunisie signe avec l'Algérie un « traité de fraternité et de concorde », qui met un terme à un contentieux vieux de vingt ans.

19 NOVEMBRE 1983. - Bourguiba donne droit de cité au multipartisme en élargissant l'existence du Mouvement des démocrates socialistes.

2 JANVIER 1984. - Point culminant des émeutes commencées le 29 décembre dans plusieurs régions à cause de la hausse brutale du prix du pain. Des lycéens manifestent violemment à Tunis en signe de solidarité avec les révoltés du Sud. Il y a de nombreuses victimes.

26 SEPTEMBRE 1985. - La Tunisie rompt ses relations diplomatiques avec le Libye après une série d'incidents et l'expulsion de ses ressortissants travaillant dans le pays du colonel Kadhaïf.

1^{er} OCTOBRE 1985. - Raid israélien contre le QG de l'O.L.P. à Tunis.

8 JUILLET 1986. - M. Mzali est remplacé par M. Rachid Sfar au poste de premier ministre.

11 AOUT 1986. - Le divorce entre Bourguiba et sa seconde épouse, M^{me} Wassila Ben Amar, est officiellement prononcé. M^{me} Ben Amar avait présenté une révision de la Constitution pour rendre « plus démocratique » la succession du chef de l'Etat.

2 NOVEMBRE 1986. - Elections législatives dans un climat morose. Toutes les formations d'opposition s'étaient retirées de la compétition, la totalité des sièges va au parti gouvernemental.

23 AVRIL 1987. - Violents affrontements à Tunis entre forces de l'ordre et étudiants islamistes.

27 SEPTEMBRE 1987. - Verdict de la Cour de sûreté de l'Etat de Tunis à l'issue du procès contre quatre-vingt-dix militants islamistes du mouvement de la tendance islamique. Sept d'entre eux sont condamnés à mort, dont cinq par contumace. Leur chef, M. Rachid Ghannouchi, est condamné à la détention à perpétuité.

2 OCTOBRE 1987. - Le général Zine El Abidine Ben Ali devient premier ministre.

9 OCTOBRE 1987. - Deux islamistes condamnés à mort sont pendus.

Un document INA « le Monde »

L'Institut national de la communication audiovisuelle (INA) et le Monde ont coproduit, en 1985, avec la télévision tunisienne un film de soixante-cinq minutes, intitulé *Habib Bourguiba, portrait d'une indépendance*.

Réalisé par Charles Chaboud, avec la collaboration pour le Monde de Paul Balta, ce film retrace, à l'aide de remarquables documents d'archives cinématographiques et télévisuelles, la vie de celui qui devait devenir le Combattant suprême.

« Il ne sera pas facile de remplacer un homme comme moi... »

La modestie ne caractérisait pas le chef de l'Etat tunisien. Au cours des dernières années, il se plaisait à mettre en valeur son rôle dans l'histoire contemporaine de la Tunisie. Il offrait volontiers aux chefs d'Etat étrangers et aux personnalités qu'il accueillait dans ses palais de Carthage ou de Monastir un recueil de photographies sur sa vie.

En janvier 1972, il avait déclaré à un journaliste de l'agence britannique Visnews qu'il n'aurait pas de successeur facile de remplacer un homme comme moi. Sur le plan sentimental, il y a entre le peuple tunisien et moi quarante ans de vie passée ensemble, de souffrances subies en commun, ce qui n'existera pas avec celui qui viendra après moi... J'ai créé une nation beaucoup plus autour de moi, de ma personne, et je voudrais que cette nation se renforce autour de l'Etat qui doit durer. Je ne sais pas si ceux qui viendront après moi seront en mesure de continuer sur le même chemin.

En avril 1973, il suggérait lui-même à l'Assemblée nationale d'envisager sa désignation comme « président à vie ». Ce titre, porté seulement à l'étranger par le maréchal Tito (Yougoslavie), le président Bokassa (République Centrafricaine), le maréchal Idi Amin (Ouganda) et le président Jean-Claude Duvalier (Haïti), il l'avait pourtant refusé en octobre 1971, lorsque le congrès du Néo-Destour, réuni à Monastir, lui avait proposé. Il avait ainsi expliqué son refus :

« Le fait de me désigner à vie à la tête de l'Etat ne peut être qu'un hommage de reconnaissance rendu aux yeux du monde

entier à un homme dont le nom s'identifie à la Tunisie et auquel elle doit sa renommée parmi les nations. C'est à lui que revient le mérite de l'avoir tirée du néant et d'en avoir fait un Etat respecté, jouissant de l'estime générale. Au surplus, il s'agit d'un chef prestigieux dont les gens de tous les continents s'impressionnent de solliciter les avis et les conseils. Ce serait un geste qui honorerait la Tunisie si l'Assemblée décidait de lui donner le titre de président à vie... Cet homme mérite un tel hommage qui, du reste, n'ajoutera rien à son prestige.

« Il est hors de doute que, si l'on procédait à un référendum dans le pays, 99,99 % sinon 100 % des personnes consultées consacrerait Bourguiba président à vie... »

« Les génies de la stature de Bourguiba ne courent pas les rues. Il est né d'un miracle de la nature qui ne se multiplie pas souvent au cours des siècles. »

Cette appréciation avait été sans doute partagée par le congrès du parti socialiste destourien, réuni du 12 au 15 septembre 1974, à Monastir, la ville natale du président, puisque les participants avaient demandé au « combattant suprême » d'accepter la présidence à vie de la Tunisie. Celui-ci, après avoir rappelé qu'il avait déjà décliné deux fois cette offre, en 1959 et en 1971, avait donné son accord.

Réélu à la tête de l'Etat, le 3 novembre 1974, pour la quatrième fois consécutive, il s'était vu conférer le titre de « président à vie », le 19 mars 1975, par un vote à l'Assemblée nationale.

D. J.

Renseignements publicité

Le Monde

AFFAIRES

Tél. : 45.55.91.82 - Poste 4160 ou 4107.

(Publicité)



RENDEZ-VOUS DES COMMUNICATIONS

Colloque International d'Alger du 14 au 20 novembre 1987

SAMEDI 14 NOVEMBRE

- **Matin :** Inauguration de l'exposition en présence du Prince Sultan Ben SELMAN BEN ABDELAZZ (Cosmonaute, Arabe Saoudite). Cérémonie d'ouverture avec la participation de MM. SABER (Directeur général Alasco), R.E. BUTLER (Secrétaire général de l'UIT), Mesoud El MADJALI (Président de l'ASBU), P. CARTON (Président de l'IMA), A. SHARIF (Président de l'UER).
- **Après-midi :** Les nouvelles technologies de communication, un environnement en mutation. J. HOWKINS (Directeur, Institut International de la communication de Londres - G.B.), L. MAHERZI (Universitaire, journaliste - ALGERIE), CEES HANDELING (Professeur à l'Institut des Sciences Sociales d'Amsterdam, Président de l'Association Internationale des Etudes et Recherches sur l'Information - PAYS-BAS), J.-P. MAURY (Directeur du programme Télématique DGT - FRANCE), J. CAULOT (Président du Groupement des Industries Electriques - FRANCE), M. GHRIB (Directeur général ENIE - ALGERIE), M. SABER (Directeur général Alasco).

DIMANCHE 15 NOVEMBRE

- **Matin :** Câble et Satellite : Concurrence et complémentarité. MM. E. de BENS (Maître de conférences, université de Gand - BELGIQUE), P. TOUYAROT (Directeur du réseau Fibre Optique Biarritz - FRANCE), A. NAGYAPAL (Directeur de la TV câble de Gázdagrét - HONGRIE), F. LE MENESTREL (Président de la CoCote - FRANCE), L. GILLE (Directeur DATE - FRANCE), H. KANDIL (Directeur ORIENSAT - EGYPTE).
- **Après-midi :** Satellite de télécommunication : réseaux et services. MM. B. SALKED (Directeur de l'ingénierie des satellites à l'Independent Broadcasting Authority IBA - G.B.), G. GOUJOU (Vice-président à l'ingénierie, Société Radio-Télévision - CANADA), A. SALAOUTCHI (Ministre des Postes et Télécommunications - ALGERIE), Y. NENG HSU (Directeur du Xian Institute of Radio Technology - République Populaire de Chine).

LUNDI 16 NOVEMBRE

- **Matin :** Radiodiffusion directe par satellite : norme et réception. MM. HARRI (Chef du département de la réglementation et de l'ingénierie - UIT), G. BEAUCHAMP (Président de TDF - FRANCE), H. KIMEI (Directeur des Relations Internationales de la ZDF, MATSUSHITA (NIK - JAPON), P. BOEGEL (Président du directoire EUREKA - PAYS-BAS), J.-C. BONNET (Président du Stravac - FRANCE), K. LUCAS (Digital Video System - USA).
- **Après-midi :** Enjeux et impacts. MM. MIESE (Université de Gand, Directeur du GREC - FRANCE), J. HALLORAN (Directeur du Centre de Recherche sur la Communication à l'Université de Limerick, Président de l'Association Internationale pour la Recherche en Communication de masse - G.B.), N. SAFIR (Chef du département Culture à la Présidence - ALGERIE), S. ADDA (Expert, consultant Unesco - BAD - TUNISIE), J. FRESCHÉ (Chercheur, conseiller au cabinet du Premier ministre français - FRANCE), S.L. B. MEKAOUI (Maître de conférence à l'Université du Caire et du Qatar - EGYPTE), M. CHERIF (Président du conseil scientifique de l'ISIC, Directeur PST - ALGERIE), A. ADIB (Directeur général ENT - ALGERIE).

MARDI 17 NOVEMBRE

- **Matin :** Nouvelles technologies de Communication et Développement. MM. C. WHITE (Gille des Radiodiffusions des Caraïbes - USA), R. MAI (Chercheur - INDE), MEHDI EL MANDJARA (Professeur à l'Université Mohamed V - MAROC), OUKADU MANDONE (Ministre des PTT - ALGERIE), A. YOUSIF (Chef de section Communications - ONU), A. CHAKROUN (Secrétaire général ASBU), H. MOWLANA (Professeur, Directeur du programme International sur la Communication - USA), E. KUO (Professeur des Sciences de la Communication à l'Université de Singapour - SINGAPOUR).

RESEIGNEMENTS- INSCRIPTIONS : Secrétariat général du colloque, Office Riadh El Feth, B.P. 385, El Mouradia, Alger
Tél. : 66.58.65 - 65.33.66 - Télex : 65 346 - 65 324 ORELF DZ

Proche-Orient

Le sommet arabe d'Amman

Un exercice à haut risque

AMMAN de notre envoyée spéciale

Le sommet de toutes les contradictions. A la veille de l'ouverture, dimanche 8 novembre, du sommet arabe extraordinaire d'Amman, les positions des différents pays arabes n'ont jamais paru aussi éloignées les unes des autres et il faudra beaucoup de diplomatie au roi Hussein de Jordanie hôte de ce sommet, pour que celui-ci aboutisse à un quelconque résultat. C'est sans doute pourquoi, on insiste à Amman sur le fait que celui-ci ne pourra être que modeste et consistera plus dans la recherche d'un consensus minimal que dans l'adoption de résolutions spectaculaires qui risqueraient de faire exploser ce qui reste de l'unité arabe.

Le fait même de réunir, pour la première fois depuis 1982, tous les pays arabes à l'exception de l'Égypte, suspendue de la Ligue arabe, est certes un premier succès à mettre au crédit du souverain jordanien, mais c'est aussi un échec qui compromettrait pour un moment tout espoir d'aboutir enfin à une position commune arabe et risquerait d'aggraver les dissensions.

La guerre du Golfe

Réuni à l'origine pour examiner la guerre Iran-Irak, ce sommet extraordinaire, le troisième du genre, va se dérouler sans ordre du jour précis. La Syrie, notamment, avait mis comme condition à sa participation l'examen du conflit israélo-arabe, « cause centrale des Arabes ». Chaque chef d'Etat pourra ainsi soulever la question qui lui tient à cœur. Le huis clos des débats dans l'ambiance feutrée et surtout parfaitement protégée de l'Hôtel Plaza, véritable bunker, où résideront la plupart des chefs d'Etat, permettra en tout cas, on l'espère ici, d'arrondir les angles et d'éviter les éclats.

La guerre du Golfe est sans conteste la question qui préoccupe le plus la majorité des participants et tiendra donc une large place au cœur de ces assises. Principal allié arabe de l'Irak, Damas ne veut pas entendre parler d'une quelconque condamnation de Téhéran. Mais la Syrie, pour être en flèche, n'est pas venue à soulever que l'Irak soit menagé. L'Algérie, qui espère toujours jouer les médiateurs, prône la poursuite du dialogue avec Téhéran, de même que la Libye, qui, pour mieux valoir les mêmes ambitions, s'est rapprochée très nettement de Bagdad. Malgré les apparences et la récente condamnation par le Conseil de coo-

opération du Golfe (CCG, Arabie saoudite, Koweït, Bahreïn, Qatar, Émirats arabes unis, Oman) unanime, des « agressions et agissements de l'Irak », tous les Etats du Golfe ne tirent pas les mêmes conclusions du « danger irakien ». Oman et les Émirats arabes unis, notamment, pour des raisons autant historiques qu'économiques, ne souhaitent pas s'opposer trop durement à Téhéran, et tout se passe comme si chacun des Etats du Golfe estimait que la meilleure protection est avant tout de ne pas provoquer l'ennemi iranien. L'ambiguïté des réactions à la présence de la flotte américaine dans le Golfe, fragile protection aujourd'hui mais qui pourrait se retourner demain contre ceux qui l'ont soutenue si l'Amérique se retire, en est une illustration. Or, c'est aujourd'hui la crainte de la part des dirigeants du Golfe qui ont encore à Beyrouth la débâcle des marines à Beyrouth en 1984, et bien sûr l'Iraq.

Dans ces conditions, que peut espérer l'Irak, qui a multiplié ces dernières semaines l'envoi d'émissaires un peu partout dans le monde arabe ? A côté du président Assad de Syrie, le président irakien Saddam Hussein fera le déplacement, au moins pour une brève durée, chez son plus fidèle ami et allié le roi Hussein, et on peut penser qu'il ne voudra pas laisser la vedette à son adversaire syrien.

L'Irak a fait savoir qu'il demanderait l'application du pacte arabe de défense commune, qui stipule que « toute agression armée contre un ou plusieurs Etats arabes ou contre ses forces armées est considérée comme dirigée contre les Etats membres », mais ceci est exclu, aucun Etat n'étant prêt à faire la guerre à l'Irak.

Le cas de l'Égypte

L'essentiel, dit-on à Amman, est d'essayer d'obtenir une position arabe commune avant pour objectif la recherche de la fin de la guerre. Le minimum sera sans doute un appui à la résolution 598 de l'ONU, qui a, toutefois, de moins en moins de chances d'être appliquée, compte tenu du raidissement de Bagdad et de Téhéran. Un certain nombre d'Etats souhaiteraient donc étudier l'application de sanctions, ce qui devrait provoquer d'âpres débats avec ceux qui prônent la poursuite du dialogue. Le sommet arabe reprendra-t-il la condamnation verbale proférée par le CCG contre l'Irak ? Peut-être. En tout cas, une résolution devrait condamner l'occupation des terres arabes par la force

et les menaces proférées à l'encontre des pays arabes. Rien en fait de très concret si de nature à satisfaire les exigences irakiennes.

En réalité, souligne-t-on dans la capitale jordanienne, le débat sur la guerre du Golfe sera l'occasion de poser le problème du retour de l'Égypte au sein de la Ligue arabe, ce que veut en premier lieu l'Irak. « La guerre du Golfe a montré l'importance de la densité démographique, explique un responsable jordanien, et l'Égypte est la profondeur stratégique démographique du monde arabe ». Il est significatif, à cet égard, que ce sommet se tienne dans le seul pays arabe qui a renoué ses liens diplomatiques avec l'Égypte après la rupture décidée en 1979. S'il paraît exclu que l'Égypte soit officiellement réintégrée au sein de la Ligue arabe, une résolution pourrait redonner aux pays la liberté de renouer individuellement avec Le Caire, et l'Irak se fera alors le premier à le faire. Sur ce point, tout se passe comme si un accord tacite se faisait : l'autorisation de renouer avec l'Égypte contre une résolution modérée à l'égard de l'Irak qui satisfait la Syrie, toujours farouchement opposée au Caire.

Aide au Liban ?

La conférence internationale sur le Proche-Orient sera elle aussi, un des thèmes du sommet. Mais, dans le monde arabe, il ne faut pas provoquer d'écarts, la réclamation à son sujet devrait se contenter de réclamer et d'appuyer la tenue d'une conférence internationale avec la participation des cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU et des parties concernées. Une formule suffisamment vague pour éviter l'affrontement entre le chef de l'O.L.P. M. Yasser Arafat, le président syrien et le roi Hussein, qui ont tous des positions divergentes sur la nature et la forme de la représentation palestinienne. En tout état de cause, la conférence internationale n'est pas pour demain, l'important, en attendant, est pour les pays arabes, d'adopter une position nette et commune qui ôte tout argument aux Etats-Unis et à Israël pour repousser l'idée d'une telle conférence. Cela d'autant plus que ce sujet sera sans doute évoqué par les Soviétiques lors du prochain sommet Reagan-Gorbachev. On prête toutefois au chef de l'O.L.P., qui arrivera directement de Moscou, l'intention de rappeler avec quelque fermeté le domicile de M. Engobe à Rabat en 1974, qui reconnaît l'O.L.P. comme seul et unique représentant

du peuple palestinien, et celle de Fils en 1982 qui précéderait son point sur la création d'un Etat palestinien indépendant.

Hormis les séances protocolaires d'ouverture et de clôture, celle-ci prévue pour mercredi, les débats se déroulent à huis clos, il ne fait pas de doute que des tentatives seront faites en coulisse pour tenter de réconcilier les frères ennemis, ou du moins d'atténuer leurs rapports. Il paraît douteux toutefois que l'on assiste sur ce point à des résultats probants. La médiation jordanienne, pour tenter d'organiser une rencontre entre les présidents Assad et Gemayel, semble n'avoir pas abouti. La question libanaise ne fera pas l'objet d'un débat spécial, et, contrairement au discours du président Gemayel à Québec et à l'ONU, la présence des troupes étrangères sur le sol libanais ne devrait pas être évoquée. Le Liban, en revanche, pourrait se voir attribuer une aide économique substantielle.

Autre tentative de réconciliation à laquelle devrait participer le premier l'Algérie, celle entre le président Assad et M. Yasser Arafat, mais, là encore, on est loin d'un accord, même si on peut penser qu'à Moscou le chef de l'O.L.P. a reçu quelques « conseils » de modération pour préserver l'avenir.

Qu'attendre donc de ce sommet que beaucoup de délégations abordent avec une certaine appréhension tant les risques de dérapages sont grands et les arrière-pensées nombreuses ? Cette première réunion en cinq ans de tous les pays arabes sera en tout cas un test pour le futur de la nation arabe.

FRANÇOISE CHAPLAIN

Diplomatie

A l'ONU

Tempête dans un vase clos

NEW-YORK de notre correspondant

Souvent envieux, le vase clos des Nations unies a trouvé le motif d'exaspération que les interminables débats sur le Namibie ne seraient-ils pas un prétexte pour tenter de réconcilier les frères ennemis, ou du moins d'atténuer leurs rapports. Il paraît douteux toutefois que l'on assiste sur ce point à des résultats probants. La médiation jordanienne, pour tenter d'organiser une rencontre entre les présidents Assad et Gemayel, semble n'avoir pas abouti. La question libanaise ne fera pas l'objet d'un débat spécial, et, contrairement au discours du président Gemayel à Québec et à l'ONU, la présence des troupes étrangères sur le sol libanais ne devrait pas être évoquée. Le Liban, en revanche, pourrait se voir attribuer une aide économique substantielle.

ONU, de brutaux à l'égard de son personnel, de même et dans le New York Post, l'organe de M. Rupert Murdoch - d'antisémitisme : elle aurait. Il y a quelques mois, lors d'un dîner en ville, tenu des propos dont le teneur ne se souvient plus très bien... Ancienne directrice de la radiotélévision canadienne, M^{me} Thérèse Paquet-Sévigny semble avoir subi un échec sur son propre terrain, celui de la communication.

Certes, la face des consultants comporte un nombre élevé de Canadiens et aucune des personnes citées n'est originaire du tiers-monde. De là à accuser l'intérêt de la racine, il y a un pas que certains diplomates africains ont peut-être trop vite franchi. Quant aux dépenses engagées, elles ont été, indirectement, recommandées par l'Assemblée générale, qui, l'an dernier, avait adopté une réforme du fonctionnement de l'ONU, dont l'un des pivots est justement la modernisation du département de l'information. Maladroite face à des détracteurs de rentes de situation, M^{me} Paquet-Sévigny n'a pas su réagir et son image semble gravement ternie. Six mois après sa nomination, elle ne méritait sans doute pas un tel rappel des réalisations canadiennes.

CHARLES LESCAUT.

Chef de l'Etat chinois

M. Li Xiannian attendu en visite officielle en France

Arrivé à Nice l'avant-veille, où il séjourne à titre privé, le président chinois Li Xiannian est attendu à Paris, le lundi 9 novembre, pour une visite d'Etat de quatre jours. Il s'entreprendra avec le président Mitterrand lundi, qui donnera le soir un banquet en son honneur. Mardi, il sera reçu à l'Hôtel de Ville par M. Chiara, qui offrira ensuite un déjeuner au Quai d'Orsay ; ensuite, M. Li rencontrera les présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale, le ministre des affaires étrangères, puis M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la commission des affaires étrangères de la Chambre. Il quittera la France vendredi pour le Luxembourg, la Belgique et l'Italie.

prend l'aspect d'un cadeau de départ après de longs et loyaux services de l'un des derniers grands vétérans et chefs militaires du régime.

Des relations médiocres

Il ne faut donc pas attendre des résultats spectaculaires de ce séjour, même si, à des échelons inférieurs, les problèmes bilatéraux seront abordés. M. Li évoquera sans doute, pour sa part, que les dossiers internationaux (désarmement, Europe, Pacifique...). Cette visite, qui fait suite à celle en 1986 de M. Hu Yaobang, alors secrétaire général du PCC, et celle en 1984 de M. Zhao Ziyang, alors premier ministre, ne devrait pas permettre de relancer les relations franco-chinoises qui se caractérisent par leur médiocrité. Par exemple, la France n'est que le onzième partenaire commercial de la Chine.

Les visites récentes de ministres français (MM. Raymond, Monory, Longuet, Noir) à Pékin n'ont permis de renouer avec l'embellie intervenue lors de celle de M. Mitterrand en 1983. Une convergence sur de grands problèmes et quelques « gros contrats » (centrale nucléaire de Daya Bay, vente de locomotives, de lignes téléphoniques...) ne sauraient cacher la faiblesse des échanges avec ce pays au demeurant fort difficile d'accès. Au cours des huit premiers mois de l'année, les ventes françaises à la Chine se sont élevées à 3,9 milliards de francs (+ 21,6 %) et les achats à 4,2 milliards (+ 34 %), soit 1,7 % du commerce extérieur français, un pourcentage inférieur à celui des échanges franco-asiatiques (2 %). Un protocole financier, sera cependant finalisé à l'occasion de la visite de M. Li Xiannian.

PATRICE DE BEER.

M. René Bacco-Riboulet ambassadeur de France à Grenade

M. René Bacco-Riboulet a été nommé ambassadeur de France à Grenade, Saint-Christophe et Nevis, Sainte-Lucie, au Commonwealth de Saint-Vincent et Grenadines, avec résidence à Castries (Sainte-Lucie), a annoncé mercredi 4 novembre le ministre des affaires étrangères. Il remplacera à ce poste M. Gilbert Bochet. (Né en 1924, M. Bacco-Riboulet a commencé sa carrière à la résidence générale du Maroc (1947-1956), avant de rejoindre l'administration centrale (1956-1961). Après avoir été en poste à Tripoli (1961-1964), puis, de nouveau à l'administration centrale, il est nommé à Mexico (1972-1974), puis à Washington (1974-1975). De 1976 à 1979, il a été, à l'administration centrale, chargé notamment du dossier sur le dialogue euro-arabe. Il a été ambassadeur à Assouan (1980-1982), puis conseil général à Sao-Paulo, depuis 1982.)

Amériques

NICARAGUA

L'archevêque de Managua est chargé d'une mission de médiation avec la Contra

Le président nicaraguayen Daniel Ortega a demandé vendredi 6 novembre à l'archevêque de Managua, le cardinal Miguel Obando y Bravo, de servir de médiateur dans les négociations qu'il souhaite ouvrir avec la Contra afin de parvenir à un cessez-le-feu. Le cardinal, qui s'était déjà proposé pour établir des contacts avec les rebelles sandinistes, a indiqué qu'il fallait encore « affiner les détails » et qu'il voulait consulter les évêques du pays. Ce « dialogue indirect », proposé jeudi par le président nicaraguayen, continue à susciter de nombreuses réactions.

La Contra semble particulièrement embarrassée. Si certains chefs de la Résistance nicaraguayenne (RN) comme Adolfo Calero estiment qu'il s'agit d'une « ruse », d'autres comme Adolfo Cesar qualifient de « trahison pour la Résistance » la proposition de M. Obando. Le dernier a ajouté que la négociation devait commencer « au plus tôt », en précisant que les dirigeants de la Contra ne poseraient aucune condition pour entamer le dialogue. L'un des points de désaccord pourrait soulever par certains concerne l'arrêt des combats. « Il est absurde », déclare M. Calero, de penser à discuter un cessez-le-feu sans prendre en compte des considérations politiques. Cela ressemble en fait à un refus de vrai dialogue de la part d'Ortega.

A Washington, le gouvernement américain a, pour sa part, accueilli avec prudence la proposition nicaraguayenne. Le porte-parole du département d'Etat, M. Charles Rodman, a estimé que cette offre peut être considérée comme un pas dans la bonne direction si les autorités sandinistes sont « de bonne foi ». « Nous allons suivre de près la situation pour voir si ces paroles seront traduites en actes », a pour-

sévi M. Rodman. La commission internationale de vérification et de suivi des accords de paix, qui regroupe treize pays latino-américains et les secrétaires généraux de l'Organisation des Etats américains (OEA) et de l'ONU, devait se réunir dès samedi à Washington pour préparer sa mission. (AFP, Reuters, UPI.)

HAITI

Les incidents se multiplient pendant la campagne électorale

Les groupes armés décidés à perturber le processus électoral en Haïti n'ont pas renoncé. Dans la nuit du jeudi 5 au vendredi 6 novembre, les permanences ou résidences de trois candidats, MM. Marc Bazin, Grégoire Eugène et Leslie Manigat, ont été mitraillées. Un gardien protestant le domicile de M. Engobe a été blessé aux jambes. Quelques heures avant cet attentat, M. Bazin, président du MIDM (Mouvement

pour l'introduction de la démocratie en Haïti) avait appelé à l'organisation d'une grande manifestation de soutien au CEP et à la démocratie, le 18 novembre prochain. Au cours d'un meeting à Pétienville, la banlieue résidentielle de Port-au-Prince, M. Bazin a clairement accusé les « macoutes » et les diversitaires écartés de la course à la présidence, d'être responsables de la récente vague terroriste.

Les trois principaux bailleurs de fonds d'Haïti, les Etats-Unis, la France et le Canada, ont pour leur part, renouvelé, vendredi 6 novembre, leur soutien au Conseil électoral provisoire (CEP), l'instance indépendante chargée d'organiser les élections dans la République caribéenne. Dans un communiqué commun, les ambassadeurs de ces trois pays occidentaux à Port-au-Prince ont annoncé qu'elles « répondraient favorablement aux nouvelles demandes qui pourraient leur être formulées, afin qu'aucun problème technique ne fasse obstacle au bon déroulement des élections ». De son côté, le CEP a publié une déclaration réaffirmant que les élections présidentielles et législatives seraient bien lues le 29 novembre, « conformément à la Constitution ».

Dans ce contexte, le général Henri Namphy, l'actuel président du Conseil national de gouvernement, s'est proclamé vendredi « commandant en chef des forces armées d'Haïti » pour une période de trois ans renouvelable. Il a indiqué, au cours de la cérémonie, que « dorénavant, le président de la République est le chef nominal des forces armées d'Haïti et ne les commande jamais en personne. Le commandement effectif des forces armées est confié à un officier général ayant pour titre « commandant en chef des forces d'Haïti ». (Corresp.)

BRESIL

Signature d'un accord avec les banques créancières sur le paiement de la dette brésilienne

Le Brésil, plus gros débiteur mondial, a accepté, le 6 novembre, un accord qui met fin à huit mois de moratoire sur le paiement des intérêts de sa dette. Le négociateur brésilien Fernando Brucher et ses banques créancières ont prévu, dans une première étape, le dépôt sur un compte spécial de 500 millions de dollars par le Brésil et d'un milliard de dollars (sous forme de crédit à court terme) par les banques, pour permettre au Brésil de payer les intérêts du dernier trimestre 1987.

Ulérieurement, ces dépôts seront complétés : le Brésil apportera un total 1,5 milliard de dollars et les banques 3 milliards, pour couvrir « une grande partie des besoins de financement extérieur en 1987, y compris les intérêts échus depuis le 20 février », date à laquelle le Brésil avait décidé un moratoire unilatéral.

La fin du moratoire est le prélude à des négociations sans doute beau-

coup plus difficiles sur un rééchelonnement de la dette brésilienne (110 milliards de dollars) et sur l'octroi de crédits bancaires à plus long terme. Le bouclage d'un nouveau plan de financement doit être réalisé avant le 16 juin 1988.

Le Brésil s'est également engagé « à rechercher un programme économique bénéficiant de l'appui du Fonds monétaire international » qui viendrait soutenir sa propre politique. Cet engagement marque un net revirement dans l'attitude du gouvernement brésilien qui n'avait cessé de critiquer, au début de l'année, l'action jugée néfaste de l'Institution internationale. L'accord signé le 6 novembre permet également d'arrêter aux Etats-Unis une procédure législative qui risquait de conduire à une rupture définitive des relations entre le Brésil et les banques américaines, principales créancières du pays.

LES NOUVEAUX AU F J-M

Handwritten signature or mark at the bottom of the page.

Europe

ESPAÑE

Echec des derniers pourparlers sur les bases américaines

MADRID de notre correspondant

Comme tout le laissait prévoir, la septième série de négociations entre l'Espagne et les Etats-Unis sur la révision de leur accord militaire bilatéral, qui s'est déroulée les 5 et 6 novembre à Madrid, n'a pas été plus fructueuse que les précédentes. Ce traité, qui expire le 14 mai 1988, permet à Washington d'utiliser quatre bases en territoire espagnol.

Après ce nouvel échec, le gouvernement de Madrid a confirmé qu'il allait officiellement communiquer à Washington avant le 14 novembre son refus de proroger automatiquement le traité. Cette annonce doit, en effet, être effectuée six mois au moins avant la date d'expiration de l'accord, pour éviter sa prolongation d'un an.

La communication espagnole ne constitue certes pas une rupture, puisque les deux parties disposent toujours de six mois pour parvenir à un nouvel accord. Une huitième réunion est prévue pour la mi-décembre à Madrid. Mais le dépassement de l'échéance du 14 novembre n'en a pas moins valeur de symbole: il montre que les deux parties sont décidées à se livrer à une véritable épreuve de force dans les mois à venir.

La cause du désaccord est toujours la même: l'Espagne exige le départ de son territoire des soixante-deux avions américains F-16 stationnés sur la base de Torrejon, près de Madrid. La dernière contre-proposition américaine, consistant à réduire le nombre d'appareils de soixante-deux à quarante-huit (soit de trois à deux escadrons) a été rejetée par la partie espagnole. A Madrid, on affirme qu'il n'est pas question d'entrer dans un « marchandage » sur le nombre d'avions, l'objectif étant d'« hispaniser » totalement Torrejon, comme les négociateurs espagnols l'ont invariable-

ment exposé à leurs interlocuteurs américains depuis leur première réunion conjointe, en juillet 1986.

Certes, de part et d'autre, on s'efforce publiquement de dédramatiser la situation, en soulignant que personne ne désire véritablement la rupture. Le président du gouvernement espagnol, M. Felipe Gonzalez, a affirmé à plusieurs reprises qu'il voulait à tout prix éviter que l'impasse actuelle ne provoque un regain d'hypernationalisme, dans ce pays où l'opinion publique est traditionnellement très réticente à l'égard des Etats-Unis.

Les positions n'en restent pas moins fermes sur le fond. « Si la demande espagnole n'est pas acceptée, il n'y aura pas de nouvel accord », nous a catégoriquement réitéré le porte-parole du ministère des affaires étrangères, M. Innocencio Arias, à l'issue des négociations. Du côté espagnol, on continue à croire que les Etats-Unis acceptent l'exigence de Madrid, mais qu'ils attendent pour cela le dernier moment.

THIERRY MALINIAK.

● Consultations franco-espagnoles et franco-portugaises. — Le premier ministre espagnol, M. Felipe Gonzalez, est attendu le lundi 9 novembre à Paris pour une visite de travail à l'invitation de M. Jacques Chirac. Il sera également reçu par le président Mitterrand, qu'il avait rencontré l'été dernier dans les Landes. Cette visite, qui entre dans le cadre des contacts réguliers entre Paris et Madrid, devrait être consacrée essentiellement aux affaires de la Communauté européenne ainsi qu'au problème basque et aux échanges culturels entre les deux pays. M. Chirac, qui s'était rendu à Madrid en novembre 1986, effectuera par ailleurs une visite de travail de quelques heures au Portugal, le 13 novembre.

Asie

JAPON : un entretien avec le nouveau premier ministre

« Nous devons avoir une diplomatie fiable » nous déclare M. Takeshita

TOKYO de notre correspondant

C'est un homme prudent, effaçant une modestie tranchant avec la confiance en soi de son prédécesseur, qui a pris, le vendredi 6 novembre, les rênes du pouvoir de la troisième puissance mondiale à un moment où, comme le reste du monde, elle traverse une tempête monétaire et boursière. A l'instabilité de l'environnement international, M. Noboru Takeshita a répondu par la formation d'un cabinet, sans doute sans grand relief, mais solide, fondé sur un savant équilibre des forces du Parti libéral démocrate afin d'en consolider l'unité.

M. Takeshita ne cherche pas à briller ou à se croire investi d'une mission historique: « Mon cabinet ne sera qu'une goutte d'eau dans l'histoire nationale », dit-il en conclusion de notre entretien. Equilibrant les questions embarrassantes, il se réfugie volontiers dans l'ironie. Lui sera-t-il difficile de succéder à M. Nakasone? « M. Nakasone est plus grand que moi et, selon les critères de beauté masculine japonaise, c'est un bel homme. Moi, on dit que je suis plutôt « baby face ». Il ne me reste plus qu'à mettre en valeur mes capacités intellectuelles. On dit aussi que je suis un grand partisan du consensus. C'est vrai: je prête toujours l'oreille à ce que l'on me dit. Mais il ne faut pas être hésitant pour autant et, soyez-en sûr, tous les jours je me répète: c'est à toi maintenant de décider. »

Suave et apparemment serein, M. Takeshita, qui a la réputation de ne jamais lever la voix, est un homme patient et tenace, mais aussi pragmatique. L'un des leit-motifs du nouveau premier ministre est « une diplomatie fiable » — une pierre dans le jardin Nakasone,

qui, trop souvent, a fait des promesses qu'il n'a pas pu tenir. M. Takeshita sait parfaitement ce que les partenaires du Japon attendent de lui, et il prend date: « Le prochain budget sera orienté vers la demande intérieure sans que l'on ait besoin de recourir à un budget supplémentaire. Quant à la réforme fiscale, c'est moi qui l'ai lancée en tant que ministre des finances, et elle sera faite qu'il l'arrive. »

« Membres de camp occidental »

Depuis la guerre, le Japon a longtemps cru avoir une vision claire de son destin comme pays pauvre en matières premières et devant exporter pour survivre. Aujourd'hui, il est riche: quel rôle doit-il assumer sur la scène internationale? « Lorsque le traité de sécurité nippo-américain a été passé (1951), notre revenu par tête d'habitant était le sixième de celui des Etats-Unis. Aujourd'hui, nous sommes pratiquement à égalité, mais quand il y a des conflits, par exemple dans le Golfe persique, le Japon n'intervient pas. C'est une situation gênante dont nous sommes conscients. Mais en raison des dispositions de la Constitution, notre capacité militaire est limitée. Nous devons assumer des responsabilités dans d'autres domaines. Je considère la coopération internationale dans le domaine économique comme prioritaire pour le Japon. Nous sommes membres du camp occidental et nous en assumons les responsabilités, mais dans le respect aussi du traité de sécurité avec les Etats-Unis. »

L'alliance militaire avec les Etats-Unis se double cependant d'une rivalité économique de plus en plus évidente: « Cette contradiction s'aggrave et devient inqui-

tante. Pour remédier aux frictions économiques, le Japon doit en premier lieu résoudre ses problèmes internes. Il faut mener parallèlement les deux démarches: chercher des solutions aux problèmes internes et en même temps aux rapports américains-japonais. Mon expérience dans le cadre du comité yen-dollar, lorsque j'étais ministre des finances, m'incite à penser que c'est la meilleure méthode pour obtenir des résultats. »

M. Nakasone a fait sauter le verrou qui limitait à 1% du PNB les dépenses militaires, mais assumer davantage de responsabilités sur le plan international suppose que le Japon consacre de plus en plus de financements aux questions de défense: « C'est exact. On peut, je crois, obtenir l'adhésion progressive du peuple japonais à une telle politique, si on lui explique que l'augmentation du budget militaire est surtout destinée au maintien de la sécurité nationale. » Ou bien se libérer de l'hypothèque que fait peser l'article 9 de la Constitution sur la souveraineté du Japon en lui interdisant le recours à la guerre et en limitant ainsi ses capacités défensives? « Lorsque j'étais jeune, je considérais la Constitution comme un texte qui avait été traduit de l'américain [ce qui est effectivement le cas]. Mais les Japonais sont favorables au pacifisme, et je n'ai pas dans l'esprit de faire procéder à un référendum pour amender la Constitution. »

Le Japon riche et puissant de cette fin de siècle sent-il encore peser sur lui le poids de sa responsabilité dans la guerre? « J'ai été l'un des derniers sous-secrétaires de l'armée japonaise: le jour où je mourrai, je pense que la période de l'après-guerre sera achevée... Mais soyons réalistes, ce sont les efforts quotidiens des Japonais pour développer la coopération économique

avec les pays d'Asie qui feront progressivement disparaître les séquelles de la guerre. »

La grand slogan de l'ère Nakasone a été l'« internationalisation »: qu'est-ce que cette notion, pour le moins vague, signifie pour M. Takeshita? « L'économie japonaise est sans doute celle qui a le plus bénéficié du principe du libre échange. Aussi, l'internationalisation du Japon me paraît-elle prioritaire. J'ai l'intention de développer sans relâche les arguments permettant de changer la mentalité des Japonais afin que la population considère cette internationalisation non pas comme imposée de l'extérieur, mais comme une évolution normale pour une grande puissance. »

Le « furusato »

Concrètement, comment se traduit cet acte de foi? « L'internationalisation se fera sur la base du rapport Maekawa qui a souligné la nécessité d'un ajustement structurel de l'économie japonaise. L'ouverture plus grande du marché japonais va poser des problèmes d'emploi que nous devons résoudre par un effort particulier sur la formation professionnelle. »

Cette internationalisation n'est-elle pas en contradiction avec ce retour au furusato (le village natal) que prône le nouveau premier ministre? « Ma thèse sur le furusato consiste à réaménager le territoire national et à développer l'infrastructure sociale afin que chacun ait le sentiment d'appartenir à une communauté, à un furusato. Pour atteindre cet objectif, il faut encourager la demande interne: l'internationalisation se fera, mais elle doit être poursuivie en conservant l'identité culturelle japonaise. »

PHILIPPE PONS.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

Le sort d'Alain Guillo

Le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, a convoqué, vendredi 6 novembre, M. Iakov Riabov, ambassadeur d'URSS à Paris, pour lui exprimer et le vive préoccupation du gouvernement français au sujet du journaliste Alain Guillo, retenu en Afghanistan, et lui demander « la contribution des autorités soviétiques en vue d'un dénouement rapide », a annoncé un communiqué du Quai d'Orsay.

Le numéro un de Kaboul, M. Najibullah, avait confirmé peu auparavant, à Moscou, qu'Alain Guillo, photographe à l'agence Sygma, avait été arrêté en Afghanistan avec un groupe de résistants et faisait l'objet d'une « enquête judiciaire ». Il avait précisé que le journaliste français était déjà entré illégalement en Afghanistan neuf fois.

De son côté, Jacques Abouchar, journaliste d'Antenne 2, qui avait été emprisonné en Afghanistan en 1984, s'est déclaré, au micro de RMC, préoccupé par le sort de son confrère, journaliste indépendant, donc plus vulnérable car ne disposant pas du soutien d'une organisation puissante comme celle d'une télévision, qui a « des moyens de pression ».

La guerre du Golfe

L'Irak accentue sa pression militaire

L'Irak a accentué sa pression sur l'Iran, vendredi 6 novembre, en multipliant, à deux jours de l'ouverture du sommet arabe d'Amman, ses bombardements aériens contre des installations économiques, au lendemain de raids contre des pétroliers. Ces raids, dont un seul a été confirmé par les Lloyd's de Londres, ont entraîné des réparations de la part de la marine iranienne qui a attaqué à la roquette anti-char le pétrolier américain Grand Wisdom, battant pavillon panaméen, en présence d'une frégate américaine impuissante.

Par vagues successives, l'aviation irakienne a pilonné le complexe pétrochimique de Bender Khomeini, dans le nord du Golfe, le laissant, selon Bagdad, « en flammes ». Ces bombardements ont suscité de nouvelles menaces de riposte de la part de l'Iran, dont le président, M. Ali Khamenei, a déclaré vendredi que « l'Irak devrait être puni ». L'Irak « pousse le monde à ne pas le faire ». D'autre part, certaines contradictions sont apparues vendredi dans la position de l'URSS. Un officiel soviétique, M. Boris Pyadyshchev, a écarté, à l'ONU, un éventuel

recours à des sanctions contre l'Irak, qualifiant de « constructive » l'approche « générale » de ce pays. Dans le même temps à Bagdad, le chargé d'affaires d'URSS en Irak, M. Vladimir Vochakhen, déclarait que son pays « ne s'opposera pas » à l'imposition par l'ONU de sanctions et contre la partie « qui refusera un cessez-le-feu et que Moscou soutient le feu de l'Irak ». — (AFP, AP, Reuter.)

Vietnam

un prêtre condamné à la prison à vie

Le père Tran Dinh Thu, âgé de quatre-vingt-un ans, et M. Chiu Van Dai, responsables d'un couvent catholique de la banlieue de Ho-Chi-Minh-Ville (ex-Saigon), reconnus coupables d'avoir entraîné un armé des contre-révolutionnaires, ont été condamnés, jeudi 5 novembre, à la détention à perpétuité par un tribunal populaire. Vingt et un de leurs « complices » ont été condamnés à des peines de cinq à vingt ans de prison. Soixante-trois autres catholiques ont été acquittés parce que leurs crimes ont été jugés « mineurs », a annoncé l'agence officielle de presse vietnamienne. Le père Thu est directeur de la Congrégation des maristes rédempteurs, installée à Tam-Phu,

dans le district de Thu-Duc. Il avait déjà été interné de 1975 à 1977. — (AFP-UP.)

Tchad

Des missiles américains Stinger pour le président Habré

Le gouvernement américain a décidé de fournir des missiles Stinger au Tchad pour renforcer les capacités de défense antiaérienne de ce pays face à la Libye. La décision, prise il y a environ deux mois, a été confirmée le vendredi 6 novembre par le Pentagone et le département d'Etat. « Les raisons de cette décision sont évidentes. Ce sont des armes défensives, et le Tchad est victime de survols continus d'avions libyens », a déclaré le porte-parole du département d'Etat, M. Charles Redman.

Le missile Stinger, arme individuelle et très maniable, est considéré comme particulièrement efficace par les spécialistes. Les Stinger ont fait leurs preuves en Afghanistan, où leur utilisation par les moudjahidines a considérablement restreint la marge de manœuvre de l'aviation soviétique. M. Redman a indiqué qu'une équipe chargée d'entraîner l'armée tchadienne au maniement de cette

arme se trouvait déjà sur place. Il n'a précisé ni le nombre de missiles ni le date de leur livraison. Mais, selon des sources proches du Pentagone, vingt-quatre missiles et sept lanceurs, valant environ 2 millions de dollars, parviendront au Tchad dans une quinzaine de jours. De source informée à Washington, on assure que la France n'a pas réagi négativement à ce geste. « Vous pouvez parier que cela a d'abord été soumis à l'aval de Paris, avant même que nous parlions des Stinger aux Tchadiens », a déclaré un responsable américain.

La Libye a aussitôt dénoncé la fourniture des Stinger à N'Djamena et accusé les Etats-Unis de vouloir provoquer un nouveau conflit. — (AFP, Reuter.)

● PÉROU: audacieux coup de force de la guérilla. — Des membres du mouvement péruvien d'extrême gauche Tupac Amaru ont réalisé, le vendredi 6 novembre, un des plus audacieux coups de force de la guérilla en occupant pendant cinq heures la ville de Juanjui, à 600 kilomètres au nord-est de Lima. L'attaque de cette agglomération de deux mille habitants a fait un mort et quatre blessés dans les rangs de la police. Les deux cents à trois cents assaillants ont dynamité trois commissariats de police avant de se retirer. — (AFP, Reuter.)

● INDE: sept tués au Pendjab. — Des séparatistes sikhs ont tué sept personnes au Pendjab, dont quatre policiers, le vendredi 6 novembre, ont annoncé la police et l'agence PTL. Le ministre de l'intérieur, M. Buta Singh, a déclaré que les forces de sécurité avaient arrêté mille neuf cent trente-cinq suspects et en avaient tué cent quatre-vingt-dix-sept autres entre le 12 mai et le 21 octobre au Pendjab. De leur côté, les militants sikhs ont tué quatre cent quarante-cinq civils et quarante-neuf policiers durant la même période. Des informations non officielles ont fait état de plus de sept cents tués au Pendjab depuis le début de l'année. — (AFP.)

● URSS: l'ancien mari de Marina Vlady à l'honneur. — Sept ans après sa mort, le chanteur-compositeur soviétique Vladimir Vysotsky, dont l'œuvre est très populaire en URSS, vient d'être officiellement reconnu par le Kremlin. Son nom figure sur la longue liste des lauréats du prix de l'Etat décerné à l'occasion du 70^e anniversaire de la révolution d'Octobre. Vysotsky, mort à l'âge de quarante-deux ans en juillet 1980, était le mari de l'actrice française d'origine russe Marina Vlady, qui vient de publier un livre retraçant sa carrière sous le titre Vladimir ou le vol arrêté. — (Reuter.)

LES DERNIÈRES NOUVELLES DU FRONT. AU FORUM RMC-FR3 J-M. LE PEN.

Dimanche 8 Novembre à 13 h 30



Toute la vie est au programme.



Politique

L'affaire des ventes d'armes françaises à l'Iran

La polémique entre le gouvernement et les socialistes se poursuit un ton au-dessous

« Faites attention à ne pas alimenter un contrat qui n'est au bénéfice de personne ! » c'est l'appel lancé par le premier ministre, M. Jacques Chirac, aux hommes politiques à propos des affaires.

Invité du « Samedi 1 heure » sur Canal Plus, M. Chirac a affirmé que le gouvernement ne fait « ni machine arrière ni machine avant » sur l'affaire des ventes d'armes à l'Iran. « Laissons la justice faire son travail (...) et, à partir de là, les sanctions, s'il doit y en avoir, devront et seront appliquées, bien entendu, et l'opinion publique jugera de l'éventuelle responsabilité des hommes politiques concernés, des ministres », a poursuivi M. Chirac, qui n'a à aucun moment lancé un appel au président de la

République pour obtenir des éclaircissements. « S'il y a eu livraison d'armes à l'Iran, contrairement à la politique de la France, alors oui, c'est une affaire d'Etat », a-t-il toutefois affirmé. Ainsi M. Chirac continue de souligner, d'un même mouvement, le chaud et le froid.

Tandis que M. Bergeron, secrétaire général de FO, demande « aux politiques de mettre la pédale douce sur le déballage d'affaires qui mettent en cause la stabilité des institutions », les socialistes ne restent pas silencieux. C'est ainsi que M. Pierre Mauroy a fait une mise au point sur les principales étapes de la politique française à l'égard de l'Irak et de l'Iran. L'ancien premier ministre a également reproché

à M. Alain Juppé, porte-parole du gouvernement, de ne pas avoir le sens de l'Etat. M. Mauroy a enfin rappelé que c'est un gouvernement de droite qui, le 21 janvier 1981, levé l'embargo sur les ventes d'armes à l'Iran.

Dans l'entourage du chef de l'Etat, on considère que cette affaire a été lancée par de hauts responsables du cabinet du premier ministre, du ministère de l'Intérieur et du ministère de la Justice. De son côté, M. Baudouin, porte-parole du premier ministre, après avoir assuré que l'Hôtel Matignon n'interpellerait pas sur cette affaire le chef de l'Etat, a indiqué que MM. Mitterrand et Chirac en parleraient très prochainement.

Dans la presse parisienne, *Libération* s'interroge sur la stratégie chiraquienne et assure qu'elle conduit tout droit à une nouvelle candidature de M. Mitterrand, tandis que *l'Humanité* dénonce « la mentalité de marchands de canons » propre à tous les dirigeants français. Enfin le *Quotidien de Paris* parle d'un « coup armistice » entre l'Elysée et Matignon.

A l'étranger, la presse estime généralement que, derrière le scandale, c'est le président de la République qui est visé à l'approche de l'élection présidentielle. L'agence Tass souligne, elle, que « les coups en dessous de la ceinture font partie depuis longtemps des manœuvres politiques du pays ».

M. Chirac veut préserver ce qui reste de la cohabitation

C'est en débarquant de l'avion qui le ramenait d'Iraql, mardi 3 novembre, que M. Chirac, assure-t-on à Matignon, a été informé des développements pris par l'affaire Luchaire. Le premier ministre aurait alors, selon les mêmes sources, manifesté son étonnement devant l'ampleur médiatique et politique accordée à la diffusion du rapport Barba.

Se rendant en Bretagne jeudi, M. Chirac n'a pas parlé d'une « affaire d'Etat », selon la formule un peu hâtive utilisée par M. Alain Juppé, porte-parole du gouvernement, à la sortie du conseil des ministres la veille ; il y a vu plutôt une « regrettable scorie du système démocratique » comme il en profère toujours en période préélectorale. Il faudrait donc désormais « déplorer l'exploitation outrancière » donnée à de tels événements.

« L'affaire Luchaire » elle-même. C'est donc exclusivement sur les socialistes et sur les gouvernements précédents que portent ces reproches. Le premier ministre, par la voix de M. Baudouin, a fait la leçon aux socialistes en prenant la défense — une fois n'est pas coutume — des journalistes qui ont fait leur métier et qu'on ne « doit pas soupçonner d'être manipulés ».

Cette allusion vise à l'évidence MM. Joxe et Herou, qui ont manifesté quelque agacement envers la presse ces derniers jours. Il n'est demeuré pas moins, pour l'Hôtel Matignon, que « ce n'est pas polémique » que de rappeler que quatre affaires se sont produites sous un gouvernement socialiste, c'est-à-dire, souligne-t-on, avant la cohabitation. Et sur le ton d'une fausse innocence, M. Baudouin énumère, comme il s'agitait d'un simple catalogue : un détournement de fonds publics, une tentative de subornation de témoins, un acte de piraterie internationale avec mort d'homme et un trafic d'armes illicites. Prévert n'aurait pas mieux fait.

En regard de ces « graves » affaires, le porte-parole de M. Chirac évoque nullement l'affaire Chauvet ni l'affaire Michel Droit, qui ne sont pas de même nature, non plus celle du faux passeport de M. Challer. En revanche, il insiste sur le fait que, depuis mars 1986, « aucune exportation d'armes françaises n'a eu lieu vers

l'Iran ». Si M. Baudouin ne parle à aucun moment de sommes d'argent versées à des intermédiaires proches du PS, c'est qu'il ne veut rien insinuer qui ne soit prouvé et, au passage, il s'offre même le luxe de réprover l'attitude de certains socialistes qui voudraient faire de M. Charles Hernu un bon émissaire.

Il est sans doute quelque peu artificiel de mettre en cause le gouvernement socialiste à l'occasion de ces « graves affaires », tout en affectant d'ignorer que M. Mitterrand était alors président de la République. Mais si cela est fait aussi clairement, c'est pour souligner la volonté de M. Chirac de préserver ce qui reste de la cohabitation. Toutefois, en s'adressant samedi aux militants RPR de Paris réunis à l'initiative de M. Jean Tibéri, député de la capitale, il ne pourra pas ignorer l'impudence de ses partisans.

POINT DE VUE

Salir, disent-ils !

par Lionel Jospin
premier secrétaire du PS

Je ne peux laisser passer sans réagir les déclarations de M. Chirac et de son porte-parole, M. Baudouin, car, aujourd'hui, chez eux, l'hypocrisie le dispute au cynisme.

Des armes à l'Iran, il en a été vendu avant mai 1981 (l'embargo avait même été levé en janvier par le précédent gouvernement) ; en 1981 et 1986, malgré les instructions contraignantes réitérées par les autorités de l'Etat ; et peut-être même après 1986.

Chacun sait bien dans la presse que la campagne brutale conduite contre le Parti socialiste, et maintenant contre le président de la République, est orchestrée dans ses moindres détails par Matignon. C'est de là que viennent les informations livrées à certains journaux. C'est de là qu'a pu être donné au *Figaro* le rapport « confidentiel défense ». Ce qui est d'ailleurs un crime du point de vue de la loi.

Si des fautes ont été commises par des responsables, militaires ou politiques, à l'occasion des fraudes à l'exportation d'armes organisées par la société Luchaire, alors c'est à la justice de s'en saisir. Encore faut-il que ces fautes soient établies, ce qui n'est pas, à ma connaissance, le cas dans le rapport Barba. Encore faut-il que la justice puisse agir selon ses règles et ses garanties. Or on a retardé l'action du juge en laissant dormir le rapport ; mais on a alimenté les médias pour salir les socialistes.

La méthode qui consiste pour les chiraquiens à lancer une campagne et, pour leur chef, à jouer les pères nobles et à se donner les gants de ne point vouloir l'exploiter, porte la marque spécifique de ce groupe politique. MM. Chaban-Delmas et Giscard d'Estaing l'ont subie en 1974 et 1981, à la veille d'autres élections présidentielles. M. Chirac n'en a finalement guère tiré profit. Il veut nous infliger le même traitement en 1988, mais il sera cette fois encore battu.

Les socialistes ne se laisseront pas intimider par une campagne de colonnes où insinuations et condamnations se succèdent dans le fracas d'un procès sans preuves. Ils ne se laisseront pas non plus impressionner par une équipe gouvernementale, dont le ministre de l'Intérieur trouve des cercles de jeux qui avaient été fermés par précaution, et dont le garde des sceaux trouve normal de spéculer à la hausse et à la baisse sur les pierres précieuses.

Le débat sur le financement des partis est relancé

En marge de l'affaire Luchaire, le débat sur le financement des partis politiques bat son plein. Le conseil politique du Centre des démocrates sociaux (CDS), qui s'est réuni à Paris samedi 7 novembre, devait décider du dépôt au Parlement d'une proposition de loi sur le financement des formations politiques.

Ce texte s'articule autour de quatre idées : le recours accru au financement public pour les campagnes électorales, des incitations fiscales modestes pour les contributions privées, un regard sur la transparence des caisses des partis et le plafonnement des dépenses électorales. Le secrétaire général du CDS, M. Jacques Barrot, a indiqué que le groupe de travail sénateurs-députés de la majorité qui doit se mettre en place pour travailler sur ce dossier pourrait définir « les contours » d'une proposition susceptible d'être adoptée à la prochaine session du Parlement.

Samedi, sur Canal Plus, le premier ministre, M. Jacques Chirac a affirmé qu'il est favorable à la réunion d'une commission parlementaire qui puisse faire « rapidement des propositions pour savoir comment l'on pourrait améliorer la transparence ». M. Chirac ne se fait toutefois pas « beaucoup d'illusions, car il y aura toujours des financements secrets : c'est dans la nature des hommes. Mais, enfin, on pourrait au moins améliorer la transparence en exigeant en particulier de savoir comment et à quel niveau les différentes campagnes législatives, présidentielles, communales, sont financées ».

« M. Charles Hernu contre l'événement du jeudi. — L'ancien ministre de la défense, M. Charles Hernu, a publié la déclaration suivante : « M. Hernu a pris connaissance du journal numéro de l'événement du jeudi le mettant en cause sans égards, ni pour son honneur ni même pour sa vie privée. Il a chargé son avocat, M. Christian Charrière-Bourmazel, de mettre en œuvre les procédures appropriées et il réagit de la même manière contre les atteintes de même nature dont il serait victime. »

La politique française au Proche-Orient entre 1981 et 1986

« Nous n'acceptons pas que l'Irak puisse être battu » réaffirme M. Pierre Mauroy

M. Pierre Mauroy, ancien premier ministre, nous a adressé, vendredi 6 novembre, le texte suivant : « La confusion complaisamment entretenue brouille les cartes, dans le but évident non seulement de compromettre le Parti socialiste, mais surtout d'atteindre le président de la République.

« Comme ancien premier ministre, je voudrais effectuer une mise au point sur trois plans :

« Sur la politique de la France à l'égard du conflit entre l'Iran et l'Irak : ce conflit a éclaté en 1980, c'est-à-dire avant que nous ne prenions en charge les responsabilités de l'Etat. La politique d'embargo avait été décidée le 21 mai 1980. Elle concernait l'ailleurs d'autres pays européens. Un fait notant est déchu à beaucoup. L'embargo a été levé en France le 21 janvier 1981 par le gouvernement de l'époque. Il n'a pas été rétabli depuis. Et pourtant, de notre propre initiative, nous avons appliqué à l'égard de l'Iran et en matière d'armes une stricte politique de refus. Dans ce conflit, la position de la France est simple au niveau des principes, mais complexe dans l'application. Pour ce qui est des principes, nous n'avons pas d'ennemis mais nous n'acceptons pas que l'Irak puisse être battu. Il en va en effet de l'équilibre d'ensemble du Proche et du Moyen-Orient. La mise en œuvre de cette politique s'est trouvée compliquée par le fait que les deux belligérants se sont installés dans une guerre d'usure, continue en vies humaines comme en destructions matérielles.

« Des manquements personnels »

« Je peux vous dire et en confiance que, lors de mes nombreux entretiens avec le président de la République sur ce sujet, jamais nous n'avons envisagé de remettre en cause cette politique de refus. Mais que tout notre problème était d'apprécier la juste mesure de l'aide qu'il convenait d'apporter à l'Irak.

« Cette politique délicate a été poursuivie par Laurent Fabius dans un contexte encore plus difficile. En effet, la France se trouvait en plus confrontée au dramatique problème des otages de Liban. Jamais nous n'avons modifié le cap.

« Ma seconde mise au point concerne ce que l'on appelle

l'affaire Luchaire. Je rappelle que s'il y a eu trafic, c'est parce qu'une politique de refus avait été définie et appliquée par mon gouvernement, sinon les exportations à destination de l'Iran n'auraient pas posé de problème.

« Comme tout le monde, pour apprécier le dossier, je ne peux me référer qu'à un rapport administratif qui n'est qu'un exposé de déclarations sans qu'il y ait eu confrontation ni véritable enquête.

« L'existence d'un trafic, au profit de l'Iran, aurait été signalé à la fin du mois de mai 1984. Je peux simplement dire qu'au milieu des dizaines de messages qui sont quotidiennement passés au président de la République et au premier ministre, il me paraît tout à fait naturel que, informé d'un trafic, le chef de l'Etat ait demandé que le ministère de la défense en soit saisi, lui qui est le supérieur hiérarchique de la DGSE. Je ne vois pas quelle autre réaction aurait pu être celle du président.

« D'ailleurs, l'observe que, si cette affaire existe, c'est parce qu'après la levée de l'embargo, les socialistes ont appliqué à l'égard de l'Iran la politique de refus et engagé, dès lors qu'ils ont eu connaissance d'un cas de non-application de leurs instructions, les procédures d'enquête nécessaires.

« Cela signifie qu'il y a eu un dérogement et des manquements personnels à l'application de la politique gouvernementale à un échelon que ignore. Il est donc normal qu'une enquête ait été ouverte. Elle l'a été par le ministre Paul Quilès. Et d'ailleurs les modalités de notre politique de refus ont été rappelées par le gouvernement de Laurent Fabius, puisque j'avais quitté mes fonctions en juillet 1984.

« Ce qui importe, c'est la continuité d'une seule et même politique pendant cinq ans sous l'autorité du président de la République. Il est souhaitable que l'enquête soit aujourd'hui menée à bien et que les sanctions éventuelles soient prises. J'aurais apprécié que le ministre de la défense, dans sa déclaration à l'Assemblée nationale, puisse nous apporter les informations complètes pour éclairer ce dossier.

ANDRÉ PASSERON.

Un nouveau démenti de M. Jean-François Dubois

M. Jean-François Dubois, avocat de M. Jean-François Dubois, mis en cause dans l'affaire Luchaire, a diffusé, vendredi 6 novembre, un communiqué dans lequel son client « dément le rôle et les propos qui lui sont prêtés » par le rapport du contrôleur général des armées, Jean-François Barba.

M. Dubois, ajoute le communiqué, « s'inquiète de voir ainsi un procès instruit sur la place publique, sans aucune garantie de droit ».

« Après avoir pris connaissance du rapport Barba tel qu'il est publié », M. Dubois « confirme les termes » de son communiqué du 3 novembre (*Le Monde* du 4 novembre). Dans celui-ci, il affirmait notamment n'avoir « jamais donné à aucune société l'autorisation expresse ou tacite d'exporter des armes vers l'Iran ».

Le regain de tension en Nouvelle-Calédonie

Après la mort d'un jeune Mélanésien de dix-huit ans, attaché, le ministre des DOM-TOM, par un « tir de discussion » et la fusillade qui a suivi le même jour, blessant deux gendarmes, le FLNKS a dénoncé « le droit délibéré d'exploiter un Canaque », instauré, selon lui, en Nouvelle-Calédonie. De son côté, le Parti socialiste a accusé le gouvernement d'être incapable d'apaiser « les tensions dans ce territoire », tandis que M. Harlem Désir, président de SOS-Racisme, demandait solennellement au gouvernement « la révision du procès de Hienghène (les auteurs de l'émasculation, qui avait coûté la vie à dix Mélanésiens ont été acquittés) et des sanctions exemplaires contre les responsables de la mort de jeune Canaque ». M. Jack Lang a, lui, estimé que « le gouvernement de la droite a introduit le désordre et la violence en Nouvelle-Calédonie », tandis qu'un syndicat de policiers, la FPIP, proche de l'extrême droite, a demandé, en revanche, la dissolution du FLNKS.

« La chasse au Canaque est ouverte » affirme M. Jean-Marie Tjibaou

NOUMÉA
de notre correspondant

Le visage fermé, cartouchières noires à la taille, et carabines levées à la verticale, les jeunes se sont livrés dans un garde-à-vous improvisé au passage du cortège qui traversait la tribu. Certains d'entre eux ont même tiré des salves en l'air.

du harcèlement continu auquel se livrent les forces de l'ordre contre les tribus mélanésiennes. Il y aura certainement d'autres événements de ce genre. Cela va se généraliser. La situation va se radicaliser.

Ce sont eux, les « enragés de Saint-Louis », qui, vendredi après-midi 6 novembre, révoqués par la mort de Léopold Davano, tombé sous les balles d'un gendarme-paracriste, ont livré aux forces de l'ordre une véritable bataille au cœur de la tribu, dont on se demande par quel miracle elle n'a pas fait de victimes (deux gendarmes légèrement blessés). Ce samedi 7 novembre, alignés en haie d'honneur, ils jetent un dernier regard sur le cercueil de leur copain « Popol » enveloppé dans un drapeau « kanak », qu'une camionnette conduit au cimetière de la tribu.

M. Jean-Marie Tjibaou, le chef de file du mouvement indépendantiste, ne disait pas autre chose, samedi matin, sur les ondes de Radio-Djido (FLNKS) : « Nous avions déjà annoncé qu'après le verdict d'acquiescement des tuteurs de Hienghène la chasse au Canaque est ouverte. Il faut que les Canaques prennent conscience de cet état de fait et qu'ils s'organisent pour assurer leur sécurité. Quant au dialogue, c'est un grand mot. A partir du moment où il n'y a pas de conditions de dialogue, on ne peut pas parler de dialogue. »

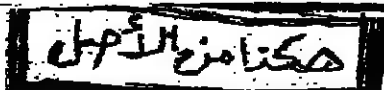
Derrière, une foule de sept cents à huit cents personnes suit dans un lourd silence, parfois troublé de quelques sanglots étouffés. Il y a là tous les habitants de Saint-Louis, auxquels se sont joints de nombreux militants et cadres du FLNKS, certains étant venus de brousse ou de îles pour l'occasion.

Pour l'instant, en tout cas, les gendarmes ont préféré rester discrets : ils ont simplement établi deux barrières sur la route territoriale numéro 2 qui borde la tribu, afin de permettre au cortège de gagner sans encombre le cimetière. Singulière cérémonie, en vérité, que ces funérailles où paraded de jeunes militants aux allures de guérilleros, sous le regard lointain d'un gendarmier embusqué, et dans l'indifférence totale d'une ville engourdie dans sa douce vita du week-end.

M. Yeivéné-Yeivéné, président de la région des Îles Loyauté, numéro deux du Front, s'est glissé dans la masse. Ses pronostics sont sombres : « Les incidents de vendredi étaient inévitables en raison

Saisissant contraste, mais qui rappelle que la tribu de Saint-Louis est bien cette anomalie de l'histoire : un coin de brousse canaque planté au cœur du grand Nouméa.

F. B.



Politique

La discussion budgétaire à l'Assemblée nationale

COMMUNICATION : programme minimum

« L'audiovisuel français, aujourd'hui, est comme vous : le pied foulé, il claudique, incapable de gagner le marathon de la guerre des images ! Mais vous serez plus vite remis de votre cheville que le paysage audiovisuel français », a lancé M. Bernard Schreiner (PS, Yvelines) en regardant M. François Léotard, qui s'est récemment foulé la cheville. « Sur le petit écran, c'est la « Télémagot » qui règne en maître ! », a déploré de son côté M. Jean-Jack Queyranne (PS, Rhône). « Le magot, c'est M. Harau qui l'a », a riposté hilaré M. François Léotard (UDF, Mayenne), tandis que le ministre a accusé les socialistes d'être « responsables de la chute de la production française de fiction (...). Un peu de décence ! La création française a diminué de 20 % entre 1981 et 1986 ».

Pour couper court aux critiques, M. François Léotard a allumé trois contre-feux : en confirmant l'accord entre Canal Plus et les producteurs de cinéma, en démentant tout licenciement dans le secteur public de l'audiovisuel, et surtout en annonçant un important excédent de redevance de 250 millions de francs pour cette année et de 100 millions escomptés à partir de 1988. Cette dernière somme ira à RFO, Radio France, Radio France internationale et INA.

Quant à la répartition des 250 millions de francs, elle se fera, a précisé M. Léotard, de la façon suivante : 90 millions de francs exclusivement consacrés à la création pour Antenne 2 (dont le budget croît de 15 %) ; 60 millions de francs, toujours pour la création, attribués à FR 3 ; 100 millions de francs à l'UDF, destinés à l'amélioration de l'effort de recherche et du réseau de diffusion dans les zones rurales. Ces sommes seront affectées à la fin de l'année après le vote d'un collectif budgétaire.

L'annonce de cette manne (dont pour partie à une plus grande efficacité des services qui perçoivent la redevance) a provoqué un vif mouvement de protestation sur les bancs socialistes. MM. Schreiner et Queyranne ont estimé que le ministre introduisait un élément nouveau dans la discussion budgétaire et qu'il

Le ministre de la culture et de la communication n'a décliné pas de chance. La semaine dernière, il défendait à l'Assemblée nationale son budget de la culture, au lendemain d'une manifestation de mécontentement des exploitants de salles de cinéma. Vendredi 6 novembre, c'est sur fond d'appel à la grève générale à Radio France, FR 3 et Radio France internationale qu'il a présenté les crédits de la communication. « Le secteur public télévisuel se porte très bien, contrairement aux catastrophes annoncées », a pourtant affirmé le ministre.

D'un montant total de 8,7 milliards de francs, le budget de la communication progresse de 2,6 %. Il faut également y ajouter 2 milliards de francs provenant des recettes publicitaires (plafonnées) des chaînes de télévision. Ces crédits, qui représentent 0,73 % du budget général de la nation, ont été adoptés en partie, la majorité votant pour, les oppositions de gauche et d'extrême droite contre. Les titres IV (qui concerne notamment les aides à la presse) et V (investissements de l'Etat) ont été repoussés par l'Assemblée, dans un cas par manque de diligence des députés de la majorité à tourner les clés, dans l'autre parce que des travers ont été oubliées.

fallait en saisir les commissions concernées M. Jean de Prévaux (RPR-Esone), rapporteur spécial de la commission des finances, a lui-même expliqué qu'il n'avait en aucun cas pu tenir compte de cet excédent futur : « par souci d'orthodoxie budgétaire je n'ai pas voulu réparer l'éventuel ». Le ministre de la culture a alors précisé qu'il avait seulement souhaité informer la représentation nationale qui sera saisie lors du prochain collectif budgétaire de l'existence de cet excédent de redevance.

« L'américanisation »

Pour autant le ministre n'en avait pas fini. Députés de droite et de gauche lui ont en effet reproché d'avoir pour la première fois cette année « contracté à tous les usages », omis de préciser la répartition de la redevance entre les différents organismes bénéficiaires dans la seconde partie de la loi de finances. « Le Parlement ne peut admettre une telle méconnaissance de ses droits. La loi du 30 septembre 1986 autorise le Parlement à [la] percevoir et à [en] approuver la répartition », a protesté le rapporteur pour avis, M. Michel Pelchat (UDF, Essonne). « Comment ne pas s'étonner de cette procédure », s'est indigné M. Christian Bourin (appartenant UDF, Yvelines).

C'est finalement l'orthodoxie budgétaire de M. de Prévaux qui prévaudra, les députés adoptant, avec l'accord de M. Léotard, son amendement de répartition de la redevance qui ne tient pas compte de l'excédent annoncé (1).

D'autre part M. Boutin a vivement reproché au ministre « le gel » de trente-cinq postes et la suppression de cinquante-huit à Radio France, elle a estimé injuste ce traitement infligé à une radio qui avait déjà fait un gros effort l'année dernière. Malgré ses demandes répétées le député bariste n'a obtenu aucune rallonge. M. d'Aubert, applaudi sur les bancs socialistes, s'en est pris, quant à lui, à « l'américanisation des jeux de la télévision ». Comme lui, M. Roland Laroy (PCF, Seine-Maritime) s'est indigné des « menaces de l'impérialisme culturel et financier américain : nous voulons assurer à notre pays la maîtrise de son identité culturelle ».

L'argent

Le Front national par la voix de M. Gabriel Domenechi a poursuivi son dénonciation classique réquisitoire contre les médias qui ne respectent ni le pluralisme, ni les droits de la personne humaine. Quant à MM. Queyranne et Schreiner (PS), ils ont estimé que

« la déréglementation anarchique et brutale » avait transformé l'audiovisuel « en jungle ». Comme d'autres élus de la majorité ils s'en sont également pris à l'argent - qui avait, selon eux, le petit écran.

M. Léotard s'est insurgé contre l'idée selon laquelle les Français seraient déçus de leur télévision : « Antenne 2 est de loin la chaîne préférée des Français (...). Elle a obtenu plus de la moitié des 7 d'or ». Le ministre a également estimé que FR 3 « tirait bien son épingle du jeu ». Il a rappelé les quatre orientations de sa politique : des chaînes publiques de qualité, un rayonnement accru de l'audiovisuel public, le développement du patrimoine audiovisuel et de la diffusion, le développement de la presse écrite.

D'autre part, plusieurs dossiers ont été abordés au cours du débat. LA CNCL : mise en cause par les élus socialistes, M. Michel Péricard (RPR, Yvelines) a demandé cette institution en se demandant si avant l'élection présidentielle, certains ne cherchaient pas « à disqualifier l'arbitre ». « Je pose respectueusement la question au chef de l'Etat. Qu'il soit candidat ou non, les règles qui s'imposent aux autres s'imposent à lui aussi ».

LA PUBLICITE : M. Jacques Barrot (UDF, Haute-Loire) a souligné que le plafond de la redevance publicitaire n'était pas fixé en valeur absolue mais en pourcentage de l'ensemble du marché publicitaire.

AIDES A LA PRESSE : elles représentent 5 milliards en 1988. En 1989, application de l'ensemble de la presse périodique non quotidienne du taux de TVA de 2,10 %.

TÉLÉ-ACHAT : une proposition de loi va être déposée pour interdire cette forme de commerce.

PIERRE SERVENT.

(1) En millions de francs. TDF : 25,5 ; INA : 102,2 ; A2 : 795 ; FR 3 : 230,8 ; Société de radiodiffusion et de télévision d'outre-mer : 615,4 ; Radio France : 1.734,9 ; RFI : 337,6 ; Société d'édition de programmes de télévision : 311,6. Soit un total de 6.247 millions de francs.

TRANSPORTS : les limites du libéralisme

L'Assemblée nationale a adopté, le vendredi 6 novembre, les crédits des routes et de la sécurité routière pour 1988. D'un montant de 7 865,1 millions de francs, ils augmentent de 4,4 % par rapport à 1987 et représentent 0,65 % du budget de l'Etat. Elle a aussi approuvé les crédits des transports, auxquels sont consacrés 3,61 % des dépenses de l'Etat ; d'un montant de 43 384,8 millions, ils diminuent de 6,9 %. Elle a aussi approuvé le budget annexe de la navigation aérienne (2 260 millions, en augmentation de 12,61 %) et ceux du logement et de l'aménagement du territoire, dont elle avait débattu le mercredi 4 novembre. Les députés RPR et UDF ont voté tous ces budgets, qu'ont repoussés ceux du PS et du PC, alors que ceux du FN s'abstenaient.

Qu'il est dur d'être un ministre « libéral » et de devoir dépenser l'argent de l'Etat ! M. Jacques Douffinages en fait l'amère expérience : responsable des transports, il doit fournir assistance et subventions à des entreprises publiques et choisir - sans le secours du marché - les investissements qui seront financés par les fonds publics.

Avec son ministre de tutelle, M. Pierre Méhaignerie, qui a gardé par devoir lui le dossier des routes, il lui faut faire face aux réclamations des élus, qui souhaitent que leurs électeurs paient moins d'impôts mais regrettent que la déviation de leur ville ne soit pas construite dans leur métropole, qu'une autoroute ne vienne pas désenclaver leur circonscription rurale.

« Soutenons les investissements porteurs d'avenir et, pour le reste, laissons jouer le marché. Voilà la ligne de conduite du ministre délégué aux transports. La mettre en application n'est pas toujours aisé. Ainsi la libre concurrence est-elle la meilleure règle pour l'aviation civile ? M. Claude Labbé (RPR, Hauts-de-Seine), rapporteur de la commission de la production, ne le croit pas : « Vous semblez avoir tenté, monsieur le ministre, par toutes les formes du libéralisme (déréglementation, privatisation). Heureusement, avec sagesse, vous avez perçu les limites du système libéral en ce domaine et vous avez procédé à doses homéopathiques : les nouveautés introduites n'ont donc pas causé grand dommage. » La voie d'eau n'est-elle pas, elle aussi, un « investissement porteur

d'avenir » ? Depuis des années, tous ceux qui étudient le dossier en sont persuadés. Pourtant, cette fois encore, elle reste, comme le dit M. Méhaignerie ne devait pas faire preuve d'optimisme, puisque les principaux responsables sont « notre insouciance nationale et notre incivisme », mais il se félicite que soient réalisés « fin 1988 les deux tiers d'un programme de réorption des points noirs initialement décidé en 1986 pour cinq ans grâce à une augmentation de 25 % du budget en 1987 puis de 4 % en 1988 ».

Les transports en commun eux aussi peuvent être conduits par le libéralisme ? M. Douffinages a bien dû constater qu'il ne pouvait pas renoncer à tout dirigisme, ne serait-ce que par ce que c'est le gouvernement qui fixe les tarifs de la SNCF et de la RATP car « il appartient à la puissance publique, même sous un gouvernement libéral, de veiller, puisqu'il s'agit d'entreprises en situation de monopole, à ce que toutes les données, y compris les données sociales, soient prises en compte ». Pourtant, la somme versée par l'Etat à la SNCF pour compenser ces tarifs sociaux diminue, et quand M. Barrot s'en inquiète, le ministre ne le rassure pas vraiment.

THIERRY BRÉHIER.

En Polynésie française

Peines de prison ferme pour les émeutiers de Papeete

Vingt-sept personnes arrêtées après l'émeute du 23 octobre ont été jugées, vendredi 6 novembre, par le tribunal correctionnel de Papeete. Les condamnations vont de deux ans d'emprisonnement à quinze jours de prison. D'autres prévenus devraient comparaitre dès le 10 novembre.

PAPEETE de notre envoyé spécial

Les « flags » à Tahiti ne sont pas toujours bon enfant : ils ont frappé fort dans une ambiance parfois électorale. La présidente du tribunal, M^{me} Evelynne Danson-Charpentier - l'œil vif, le propos cinglant, - avait les alibis d'un conseiller sévère dépêché en catastrophe pour mater une classe de canotiers turbulents s'exprimant souvent avec autant de difficultés en tahitien qu'en français.

Milton Hanata, vingt ans, dockeur occasionnel, n'a pas cherché à forcer son talent. Par bravado ou par

option politique, il s'est refusé à discuter la liste des délits pour lesquels il était poursuivi : jets de pierres sur la police, bris de vitrines, mise à feu d'une voiture. Dans les locaux de la gendarmerie, il avait pourtant raconté l'épisode telle qu'il l'avait vécu : « On nous ditait de ne pas toucher aux banques, aux locaux de l'électricité de Tahiti, aux dépôts d'hydrocarbures, mais qu'on pouvait casser les magasins ».

Devant le tribunal, il s'est braqué, exaspérant la présidente :

« Je n'ai rien à expliquer. « Cela s'appelle une défense négative. Vous avez le choix... »

Au nom du ministère public, M. Eric Grafmüller requerrait aussitôt le « maximum » - deux ans d'emprisonnement - et l'obtenu.

Pour avoir jeté une pierre sur les forces de l'ordre alors que les grenades lacrymogènes pleuvaient autour de lui, un sapeur-pompier, de surcroît agent de police municipal à Faa (municipalité indépendante), a été condamné à treize mois de pri-

son. « Oh allons-nous si ceux qui sont chargés de défendre cette société l'attaquent ? a demandé le procureur. Faudra-t-il en appeler aux voleurs ? Du coup, c'est en vain que M^{me} Yves Louis Sage protestait : « J'ai envie de crier haute à l'aligne. Cet homme était en t-shirt pour aller à son entraînement de volley-ball. Il a jeté une pierre et des nos pierres, comme le dit le par-quet. Il a ensuite lutté contre les incendies toute la nuit. »

« Une société traumatisée »

L'audience, partie à 100 à l'heure, devait se terminer sept heures et demie plus tard. Entre-temps, le tribunal a distribué tout un éventail de peines allant de six mois de prison à quinze jours, en passant par des sanctions « moyennes » de trois ou deux mois d'emprisonnement.

La plupart des vingt-sept prévenus étaient poursuivis pour vol ou recel d'appareils vidéo ou hi-fi ou encore de tee-shirts et de bermudas. Mais les choses étaient claires, tranchées. D'un côté, le ministère public requerrait au nom d'« une société traumatisée ». De l'autre, M^{me} François Laili, plaidait pour « ces prévenus [qui] sont seulement les franges de l'émeute. Ils sont venus par curiosité, pour voir, pour savoir. Ils sont arrivés après. Ce ne sont pas les agents de ces événements ».

« Je ne pensais pas faire de gaffe, a tenté d'expliquer l'un d'eux. C'est comme si j'avais ramassé une pièce par terre. La présidente l'a écouté, puis toisé : « Bien sûr, ce sont des bricoles. Mais si tout le monde avait fait comme vous ! On va bientôt nous expliquer qu'il ne s'est rien passé à Papeete ! »

Prochaine audience le 10 novembre.

LAURENT GRELSAMER.

LIVRES POLITIQUES par André Laurens

Il y a plusieurs approches possibles de la politique. En voici deux qui se distinguent par leur originalité, leur étrangeté au regard de nos habitudes, ce qui est peut-être commun, entre autres, de nous renvoyer à des réalités européennes, mal perçues ou jugées de notre seul point de vue. En sortant de l'Hexagone, on comprendra peut-être mieux ce qui se passe autour de nous et chez nous.

Le surfeur jouant avec les vagues fait, à sa manière, de la politique, une autre politique, qui a ses propres militants. Ils se réclament de la « sensibilité alternative ». La sensibilité est, ici, définie comme « le stock de sentiments, de valeurs et de comportements communs à un groupe donné, pendant un temps donné » ; quant au concept d'alternative, il est pris dans son acception en langue anglaise.

Sous le titre *Le Surfeur et le Militant*, Antoine Maurice, responsable de la politique étrangère du *Journal de Genève*, étudie la genèse d'une culture contestataire en France et en Allemagne pendant les vingt dernières années et à partir de trois modes de production culturelle : l'écologie politique, les nouveaux sports, la pacifisme.

A s'en tenir à l'écologie et au pacifisme, les différences de sensibilités entre les deux pays sautent aux yeux. Loin de les nier, Antoine Maurice les analyse en profondeur et avec un regard qui, pour n'être jamais accusateur, n'en est pas moins perçant. Sa première conclusion sera : « Il n'y a pas tellement d'écart dans les motivations écologistes entre la France et l'Allemagne, mais des différences d'accent à l'intérieur d'une même gamme de motifs. La sensibilité alternative française se construit davantage dans la veine libertaire, voire anarchiste, qui fut celle de 1968. Elle s'oriente vers de brèves flambées de protestation d'une part, vers une politique rapide et éphémère d'autre part. La constitution patiente, intérieure et personnelle de nouveaux espaces d'autonomie et d'arrachement local est moins marquée qu'en Allemagne. »

Les différences sont encore plus nettes s'agissant du pacifisme. Dans la mémoire collective française, ce mot renvoie à celui de capitulation, tandis que, pour les Allemands, c'est la tradition

militariste qui évoque une fin catastrophique. L'auteur montre bien pourquoi le mouvement de la paix rencontra en Allemagne un écho favorable chez les protestants et dans une jeunesse qui découvre la « centralité » de son pays, alors qu'elle est sans illusion sur les régimes de l'Est et qui, malgré son « américanisation » culturelle, se détache de l'image des Etats-Unis après avoir vécu dououreusement le drame vietnamien.

En France, le succès du fait nucléaire, imposé par le général de Gaulle, a remplacé la tentation neutraliste des années 50 comme expression du refus des blocs. La découverte - bien tardive, selon les intellectuels allemands - de la nature réelle du socialisme, dès lors assimilé au mal absolu, ainsi

la politique est celle de l'écrivain hongrois György Konrad dans un essai qui vient d'être publié en France sous le titre *L'antipolitique*. Konrad dit, entre autres, que l'Europe centrale existe, et il en parle avec une force et un talent qui éclatent sous le filtre de deux traductions (du hongrois au français en passant par l'anglais).

Non seulement cette Europe-là existe, mais, selon Konrad, elle peut, en se rapprochant de l'autre, l'occidentale, donner une chance à toute l'Europe de se faire une place autonome entre les deux blocs. Il suffit, en somme, de surmonter le partage de Yalta, pour lequel l'autre ne trouve pas de mots assez durs. La modernité européenne, assurément, est dans cette émancipation à l'égard des puissances tutélaires.

Konrad est tout le contraire d'un va-t-en-guerre et d'un violent. Ce qu'il redoute, précisément, c'est une troisième guerre mondiale. Aussi envisage-t-il, dans un ensemble de textes d'une grande densité, la remise en cause du *status quo* par des moyens pacifiques officiels : le renvoi des troupes étrangères plutôt que les négociations sur le désarmement, qui ne sont que des palliers pour les deux grandes puissances nucléaires - et des voies détournées, sinon insidieuses : le rapprochement des élites des pays concernés, la conquête progressive de leur autonomie et l'adhésion à une attitude politique qu'il appelle l'antipolitique. Il la définit comme une forme de résistance « au pouvoir exorbitant de la classe politique » ou un contre-pouvoir travaillant à la désertation.

« L'antipolitique, écrit-il, c'est le point de vue de la victime. Objet de l'action historique, elle préférerait être le sujet de son propre destin. »

Cet appel aux citoyens - niés en tant que tels - de la non-Europe est un chant d'allégresse puisqu'il s'agit de savoir « ce qui peut être encore fait lorsqu'il est impossible de faire quoi que ce soit ».

★ *Le Surfeur et le Militant*, par Antoine Maurice. Editions Autrement, 233 p., 95 F.

★ *L'antipolitique*, par György Konrad. Editions La Découverte, 234 p., 98 F.

« COMMUNIQUÉ DE LA LICRA »

A LA SUITE D'UN APPEL D'OFFRES EMANANT :

- l'un du ministère de l'Équipement de la République islamique de Mauritanie,
 - l'autre de la Banque islamique de développement.
- « Deux publicités relatives à des appels d'offres ont été publiées dans les éditions du *Monde* datées 8 octobre et 23 octobre.

Les publicités précisaient, l'une et l'autre, parmi les conditions de l'offre, la soumission à des règles de boycottage. La LICRA rappelle que ces clauses, qui ont échappé à la vigilance du *Monde*, sont contraires aux dispositions de la loi française antiboycottage.

En vertu de cette législation et des textes réglementaires d'application, des consignes très strictes ont été données aux différents opérateurs économiques et organismes administratifs intervenant en matière de commerce international pour que ces dispositions antiboycottage soient rigoureusement respectées.

A cette fin, un organisme a été institué au sein de la Direction des relations économiques extérieures : le Centre d'informations sur les clauses restrictives en matière de commerce extérieur (C.I.C.R.E.), auquel tout opérateur économique peut s'adresser.

LIGUE INTERNATIONALE CONTRE LE RACISME ET L'ANTISÉMITISME (LICRA)
40, rue de Paradis - 75010 PARIS.

Société

Bernard Sourisseau condamné à six ans de réclusion criminelle

L'espion imprévisible

RENNES

de notre envoyé spécial

Bernard Sourisseau saluait de joyeux signes de la main les avions qui survolaient son garage du Croisic. Petit, le nez pointu et les yeux écarquillés, le « rampart » qu'il était rêvait d'altitude en s'inventant une vie de pilote où il se posait sur la plage de La Baule.

Lorsque Bernard Sourisseau est devenu espion, à quarante ans, nul n'y a cru, sauf lui. La justice elle-même l'a bien condamné, vendredi 11 novembre, à six ans de réclusion criminelle pour intelligence avec une puissance étrangère (URSS), mais avec des circonstances atténuantes. Et, à l'issue des treize heures d'audience de son procès devant la cour d'assises d'Ille-et-Vilaine, uniquement composée de magistrats, on se demandait si cet « espion du Croisic », dont toute la ruse consistait à se rendre encore plus insignifiant que ses avocats ne l'ont décrit tout en donnant des frayeurs à la DST, était bien à l'origine de l'espionnage de quatre fonctionnaires soviétiques, en poste en France, en février 1986, dont son officier traitant.

Personne, il est vrai, ne croyait jamais Sourisseau, fils de garagiste, ancien mécanicien de l'armée de l'air, installé au Croisic depuis 1974, avec sa femme, clerc de notaire. Il avait, disait-il, livré des Mirage à Israël. Il avait vécu le siège de Tripoli au Liban. Récemment, il était devenu, clamait-il, conseiller technique de l'ambassade de Libye. « Vous l'avez cru ? », obstinait à demander six témoins le président Philippe Lacan. Ils hésitent un peu, désolés de faire de la peine à Sourisseau : « Non ». Le garagiste était tellement serviable : toujours prêt à dépanner, jamais pressé d'envoyer la facture. Sans parler des « tuyaux » qu'il fournissait à la gendarmerie, entre deux réparations, sur le « milieu » du Croisic.

Le gendarme Philippe Botoc, de la brigade des recherches de Saint-Nazaire, se croit donc pas un metteur de confiance que lui fait Sourisseau le 30 décembre 1985, à propos de renseignements militaires transmis à un Soviétique nommé

« Victor ». Mais il vérifie : l'immatriculation fournie par le garagiste comme étant celle de la voiture de l'officier traitant correspond bien à un numéro confidentiel. Et y a bien un avion du GLAM (Groupe de liaisons aériennes ministérielles) sur l'aéroport de Nantes à la date mentionnée par Sourisseau.

Le gendarme transmet et le RG de Saint-Nazaire passe, le 17 janvier, l'information à la DS : un garagiste du Croisic affirme avoir rendez-vous, le 17 janvier, avec un officier soviétique à Poissy-Aurville, la DST photocopie ce jour-là Bernard Sourisseau en compagnie d'un officier du GRU (services à renseignements de l'armée soviétique) identifié comme étant Vali Kourouchine, officiellement représentant de la compagnie marine Morlot, et déjà « repéré » par avoir tenté de « retourner » le cadre de Thomson plusieurs années auparavant. Le soir même, le RG de Saint-Nazaire recontacte avec Sourisseau. Une rencontre est organisée trois jours plus tard.

Le DST, à qui la psychologie du garagiste échappe, décide tout de même de lire quelque chose. Le 22 janvier 1986, le commissaire divisionnaire Fernand Colin, de la surveillance du territoire, se rend à Nantes et donne rendez-vous à Sourisseau, qui accourt. « Dans sa esprit, c'était pour un recrutement », indique le policier à la cour. Il s'agit, en fait, d'un interrogatoire. Sourisseau est inculpé deux semaines tard.

De l'attribution aux bateaux de guerre

Avec le commissaire Colin, Sourisseau reconstruit les événements. Comment Kourouchine, opportuniste victime, une panne, s'est présenté au garage en juin ou juillet 1984. Comme il a invité un peu plus tard, de son restaurant de La Baule, les autres mécaniciens qui l'avaient dépanné gratuitement. Sourisseau détail ensuite les rendez-vous : dans l'agence parisienne, à Saint-Nom-la-Béchère, Saint-Cyr-l'École, Pavilly-Bois et Bourflemont. Puis à missions qui lui sont imparties : progressivement, trouver

de la documentation sur un aéro-radio, un scanner, puis observer les mouvements de bateaux dans le port militaire de Lorient, notamment la Bidassoa, un bâtiment de transport de troupes utilisé par la Force d'action rapide (FAR), ou d'avions sur la base aéronavale de Lann-Bihoué.

« Tous ces renseignements étaient dans le domaine public », plaide M^e Pellotier. Le préjudice pour la France est nul. « L'avocat général, François Renolle, reconnaît que les informations fournies n'ont pas été de « dommages graves ». Il n'est pas besoin de livrer des secrets d'Etat pour être convaincu d'« intelligence » avec un pays étranger. Et Sourisseau ne nie pas avoir reporté sur des collègues représentant avec précision le port de Lorient - fournis, apprend-on au passage, par les Soviétiques qui en savaient donc déjà bien long sur ces installations - les positions de bâtiments de la marine nationale.

Rendez-vous au pastel

De l'incertitude, les enquêteurs passent à une sorte de peur rétroactive. Sourisseau, l'agent imprévisible, l'ancien sous-officier engagé à seize ans, qui tutoie les gendarmes du Croisic, le faux naff ou le vrai maître du double jeu, qui n'a pas peur d'annoncer à la mairie ses déplacements « professionnels », devient d'autant plus dangereux à leurs yeux. « Qui l'aurait découvert ? Sourisseau était indétectable. Bien placé et dans une région sensible », affirme le commissaire Colin.

De plus, le petit garagiste s'est révélé aussi bon espion qu'il était bon mécanicien à la base militaire de Solenzara, en Corse, jusqu'à ce qu'il tente de se suicider en 1965. « C'est simple, dit-il, comme il obéissait à ses ordres, on m'avait offert que j'avais un soufflet au cou ». « Victor », l'officier traitant, le juge suffisamment fiable pour l'initier aux systèmes de boîtes à lettres et « marquages de bornes » utilisés par les services secrets pour leurs communications avec leurs agents. Du « Fleuve noir » à l'assise-

tance profite de ce que Sourisseau a renoncé à demander le huis clos pour les auditions des témoins - il ne sera imposé que lors de la déposition du capitaine de frégate Yves de Kersazon, commandant de la base de Lann-Bihoué.

Rue de Roma, près de la gare Saint-Lazare, à Paris, entre le drugstore et un café, se trouve une borne EDF. Deux marques tracées au pastel avant 11 h 30 signalent une demande de rendez-vous. Effacées avant 11 heures : « Victor » est mis au courant. Le rendez-vous a lieu à l'endroit habituel. Plus élaboré : les boîtes à lettres de l'avenue de Madrid, à Neuilly. Une marque sur une borne indique le dépôt de documents ou d'argent. Sourisseau doit alors se rendre rue Franklin, à Paris. Un ruban adhésif bleu, toujours sur une borne, atteste que le paquet a été récupéré. L'agent doit encore retourner à Neuilly effacer la première marque. « Je ne m'en suis jamais servi. J'apprends seulement », se défend l'accusé.

Cette fois encore, Sourisseau se suicide. Pourquoi a-t-il parlé ? A part quelques pièces à conviction - un scanner, les calques, une carte Michelin, l'accusation ne reproche que sur ses propres vœux, qui, même s'ils se sont beaucoup alignés au fil de l'instruction, restent lourds. Pourquoi a-t-il lâché « Victor » ? A-t-il eu peur de l'enquête que le RG avait entamée à propos d'une éventuelle implication dans un trafic de papiers d'identité, comme le « rampart » l'avocat général ? De devoir livrer des informations trop compromettantes, comme « Victor » ? A-t-il mis sur la piste de la base de l'île Longue, où sont basés les sous-marins nucléaires ?

La fable et le mystère

Sourisseau est espion. Dans la première phase de l'instruction, il affirme qu'après son « suicide » - le premier - il s'est rendu en mission en Libye pour la France. Les enquêteurs interrogent un général, commandant à l'époque, de la base de Solenzara. C'est faux. Sourisseau clame alors « sa » vérité. S'il a travaillé avec « Victor », sur les conseils d'un officier de la DGSE, le capitaine « Guy ». Lui qui admire de Gaulle mais ne s'est jamais écrit sur les listes électorales se trouve une mission sacrée : infiltrer le réseau soviétique. Il accuse la DST d'avoir perturbé son travail de temps. Selon le ministère public, « le directeur général de la DGSE a écrit, dans les termes les plus nets et les plus catégoriques, qu'aucun agent n'avait eu de contact avec Sourisseau ». La cour n'en demandera pas davantage sur le capitaine « Guy ». Le numéro de téléphone prouvant son existence, selon Sourisseau, a, il est vrai, disparu - volontairement, accuse le garagiste - avec un carnet qui ne figure pas au nombre des pièces saisies. Et Sourisseau lit beaucoup. N'a-t-il pas envoyé un chèque au « rampart » impôts indiquant, affirme-t-il, qu'il espère que « l'argent sera utilisé plus efficacement que dans l'affaire du Rainbow-Warrior » ?

Faut-il se fier à son quotient intellectuel - supérieur à la moyenne - ou à son imagination ? La question ne sera pas véritablement tranchée. Les preuves manquent de poids et d'autorité. Sourisseau affirme qu'il a voulu de prévenir, le capitaine « Guy » ayant disparu fin 1985, français son activité.

Toutes les enquêtes dans les différents unités de la région n'en ont pas révélé la trace, selon la DST. Selon le contre-espionnage français, Kourouchine a versé au total 21 500 francs au garagiste. Quand il suspend son activité professionnelle en juin 1985, il possède 56,90 F sur son livret de caisse d'épargne. Des versements en liquide sur le compte de son épouse ont été enregistrés, mais leur origine n'a pu être éclaircie. Sourisseau s'est-il enfui rendu à l'étranger, comme il l'avait tenté d'abord assés, ou a-t-il, une nouvelle fois, exagéré ? Il a de nombreuses cartes postales d'Orly de Roissy, mais sa présence sur ces cartes n'a pu être confirmée. En fin d'audience, les certitudes s'effacent

lorsque plaident M^e Gebelin et Le Han, ses deux autres avocats. Et s'il ne s'était pas rendu à l'ambassade d'URSS comme il le prétend ? Seule la rencontre avec « Victor », parmi les quatre officiers expulsés, est certaine.

Et si tout n'était que fable pour Bernard Sourisseau ? Il écoute le verdict et se compose encore un sourire fanfaron. Il a gardé son mystère. Il a dupé « Victor », le Soviétique, expulsé grâce à lui. Il a dupé l'audience par sa défense volubile, qui finit par faire douter un jugement du psychiatre selon lequel « il n'est pas d'une mythomanie évidente ». Il s'est dupé lui-même.

CORINE LESNES.

Le fils du docteur Solomidès condamné pour exercice illégal de la pharmacie

M. Jean-Michel Solomidès, le fils du médecin qui inventa il y a plus de trente ans les « physiatrons synthétiques », a été condamné, vendredi 11 novembre, par la 12^e chambre du tribunal correctionnel de Nanterre (Hauts-de-Seine) à une amende de 5 000 F pour exercice illégal de la pharmacie et exploitation sans autorisation d'un établissement pharmaceutique. Le tribunal a également infligé à M. Pierre Landrin, docteur en pharmacie, non inscrit à l'ordre, responsable de la fabrication du produit élaboré par les laboratoires Olys Centre à Sceaux (Seine-St-Denis) le 11-12 octobre. Les deux condamnés devront verser le franc symbolique de dommages et intérêts à l'ordre national des pharmaciens, partie civile.

Jusqu'à sa mort, survenue le 28 mai 1979, le docteur Solomidès lutta contre la « médecine conventionnelle » en commercialisant son « médicament » malgré les poursuites judiciaires. Les physiatrons seraient capables de guérir à la fois le cancer, la sclérose en plaques, les maladies cardio-vasculaires, mais n'ont jamais obtenu l'autorisation de mise sur le marché (AMM) nécessaire à tout produit pharmaceutique.

Avec l'aide de fidèles convaincus de l'efficacité des physiatrons, son fils Jean-Michel a assuré la fabrication jusqu'à la fermeture des laboratoires ordonnée en 1985 après une information judiciaire portant notamment sur le délit d'exercice illégal de la pharmacie.

Il se considère comme victime d'un acharnement judiciaire et de « pressions » effectuées par plusieurs groupes d'investisseurs par l'intermédiaire de son père. « Il est prouvé que mon père », commentait M. Solomidès junior à la sortie du tribunal, même si un magistrat notait que la modestie de la sanction constituait « un argument d'apaisement » au regard des réquisitions du substitut du procureur de la République qui avait demandé une amende de 20 000 F. Les deux condamnés et leurs avocats auraient souhaité connaître l'argumentation développée par le tribunal. Mais il leur faudra attendre, car selon une pratique regrettable en usage dans certaines juridictions, le jugement, malgré un délibéré d'un mois, ne comporte pas les motifs de la décision.

MAURICE PEYROT.

Après la mort par noyade d'un adolescent

Dix-huit mois de prison dont douze avec sursis pour le gérant d'une base nautique

LIMOGES de notre correspondant

Le tribunal de grande instance de Limoges a condamné, le jeudi 5 novembre, M. Guy Jabut, quarante ans, gérant d'une base nautique au lac de Vassivière (Creuse), à dix-huit mois de prison dont douze avec sursis et 200 000 F d'amende. Le 8 août 1986, plusieurs adolescents d'une colonie de vacances de Montreuil (Seine-Saint-Denis) avaient, à la nuit tombante, emprunté les pédalos de la base nautique. M. Guy Jabut, accompagné de deux jeunes pigistes - M. Dominique Cortegiani, dix-huit ans, et un mineur, - était alors parti à la poursuite des adolescents avec l'intention de leur donner une leçon.

Au cours de l'opération « musclée », Gérard Longué, quinze ans, d'origine corse, était mort noyé. Selon les accusés, les jeunes seraient jetés à l'eau pour s'enfuir à leur arrivée. Selon un témoin, Gérard Longué aurait été délibérément précipité dans le lac par M. Guy Jabut et ses aides (Le Monde des 12, 13 et 14 août 1986). C'est finalement la base de l'accident qui a été retenue.

M. Dominique Cortegiani, jeune pigiste, a été, pour sa part, condamné à quinze mois de prison dont deux avec sursis.

Les peines prononcées ont été courtes par la détention provisoire.

GEORGES CHATAIN.

Châteaude Beaucastel

Les papes plantèrent la vigne en ce lieu béni des Dieux...

En 1321, sous le pape XXII, quatre bouteilles vides sont transportées du cellier pontifical en Avignon, à Châteaude, pour les faire remplir. Par la suite, les vignes plantées de nouvelles vignes et le vin pontifical commença à être célèbre. Plus tard, on sait que la famille de Beaucastel vivait à Courthézon au milieu du 16^e siècle. Pierre de Beaucastel, en 1687, obtint du Roy Louis XIV, en reconnaissance de sa conversion au catholicisme après que l'édit de Nantes fut révoqué, la charge de « Coadjuteur de la Ville de Courthézon ». Deux siècles plus tard, lorsque survint le phylloxéra, le maître à Beaucastel était Elie Dussaud, compagnon de Ferdinand de Lesseps qui construisit le Canal de Suez. Aujourd'hui, le domaine est entre les mains de la famille Ferrin.

Le terroir est marqué par la violence du Rhône. Il est constitué d'un banc de molasse marine du miocène, couvert par un duvium alpin. La présence importante de cailloux roulés reste le témoignage de l'époque où le Rhône, alors torrent, arrachait aux Alpes des fragments de roche qu'il déposait une fois arrivé dans la plaine. Ainsi fut constitué le sol typique de Beaucastel. Ces galets ont un effet bénéfique sur la qualité des vins : ils emmagasinent la chaleur le jour et la restituent aux vignes, la nuit, par rayonnement.

La méthode afin d'obtenir une sélection qualitative rigoureuse. La qualité du produit est toujours présente et, pour ce faire, les pratiques culturales choisies à Beaucastel tendent vers un minimum de but, produire, à travers la spécificité de chaque millésime, un grand vin, un de ceux dont le nom constitue l'expression par excellence de la région, si ce n'est un mode de culture intensif n'a été pas protégé. C'est ainsi que les engrais chimiques sont proscrits et remplacés par un compost élaboré à la propriété, à base de foin de meunier et de marc de raisin, lequel, une fois épandue dans le sol, agit d'un travail minutieux car le dégraisseur, suivant des pourcentages qui sont différents chaque année, détermine la qualité, l'originalité et la spécificité de chaque millésime. Ce mariage est l'aboutissement de mois d'efforts, de soins, d'attentions amoureuses de tous les instants. Le vin est ensuite mis en foudres de chêne où il va vieillir pendant un an. Seules les opérations de soutirage viennent rompre ce repos. Le vin lui se prépare, il mûrit, il évolue jusqu'au jour où le caviste « sentira » le moment le plus favorable à la mise en bouteille. Les vins de Beaucastel à des effluves de fleurs, de fruits, de méduses. En vieillissant, les arômes deviennent plus subtils, plus épiques, plus complexes musci et se rapprochent parfois d'autres animaux. La politique de Beaucastel est celle du vieillissement de ses vins, 7 ans est sans doute l'âge idéal, mais cela peut varier suivant le millésime.

Si vous le souhaitez, vous pouvez découvrir les vins de Beaucastel à la vente des fêtes de fin d'année en recevant chez vous, tous frais compris, une caisse bois dégratée de nos bouteilles de Châteaude Beaucastel A.O.C. Châteaude-Pape, millésime 1985 (offre limitée à une caisse) en adressant un chèque de 250 F, au Châteaude Beaucastel, 84350 COURTHEZON. Tél. 0477 60 60 60. F.P.



Qualité. Élegance

Pour de plus amples renseignements, veuillez nous contacter à l'adresse suivante :

Châteaude Beaucastel
84350 COURTHEZON
Tél. 0477 60 60 60
F.P.

CONCOURS LE MONDE DU VIN

COMMANDEZ VOS NUMÉROS MANQUANTS

Cochez les numéros des vignettes qui vous manquent. Nous vous ferons parvenir les numéros correspondants en franco de port.

N° 1 4,50 F et 7 ans.	N° 2 6,00 F et 10 ans.	N° 3 4,50 F et 20 ans.	N° 4 4,50 F et 21 ans.	N° 5 4,50 F et 22 ans.	N° 6 4,50 F et 23 ans.
N° 7 4,50 F et 24 ans.	N° 8 6,00 F et 25 ans.	N° 9 4,50 F et 27 ans.	N° 10 4,50 F et 28 ans.	N° 11 4,50 F et 29 ans.	N° 12 4,50 F et 30 ans.
N° 13 4,50 F et 31 ans.	N° 14 6,00 F et 12 ans.	N° 15 4,50 F et 3 ans.	N° 16 4,50 F et 4 ans.	N° 17 4,50 F et 5 ans.	N° 18 4,50 F et 6 ans.
N° 19 4,50 F et 7 ans.					

NOM : _____ PRÉNOM : _____
ADRESSE : _____
CODE POSTAL L L L L L LOCALITÉ : _____

Envoyez ce bon de commande avec votre règlement du total des exemplaires commandés à : Le Monde, service des ventes au numéro, 7, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Vilnet, nte des pieds

... dans le monde...
... de nos jours...
... de la culture...

CNERP
... de nos jours...
... de la culture...

SALON DES VINS PRODUITS DE LA OPÉRATION AGRICOLE
... de nos jours...
... de la culture...

مكتبة النور

Chronologie

Octobre 1987 dans le monde

La chronologie paraît le deuxième dimanche de chaque mois. Les chiffres entre parenthèses indiquent la date du numéro du Monde où est rapporté l'événement cité.

par ÉDOUARD MASUREL

ÉTRANGER

1. - **TIBET** : A Lhasa, une manifestation antichinoise, sévèrement réprimée par la police chinoise, tourne à l'émeute : treize personnes sont tuées. Les jours suivants, tandis que de plusieurs monastères sont lancés des appels en faveur de l'indépendance du Tibet, des renforts chinois sont envoyés à Lhasa et les journalistes étrangers sont expulsés (1^{er}, du 4 au 10, 13, du 16 au 19 et 28).

1^{er}. - **VATICAN** : Un synode des évêques réuni à Rome jusqu'au 30 sur la place des laïcs dans l'Église catholique (1^{er}, du 3 au 6, 8, 9, 15, 22, 29 et 31/X, 30/1).

2. - **TUNISIE** : Le général Ben Ali, ministre de l'intérieur, est nommé premier ministre et devient le dauphin du président Bourguiba. Le 8, deux islamistes condamnés à mort le 27 octobre sont pendus. M. Bourguiba leur ayant refusé sa grâce (3, 4-5, 7, 9, 15, 16, 20 et 29).

3. - **CANADA-ÉTATS-UNIS** : Un accord est conclu entre Washington et Ottawa prévoyant la libéralisation totale des échanges commerciaux, en dix ans à partir du 1^{er} janvier 1991 (6 et 9).

3. - **FRANCE-ESPAGNE** : Plus de cent personnes sont interpellées au cours d'une vaste opération de la police française dans les milieux nationalistes basques. Cinquante-cinq d'entre elles sont ensuite expulsées vers l'Espagne, ce qui porte à près de cent cinquante depuis juillet 1986 le nombre de Basques espagnols renvoyés dans leur pays suivant la procédure dite d'urgence absolue (du 1^{er} au 13, 24 et 27).

5. - **AMÉRIQUE LATINE** : M. Édouard Chevardnadze quitte, après une visite officielle de cinq jours, l'Argentine pour l'Uruguay. Cette première tournée sud-américaine d'un haut responsable soviétique avait commencé, du 28 au 30 septembre, par le Brésil (30/IX et du 2 au 7).

6. - **FIDJI** : Le colonel Rabuka, qui a instauré un régime militaire le 25 septembre et abrogé la Constitution le 1^{er} octobre, proclame la République, ce qui provoque, le 17, l'exclusion des Fidji du Commonwealth (2, 5, du 6 au 9, 14, 17, 20 et 30).

11. - **FRANCE-AMÉRIQUE LATINE** : M. Mitterrand se rend en Argentine du 6 au 9, puis, plus brièvement, en Uruguay et au Pérou. A propos du développement et de la dette, il exprime sa solidarité à l'égard des « démocraties renaissantes » (du 5 au 13).

8. - **ÉTATS-UNIS-IRAN** : Dans le Golfe, des hélicoptères américains détruisent trois vedettes iraniennes qui, selon Washington, avaient été sur un hélicoptère américain d'observation (du 10 au 13).

8. - **POLOGNE** : Le comité central approuve à l'unanimité les « profondes réformes » économiques et politiques qui seront soumises à référendum le 29 novembre. Le 26, Solidarité appelle à boycotter ce référendum (6, du 8 au 16, du 23 au 28 et 30).

8-10. - **FRANCE-AFRIQUE DU SUD** : La venue à Paris de M. P. Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, et le fait qu'il soit reçu le 9 par M. Mitterrand suscitent des protestations à gauche (4-5 et du 9 au 13).

9. - **SRI-LANKA** : Après le massacre de cent cinquante-sept civils cinghalais, les 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000.

Tempêtes boursières

Le 14, sur des marchés financiers déprimés par la hausse des taux d'intérêt, l'annonce du déficit du commerce extérieur des États-Unis (15,88 milliards de dollars en août) provoque une baisse importante à New-York, où l'indice Dow Jones est à 2 641 le 2, perd 95 points (-3,8 %) à 2 412, et à Paris, le 15, où l'indice CAC (410,9 le 6) chute de 5,5 % à 388,1.

La panique s'empare alors des marchés boursiers : le 18, le Dow Jones perd 108 points (-4,8 %) à 2 245 et le lundi 19, il s'effondre à 1 738 (-22,8 %). Partout, les Bourses enregistrant des baisses records : à Tokyo, l'indice Nikkeï, qui avait atteint le 14, son niveau le plus élevé de 25 600, chute le 20, de 14,9 % à 21 910 ; à Londres, l'indice FT perd 101,1 le 19 et 11,6 % le 20 ; à Paris, l'indice de tendance se replie le 19 de 9,3 %.

Cependant, les négociations entre les ministres allemands et allemands dirigées par les interventions des banques centrales permettent de stabiliser le dollar, qui, après être passé le 19 de 6,01 F à 5,93 F, remonte au-dessus de 6 F. Les Bourses sont en redressement, mais restent très nerveuses, avec des mouvements de « yo-yo » spectaculaires et un battant des records d'activité.

Le 22, M. Mitterrand, en conférence de presse à Washington, n'exclut plus une augmentation des dépenses de défense de 10 %, ce qui provoque une conférence de négociation avec le Congrès sur les moyens de réduire le déficit budgétaire américain, qui a atteint 141 milliards de dollars pour l'année budgétaire close fin septembre. A Paris, M. Mitterrand réaffirme la nécessité d'un nouvel ordre mondial international, qui serait créé autour du dollar, du yen et d'un ECU renforcé.

Le 28 a lieu un deuxième « lundi noir » sur les marchés boursiers : les indices perdent 4,8 % à Tokyo, 4,9 % à Paris, 5,8 % à Francfort, 6,4 % à Londres, 6 % à New-York et même 33 % à Hongkong après quatre jours de fermeture, tandis que le dollar recule, surtout face au yen et au mark.

Après une accalmie le 27, les principales Bourses rechutent le 28, surtout en Europe : à Paris, l'indice CAC baisse de 5,9 %, retombant au-dessous des 300 pour la première fois depuis février 1988. Cette recrudescence est due à un nouveau repli du dollar qui tombe le 29 à 5,84 F, 1,73 DM et 137 MF vers. A Paris, la hausse s'affaiblitant, le dollar se déstabilise, la Banque de France indique, le 30, qu'elle est « déterminée à le défendre et à ne pas faciliter la spéculation ».

Le 29, M. Mitterrand, en conférence de presse, annonce qu'il ne se désiste pas de sa proposition de mise en accusation de M. Christian Fauriol devant la Haute Cour de justice, par le RPR, UDF, FN, PCF et le PS. Au cours des débats, le 7, M. Nicot a affirmé qu'il était « déterminé » (4-5, 8, 9, 10, 17, 22 et 23).

11. - M. Henri Krasucki dénonce, dans un entretien au Monde, une « politique de double jeu » qui « divise les conquêtes sociales et financières des Français ». La CGT, après la journée d'action du 1^{er}, se propose une autre, le 26, sur les lignes syndicales (1^{er}, 2, 3, 9, 10 et du 25 au 28).

9. - M. Jacques Chirac annonce le tracé choisi pour le TGV-Nord, qui passe par Reims, puis Lille, avant de finir vers Londres à Bruxelles. Le fait qu'il y ait des Amiens (sans des protestations en Picardie le 10-11-12, 14, 20 et 28).

9. - M. Michel Rocard tient à Valence la cinquième meeting d'une tournée préfectorale qui l'a conduit à Reims, le 2, à Dijon, le 5, à Angers, le 6 et à Lorient, le 8 (4-5, 7, 8, 10, 14 et 23).

9-10. - De nombreux meetings ont lieu à l'Assemblée nationale au cours de l'examen du projet de loi

contre le trafic stupéfiant en raison de l'obstruction et des violences verbales des députés FN pour dénoncer l'absentéisme des élus de la majorité (8 et du 10 au 16).

12. - M. Albin Chalandon possède un compte bancaire rémunéré à la joaillerie Channet, qui a déposé son bilan et dont le passif est évalué à plus de 11 milliards de francs. Bien qu'il confirme cette information dans plusieurs entretiens à la presse, M. Chalandon porte plainte en diffamation, le 28, contre le Monde, dans les semaines qui suivent, en déclarant « l'exploitation politique et politicienne des affaires », renouant le polémisme en critiquant le fait que le garde des Sceaux M. Juge et partie (du 13 au 17, du 20 au 26, 28 et 30).

12. - M. Raymond Barre, vingt-cinq députés et un sénateur ont fait à Talloires, exprime son intention de faire une campagne « digne » et « sobre », dont il présente les grands thèmes devant les « états généraux » de la droite le 23 (du 17 au 18, 25-26 et 27).

12. - M. Pierre Juquin, chef de file des députés communistes, annonce sa candidature à l'élection présidentielle de 1991. Les exclusifs du PC, le 14, est une autre liste de renouveau (6, du 13 au 17, 20, 21, 22, 27, 31/X, 1-2/XI).

15. - La grève des fonctionnaires, à l'appel de l'ensemble des organisations syndicales, est surtout organisée par le PTT et l'éducation nationale (du 13 au 19).

15. - En septembre, le déficit du commerce extérieur a été de 2,4 milliards de francs, le plus élevé depuis le début de la décennie. Les dépenses ont diminué de 1,6 et le prix net augmenté de 0,1 % (16, 17, 21, 28, 30 et 31).

15-16. - La Bretagne et la Normandie sont frappées par une très violente tempête, qui provoque des dégâts matériels et humains en Espagne, ainsi que le séisme de l'Angleterre. Au total, plus de vingt personnes sont tuées et les dégâts sont considérables, en particulier en Espagne où, le 16, six départements sont touchés par des vents de 100 km/h (du 17 au 23 et du 29/X, 3/XI).

16-17. - M. Mitterrand se rend dans les Bouches-du-Rhône et dans le Var. Le 17, il dîne avec M. Léotard à Fréjus (du 17 au 20).

17. - La privatisation de Suez, commencée le 5, est un succès malgré la baisse de la Bourse : plus de 1,6 million de Français ont acquis, au prix de 317 F l'une, les 18,3 millions d'actions (30 % du capital) de l'offre publique de vente. Mais, le 18, M. Balladur annonce la vente de la Suez à la Bourse (du 3 au 6, 11-12, 20, 28 et 30).

18. - La majorité s'inquiète du report des voix du Front national, après l'élection, lors d'une cantonale partielle à Tourcoing-Nord, du candidat socialiste, à 54,86 % des voix, dans un premier tour, le 11, la droite a obtenu dix-huit voix sur vingt-cinq (10, 13, 16, 20 et 22).

19. - M. André Lajoinie, directeur de « L'heure de vérité », chef de 14 % à 23 % d'opinions favorables, annonce qu'il se consacre à un programme (21/X et 1-2/XI).

20. - Le rapport des « sages » sur le statut des retraités est remis au premier ministre. Prenant le maintien du système à la protection sociale, avec une gestion plus souple pour la retraite et l'assurance-maladie, il propose d'instaurer un prélèvement proportionnel sur les revenus, versé chaque année par le Parlement (9, 15, 21, 22 et 24).

21. - M. Edouard Balladur annonce que la privatisation de Matra, prévue à partir du 26, est reportée au début de l'année prochaine, mais affirme que « la privatisation n'est pas politique » et que les privatisations à répétition n'ont pas

Les prix Nobel

12. - **MÉDECINE** : M. Susumu Tonegawa (Japon), pour ses découvertes sur les mécanismes de l'immunité anticorporelle (13, 14 et 21).

13. - **PAIX** : M. Oscar Arias, président du Costa-Rica, pour ses efforts en faveur de la paix et de la réconciliation en Amérique centrale (14 et 15).

14. - **PHYSIQUE** : MM. Georg Bedardz (violateur) et Müller (Suisse), pour leurs travaux sur la supraconductivité (15, 16 et 21).

14. - **CHIMIE** : MM. Charles Pedersen et Donald Cram (États-Unis), M. Jean-Marie Lehn (France), pour leur invention des molécules creuses (16 et 21).

21. - **ÉCONOMIE** : M. Robert Solow (États-Unis), pour ses travaux sur la croissance (22 et 27).

22. - **LITTÉRATURE** : Joseph Brodsky, poète d'origine soviétique, naturalisé américain après avoir été contraint d'émigrer en 1972 (23 et 24).

FRANCE

1^{er}. - Syndicats et patronat engagé des négociations pour le renouvellement de la convention de l'assurance-chômage, qui le déficit de l'UNEDIC prévu pour 1988 et 1989 est de 15 milliards de francs (2, 3, 28 et 29).

2. - Les députés du Front national boycottent la séance de rentrée de l'Assemblée nationale, au cours de laquelle est observée une minute de recueillement à la mémoire des victimes du nazisme pour protester contre les propos de M. Le Pen sur les chambres à gaz (3 et 4-5).

5. - Après M. Chirac, le matin, M. Mitterrand rend hommage à René Cassin et préside la cérémonie de transfert de ses cendres au Panthéon (6 et 7).

6. - M. Pierre Méhaignerie annonce des mesures fiscales et des aides financières qui devraient permettre de libérer des terrains à bâtir (7).

11. - M. Serge Dassault, PDG du groupe aéronautique Dassault-Breguet, annonce « nouvelles suppressions d'emplois, faute de commandes militaires à l'exportation : après 833 en janvier, 1 261 quel que soit le nombre de salariés seraient concernés (29/IX, 7, 10, 14 et 24).

8. - L'Assemblée nationale vote la proposition de loi de mise en accusation de M. Christian Fauriol devant la Haute Cour de justice, par le RPR, UDF, FN, PCF et le PS. Au cours des débats, le 7, M. Nicot a affirmé qu'il était « déterminé » (4-5, 8, 9, 10, 17, 22 et 23).

11. - M. Henri Krasucki dénonce, dans un entretien au Monde, une « politique de double jeu » qui « divise les conquêtes sociales et financières des Français ». La CGT, après la journée d'action du 1^{er}, se propose une autre, le 26, sur les lignes syndicales (1^{er}, 2, 3, 9, 10 et du 25 au 28).

9. - M. Jacques Chirac annonce le tracé choisi pour le TGV-Nord, qui passe par Reims, puis Lille, avant de finir vers Londres à Bruxelles. Le fait qu'il y ait des Amiens (sans des protestations en Picardie le 10-11-12, 14, 20 et 28).

9. - M. Michel Rocard tient à Valence la cinquième meeting d'une tournée préfectorale qui l'a conduit à Reims, le 2, à Dijon, le 5, à Angers, le 6 et à Lorient, le 8 (4-5, 7, 8, 10, 14 et 23).

9-10. - De nombreux meetings ont lieu à l'Assemblée nationale au cours de l'examen du projet de loi

CULTURE

1^{er}. - Le Festival d'automne à Paris ouvre un cycle consacré aux arts musicaux par Luigi Dallapiccola, par la production française de l'Opéra de Paris (17/IX, 3 et 10/X).

2. - La solution du « litige des plans-reliefs » prévoit le retour à Paris de l'œuvre de la collection de la mairie de Lille d'une vingtaine de maquettes de villes de la région (4-5).

3. - La première grande exposition de Musée d'Orsay est consacrée à l'architecture de Chicago (3).

3. - Une journée Lully est organisée à Versailles par les responsables du projet de Centre de musique baroque, prévu pour septembre 1988 (27-28/IX et 6/X).

3. - Mort de Jean Anouilh, écrivain et dramaturge (6).

8. - La reine Sophie d'Espagne et M. Chirac inaugurent les quatre expositions faisant à Paris le panorama de cinq siècles de peinture espagnole (8).

8. - Ouverture de l'exposition consacrée à Le Corbusier au Centre Georges-Pompidou, pour le cinquante ans de la naissance de l'architecte (9).

15. - Une rétrospective de l'œuvre de Lucio Fontana, peintre et sculpteur italien mort en 1968, est organisée au Centre Georges-Pompidou (21).

22. - Mort de Lina Ventura, actrice (24).

27. - Mort de Jean Hélon, peintre (29 et 30).

27. - Mort d'André Masson, peintre (30).

28. - Keoprops, d'Iannis Xenakis, est interprété en création française à la salle Pleyel par le pianiste Roger Woodward et l'Orchestre de Paris dirigé par Zubin Mehta (25-26/X et 4/XI).

31. - Mort de Woody Herman, chef d'orchestre et clarinettiste de jazz américain (31).

Culture

Les dessins de Picasso à l'hôtel Salé

Les métamorphoses du trait

Pour accompagner la publication du catalogue des œuvres sur papier possédées par le musée, une exposition itinérante au public de trente-six des plus riches et complètes.

La légende veut que Picasso ait eu douze ou quatorze ans, il ait su dessiner comme Raphaël. En réalité, on sait bien que Picasso était un prodigieux dessinateur. Il l'a prouvé très tôt, comme en témoignent telle étude académique d'après le moule en plâtre ou tel croquis prenant sur le vif père, mère, sœur et amis du jeune Pablo Ruiz. Il l'a montré tout au long des périodes de son œuvre en des milliers de feuilles de formats, de qualités, jusqu'aux supports improvisés, revets d'enveloppes ou paquets de cigarettes, quand il n'avait pas sous la main quelque carnet.

Picasso dessinait le long de son temps, d'un corps, façon Ingres, vase ou Maïssa, quand il, presque simultanément, il multipliait les lachures, les coups de griffes, dramatisant les ombres et les volumes, jouant tantôt de l'angle et tantôt de la courbe, troquant selon les cas - le crayon pour l'encre et la plume, le plume ou le fusain pour le pastel, prenant plaisir à tout essayer sans paraître jamais obéir à aucun autre impératif que celui-ci : « Quand j'ai quelque chose à dire, je le dis de la façon qui me semble la plus naturelle. » (1930)

Cet impératif veut bien sûr pour l'ensemble de l'œuvre et les caractéristiques thématiques et formelles entre peinture, sculpture et dessin, le dessin y occupant tous les rôles possibles, sans cette notion de hiérarchie des genres qui voudrait qu'il soit le seul lieu de la préparation d'une œuvre ou d'une sculpture.

Chez Picasso, le dessin peut précéder la peinture, y préparer en abondance, participer de la genèse d'un grand projet comme les *Demotelles d'Avignon*, l'œuvre au monde

qui a été précédée de plus d'études - l'exposition en janvier, à l'hôtel Salé, le montrera, qui présentera le tableau et ses « autours ». Mais il peut aussi l'accompagner, chercher et avoir des prolongements, parfois des années plus tard, au point d'être pris comme un moyen d'expression autonome et complet.

Cela, on peut l'imaginer, ne facilitant pas à l'œil les ceux qui ont entrepris le débroussaillage de l'œuvre de l'époustouflante production de l'artiste, non pas d'ailleurs - curieusement, c'est plutôt la peinture qui le permet - mais d'artiste débordant d'idées plastiques, métaphoriques, à l'épreuve des plus belles et des plus métaphores. Le dessin, comment ça se déploie, ou comment ça coexiste, soit le monde de l'œuvre, c'est le dessin qui le dit le mieux.

Le catalogue (1) de la très riche exposition, rédigé par Michel Richez, et les cent trente-six dessins présentés au public pour la première fois, ont un caractère de nouveauté à quel point le partage de Picasso de Picasso pour la date a été bien orchestré, de façon à ne pas laisser à penser que le peintre lui-même ne voulait pas séparer et à rassembler les collections de son œuvre, qu'il y avait de mieux.

Nous avons donc l'occasion, rare - les œuvres sur papier ne pouvant, pour les raisons de conservation, être exposées ou permanentes - de voir et revoir de très grandes œuvres au fil d'un parcours presque sans faille, un peu pauvre pour les années de jeunesse et celles de la fin, mais fort riches pour l'entre-deux-guerres, la période du musée. Et, un formidable condensé, entre ariétiens et minotures, ruptures et réconciliations classiques, d'y reconnaître les étapes de l'œuvre.

Picasso avait Picasso, dans par exemple une étude des *Demotelles*



Dessin de Picasso

Chavannes pour l'Entrevue ou une *Tête de femme criant*, fortement expressionniste, dont Picasso se souviendra beaucoup plus tard. Pour le Picasso protocubiste, du temps des *Demotelles d'Avignon*, c'est une *Odalysse*, en lachures colorées, plusieurs études de *Nu à la draperie*, ou le *Nu aux bras levés*, un admirable dessin auquel Picasso attachait beaucoup d'importance puisqu'il avait accroché dans son salon de la rue la Boétie. C'est une pièce sculpturale qui, par ses rebords de blanc, donne à la silhouette une découpe de papier collé. Déjà, Picasso est alors pris entre statutaire (biblique et art sévère, entre Gauguin et Cézanne, sculpture et peinture, mais s'oublie pas Ingres pour autant.

Fascination exercée par l'art grec

La tête de *Fernande* plus loin préparé une sculpture, une tête exécutée en ombres et lumières, et de plus modestes feuilles retraçant l'avenance cubiste, ses échafaudages autour d'hommes à la pipe, d'hommes atablés ou le journal. L'un d'eux de 1914 annonce déjà la suite, celle des portraits célèbres de Max Jacob, Derain, Renoir, Satie et Stravinski, et d'Olga, la danseuse des ballets russes. L'immédiat après-guerre d'abord est placé

sous le signe du théâtre de la musique et de la danse, plus sans doute que sous celui du retour à l'ordre. Il n'empêche que les *Femmes à la fontaine* et les pastels qui l'accompagnent en disent long sur la fascination qu'exerce l'art grec sur Picasso. Peu de temps avant le plongeon dans les eaux plus noires des pulsions formelles « psy », évoluant entre *Crucifixions* et *Figures au bord de la mer*, entre formes d'os et mégolithes arrangés en académie, entre peintures minotaur et modèlles, l'un et l'autre jouant en alternance le rôle de l'ange et de démon. La guerre sous le visage rituel de *Dora Maar* et ses drôles de chapoteaux, l'apaisement avec l'*Homme au moulin*, l'après-guerre idyllique, à Antibes, et la joie de vivre du côté de chez Matisse et le peintre et son modèle encore, et l'obsession de la peinture... Et Picasso de laisser enfin la couleur libre d'opérer en direct et de jouer le rôle longtemps tenu par le dessin.

GENEVIEVE BREBRETTE.

Musée Picasso, hôtel Salé, 5, rue de Thorigny. Catalogue des collections : dessin, sculpture, pastels. Éditions de la Réunion des Musées nationaux, 250 F.

(1) Il comporte 1 471 numéros (sans compter les papiers collés inscrits au volume des peintures et des sculptures, ni les 33 carnets qui doivent faire l'objet d'une publication ultérieure).

Les prix littéraires de l'Académie française

Frédérique Hébrard et Jacques Brosse lauréats

L'Académie française a attribué, jeudi 5 novembre, ses Grands Prix littéraires. Celui du roman est revenu à Frédérique Hébrard pour son dernier livre, le *Harem*, paru avant l'été aux Éditions Flammarion. Jacques Brosse, romancier et essayiste, a reçu le Grand Prix de littérature (doté de 100 000 F) pour l'ensemble de son œuvre. En outre, le Grand Prix de francophonie (doté de 400 000 F) a été attribué au professeur japonais Yoichi Maeda. Agé de 82 ans, M. Maeda, directeur de la Bibliothèque de Tokyo, est un spécialiste du seizième siècle français connu pour ses travaux sur Descartes, Montaigne et Pascal notamment.

Un écrivain best-seller

En 1987, Frédérique Hébrard, les académiciens font la preuve de leur sens de la famille, le défaut de celui de la littérature. Le roman *Harem* (doté de 50 000 F) pour le *Harem* (Flammarion) est la fille d'un membre éminent de leur compagnie, André Chamson, mort en 1983 (à son fauteuil se sont succédés, depuis, Fernand Braudel et Jacques Laureat). Le *Harem* (voir la critique et le portrait de Frédérique Hébrard dans le *Monde* du 3 juillet) est le deuxième livre de l'auteur qui, après avoir entrepris une carrière de médiocratie en 1950, publia son premier roman à vingt-cinq ans, en 1954, avec *La Petite Fille modeste*. Frédérique Hébrard, qui est également scénariste, seule ou avec son mari, le comédien Louis Velle, s'est notamment rendue célèbre en 1972 avec un feuilleton télévisé à succès, *La Demoiselle d'Avignon* (Julliard, 1971).

Son dernier roman, le *Harem*, est pour Frédérique Hébrard d'une tout autre nature, puisqu'elle l'a, dit-elle, « porté dix-sept ans » en elle, et qu'elle avait déjà le dessin avant même le *Demotelles d'Avignon* et les livres qui ont suivi, entre autres la *Vie reprenant au printemps* (1) et *Un mari, c'est un mari*.

Le *Harem* est une histoire d'amour, bien écrite, dans un style « élevé », comme on dit

quand on est en manque de qualificatifs possibles. Il est plaisant à lire - et pas fatigant - pour ceux qui aiment le romanesque et les attachements familiaux. L'intrigue est complexe à souhait entre Gabrielle Nogardé, fille de vigneron devenue photographe et « couvrant » la guerre de six jours, et Igor qu'elle rencontre en Israël. Tout cela « agrémenté » de Liban et d'allusions aux otages, évidemment, ainsi que d'amours triangulaires, forcément (le roman met en scène, outre Gabrielle, un autre personnage féminin important, Perle). Ne craignant pas de recourir sur le fameux « *Madame Bovary c'est moi* » de Flaubert, Frédérique Hébrard se livre dans ses deux héroïnes : Gabrielle et Perle, mais c'est moi, notes les deux !, affirment-elles.

Avec plus de sobriété, Frédérique Hébrard a aussi raconté ses souvenirs dans deux ouvrages, *La Chambre de Genie* (1981, prix Roland Dorville) et *La Chapeau* (1985).

JOSYANE SAVIGNEAU.

Un collectionneur de sensations

Jacques Brosse ne s'accorde guère à une époque qui privilégie les sensations car c'est un dilettante qui obéit à ses instincts, ses passions du moment. C'est un passionné, un plutôt un méditatif, à l'écoute de la vie des choses. Il se dispense pour se rassembler. Les livres qu'il a publiés témoignent par la disparité des sujets qu'ils abordent : la métamorphose, l'inventaire des sens, le *Genie adolescent*, le psychanalyse historique d'Adolf Hitler, la lecture des paysans, l'histoire des arbres...

On a qualifié Jacques Brosse de « mystique », ou de « naturaliste poétique ». Il est cela, et autre chose, puisqu'il philosophe comme un poète, qu'il rassemble, peut-être, ce penseur de Tchouang-tseu qui s'imaginait papillon et qui se demandait, à la fin, s'il était un papillon se réveillant philosophe.

En outre, Jacques Brosse a la passion des inventaires. C'est le métier des notaires d'éprouver cette passion-là. C'est aussi l'affaire des promeneurs. Collectionneur de sensations, Jacques Brosse est volontiers inventaireux. L'infini, en avait le loisir...

Né à Paris le 21 mai 1922, il a prouvé, très tôt, son élection à poursuivre des études de droit, de sciences politiques, d'histoire, et en apprenant le chinois à l'École des langues orientales. Sa carrière, l'entraîna ensuite à New-York, où il fut, en 1948 et 1949, un poste aux Nations unies. De retour en France, il alla entre dans l'édition, particulièrement chez Robert Laffont.

Au fil des années, Jacques Brosse a publié discrètement, régulièrement, des livres qui n'ont obtenu que le trop fameux succès d'estime, car notre époque, qui a la manie de classer le monde, ne rangeait nulle part cet écrivain. Après *l'Ordre des choses* (1958), ont paru *la Chemise rouge* (1959), *l'Éphémère* (1960), *Exhumations* (1962), *l'Arbre* (1962), *Inventaire des sens* (Grasset, 1965), *le Génie adolescent* (écrit en collaboration avec Yves Fauvel, Stock, 1967), *Cinq méditations sur le corps* (Stock, 1967), *Jeux Cocteau* (Gallimard, 1970), *Hitler avant Hitler* (Fayard, 1972), *l'Homme* (écrit dans les années (Stock, 1977), *Arbres d'Europe occidentale* (Bordas, 1977), *Satori* (Albin Michel, 1984), *Terres promises* (Julliard, 1985) et récemment *les Arbres de France* (Pion).

F. B.

THÉÂTRE

« Le Soulier de satin », au Théâtre national de Chaillot

« L'ouvrier d'un rêve »

Antoine Vitez avait présenté au Festival d'Avignon l'intégrale du Soulier de satin - douze heures de représentation ininterrompue. Il reprend dans les mêmes conditions l'œuvre de Claudel au Théâtre national de Chaillot.

Nous serions sur nos genoux les chandails, les couvertures, l'ampthéâtre prend des airs de pont de vaisseau tapissé d'emigrants, la traversée s'étendrait jusqu'à l'achèvement de la nuit et au-delà même, jusqu'aux heures du matin ; il y avait dans les regards une petite flamme inhabituelle, une appréhension, la joie légère d'un bon tour.

Neuf heures du soir, plein juillet, le soleil donnait sur les pierres du palais, vil encor, mais les fatécieux électriques illuminèrent le grand bien de la scène, le bleu de la haute mer, et Vial, grosses galoches, un peu Tartarin sur les Alpes, vint nous avertir : « C'est ce que vous ne comprenez pas qui est le plus beau, c'est ce qui est le plus long qui est le plus beau, et c'est ce que vous ne trouvez pas amusant qui est le plus drôle. »

Tout de suite, cloué au grand mât d'un volier, ultime arbre il flot d'un naufrage, un Père jésuite, Serge Maggiani, criait : « Dieu, je Vous prie pour mon frère Rodrigue... Faites de lui un homme blessé parce qu'une fois en cette vie il a vu la figure d'un ange. »

L'ouverture de *Soulier de satin*. Le plus grand souvenir de théâtre pour tous les êtres présents et qui curent que cette nuit n'avait été qu'une seconde. Car le tour du monde en douze heures, avions-nous le temps de souffler ?

Jardins débordant d'orangers d'un château de Catalogne, lianes vertes à fleurs roses d'une forêt vierge en Sicile, canons de bronze alignés sur une forteresse de l'Afrique, à Mogador, rabis et saphirs des vitraux de

la cathédrale de Prague, colliers de piments sur le plâtre d'une chambre, à Panama, et chênes vers d'un désert de Castille, tombeaux sous les plus noirs de la campagne romaine, terre rouge sang d'une clairière des bords de l'Orénoque, détour par le Japon avant de mouiller l'ancre, au dernier tableau, il vingt acrobates de Majorque : « J'ai l'ouvrier d'un rêve », dit, de sa voix de labourant caroué, Paul Claudel. C'est vrai : cette nuit d'Avignon ne fut qu'un seul rêve, les yeux ouverts.

« Il était minuit : la lune avait passé », comme dit Séanacour, et nous ne savons pas voir, en effet, à quel point la lune et les étoiles passent vite, dans le ciel des nuits, mais il, sur les fatés du palais, c'était surprenant. Il est minuit sonné, Rodrigue, après avoir forcé, comme s'il forçait une femme, « est éternel quart de paradis » qu'est à ses yeux l'Amérique, a repris la mer sur les chargés d'or. Mogador, Don Camille fait torturer Don Prouhèze, « il ne pas de femmes », ce poullaitier que l'Afrique approvisionne », lui dit-il, car Claudel n'hésite pas, parfois, à prendre une voix de chéne-

pan, et s'il passait si vite, ce *Soulier de satin*, c'est aussi que Claudel nous tranche du prié-Dieu un guignol, sans crier gare, comme de l'amour fou de la femme à son mépris, sans nous dire pourquoi, peut-être par ressentiment, et là il nous rappelle son maître, son âme damnée, Bossuet, qui béat Marie entre toutes les femmes pour nous dire d'embelle que la femme « vient d'un or suranné » et n'est qu'« une espèce de diminutif ».

La ville, tout autour, dormait. Le ciel tournait. Don Prouhèze courait à la mort, Rodrigue à sa perte. Nous n'étions plus nous-mêmes. Nous étions arrachés très au-delà de nous-mêmes par quelque chose qui n'a qu'un nom : la grandeur. Antoine Vitez, lui aussi arraché, rappelait le mot de Claudel : « Dieu est riche ». Alors disons : la richesse et la grandeur.

Il y avait ce bien de la mer, là devant nous, qui bousait au mur du palais. Il y avait, dans cette mer, les amants géants de Yannick Kerkon, comme des gardiens tutélaires, et les boucles d'un dragon, et la flotte du roi d'Espagne lestée de soldats et de missionnaires, et des ravins, et des rochers, et des fortifications. Il y avait, s'élevant des quatre lignes de

l'horizon, le musique de Georges Aperghis, un chant des sphères.

Il y avait les acteurs, on plait les intercoses, les colébrans, tous sur-substantiés par la grille. Ludmila Mikhal, Didier Sautre, Robin Remocq, Aurélien Recocq, Jany Gastaldi, Valérie Dréville, Daniel Martin, Antoine Vitez, Madeleine Marlin, Alexis Nitze, Mais comment tous les chers, rois, servantes, rumeurs, capitaines, archéologues, chanceliers, anges, porteurs, évêques, secrétaires, bateleurs, tous « faisons partie pour toujours des archives indestructibles ».

Il y avait, soufflé des poitrines et de la forge, battement des artères et de temps, la voix de Paul Claudel, voix paysanne et plouffeuse, posée par terre, foulant le ciel, voix vraie, tout droit venue de la maison paternelle et du Cantique des Cantiques, du Livre de Job et de l'Apocalypse, voix qui vous attrape dans sa poigne, fraternelle, divine, et qui ne vous lâche plus.

Et puis il y avait, invisible omniprésente, la conscience du timonier, Antoine Vitez. Cette acuité sobre, sensible, cette rectitude, cet effacement, ce soin, cette imagination créatrice de splendeur qui sait se contenir dans la distinction d'un service de Vitez, le sens et l'horizon de l'œuvre.

Il était 9 heures du matin. Dans Avignon, à deux pas, les boulangeries avaient ouvert et dans les salles des hospices les infirmières étaient à l'œuvre, de lit en lit. Sur la scène du *Soulier de satin*, le soleil était revenu. A bord d'un grand volier qui ralliait la côte catalane, une religieuse était montée, glissant vieux vêtements et objets usés pour ses pauvres et ses malades. Elle acceptait de prendre, en simple, un vin blanc infusé à jamba de bois, Rodrigue. « Et toi, viens avec moi, mon garçon, fais attention à l'échelle, avec ta pauvre jambe. »

« Coup de canon dans la lointaine. Les... »

« un par un », écrit Paul Claudel. C'est fini. Dans l'ampthéâtre, sur le pont du vaisseau, la multitude des ébahissants se lève. Il s'est passé une chose étrange, c'est que plus la nuit avançait, moins nous ressem-

blions un fatras. Nous devenions, au contraire, plus légers, comme si la perception devenait de plus en plus fine.

Nous étions debout. Les acteurs nous revinrent. Nous ne maîtrisions plus nos mains, ni ne commarçions donc jamais de battre, mais qu'étaient des bras ?

Des Des Des Des Des gens en larmes. Un vaisseau d'embarcadère, quand le zéro s'éloigne du quai. Nous ne voulions pas les quitter, ces acteurs. Nous ne savions plus ce qui nous était arrivé. Nous allions sentir, peu à peu, qu'il allait falloir retrouver nos vies.

MICHEL CURNOT.

TEL : 47-37-81-15.

MUSIQUES

Dix-sept après son dernier concert en URSS

Yehudi Menuhin invité à Moscou et à Leningrad

Le violoniste Yehudi Menuhin fera un retour en URSS à l'invitation officielle des autorités soviétiques. Son déplacement sera filmé par Bruno Monsiegnon pour la firme française Erato-Andriovitch et le SEP, en vue de trois films d'une heure qui seront projetés par TF 1.

Le virtuose, qui a toujours milité pour les droits de l'homme, était intervenu pour faire sortir d'URSS Metislav Rostropovitch : il depuis personne n'est venu dans ce pays où il n'est pas produit depuis dix-sept ans.

Né aux Etats-Unis, Yehudi Menuhin, fils de juifs russes émigrés, est aujourd'hui sujet britannique. Il se produira pour ce retour comme soliste en récital à Moscou (le 10) et à Leningrad (le 16), et avec orchestre. Il donnera aussi des cours de perfectionnement à Leningrad.

« Coup de canon dans la lointaine. Les... »

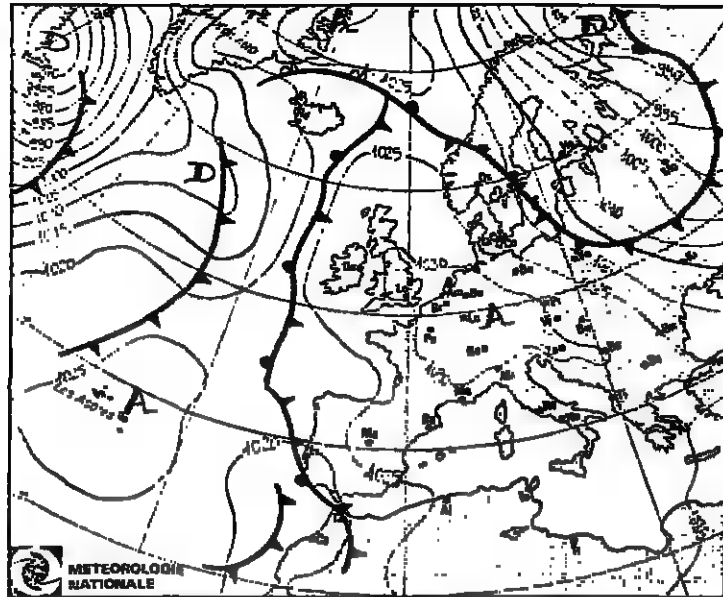
« un par un », écrit Paul Claudel. C'est fini. Dans l'ampthéâtre, sur le pont du vaisseau, la multitude des ébahissants se lève. Il s'est passé une chose étrange, c'est que plus la nuit avançait, moins nous ressem-

Advertisement for 'MAIS M'ÊME PROMÈNE DONC PAS TOUTE MAISON' with various text and graphics.

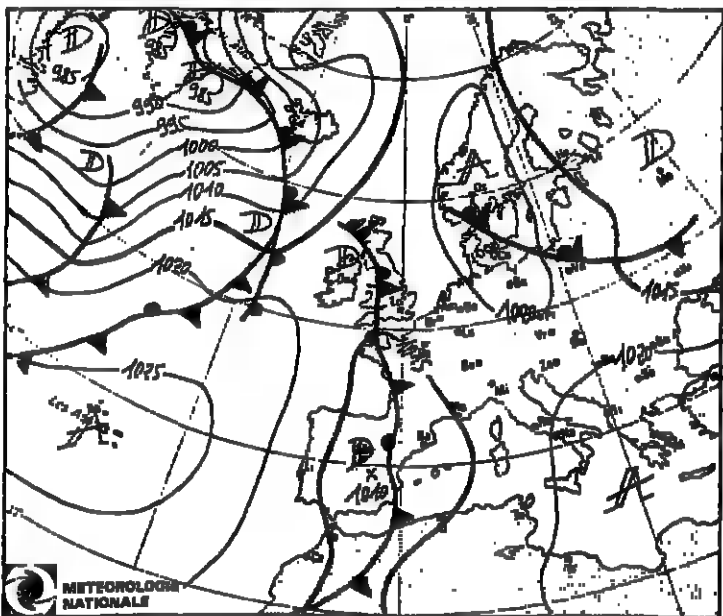
Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 7 NOVEMBRE 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 8 NOVEMBRE A 0 HEURE TU

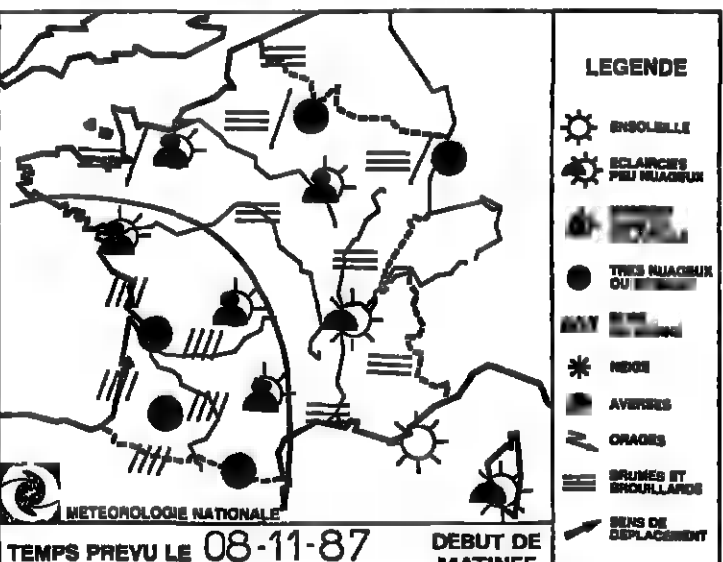


Evolution probable du temps en France entre le samedi 7 novembre à 0 h TU et le dimanche 8 novembre à 24 h TU.

Les hautes pressions s'affaiblissent un peu plus sur la France, et une perturbation pénètre sur le sud-ouest du pays. Elle apporte quelques pluies et un radoucissement des températures nocturnes. Attendez toujours des brouillards matinaux au nord et à l'est du pays.

Dimanche, du Massif Central au Limousin, à l'Aquitaine et aux Hautes-Pyrénées, le ciel sera très nuageux dès le matin et il pleuvra un peu. Ce sera également très nuageux du sud de la Bretagne aux Pays de Loire, à l'Auvergne, au Midi-Pyrénées et au sud-est de la France. Sur ces régions le risque de pluie ne se produira que dans la journée. Ces pluies

seront faibles et intermittentes, sauf peut-être dans le Sud-Ouest. Des côtes de la Manche au Bassin Parisien, au Nord, au Nord-Est, au Lyonnais et dans la vallée du Rhône, les brouillards et les nuages bas seront encore fréquents toute la matinée. C'est sur les Alpes, la Provence et la Corse qu'il y aura le plus de soleil. Dans l'après-midi, ce sera le vent du Nord à l'Alsace et au Jura. Les températures nocturnes seront plus douces et varieront entre 2 et 4 degrés de la Normandie aux Alpes, de 5 à 6 degrés de la Normandie au Lyonnais, et de 8 à 10 degrés de la Bretagne au Sud-Ouest et à la Méditerranée. Dans l'après-midi, il fera entre 9 et 12 degrés de la Normandie et du Nord à l'Alsace et au Jura, de 12 à 14 degrés de la Bretagne et des Charentes au Lyonnais, et de 15 à 18 degrés sur les régions méridionales.



TEMPS PRÉVU LE 08-11-87 DEBUT DE MATINÉE

TEMPÉRATURES maximales - minimales et temps observé le 6-11 à 6 heures TU et le 7-11-1987 à 6 heures TU

FRANCE		ÉTRANGER	
JACO	20 10 C	TOURS	7 2 B
BARCELONNE	21 7 C	TOULOUSE	20 6 B
BORDEAUX	19 4 B	PONTAR	32 22 D
SOURDIS	12 0 B	ALGER	25 18 D
BREST	17 3 B	AMSTERDAM	10 7 C
CAEN	12 0 B	ATLÈS	13 7 D
CHERBOURG	12 2 B	BANGKOK	33 27 C
CLEMONT-FERR	19 3 D	BARCELONE	20 9 B
DON	5 2 B	BERLIN	8 -2 C
GENÈVE	13 0 B	BRUXELLES	5 3 C
LELE	3 2 B	LE CAIRE	24 19 D
LIMOGES	17 6 D	COPENHAGUE	11 6 C
LYON	10 2 B	DAKAR	29 25 D
MARSEILLE	17 6 C	DELHI	30 16 D
NANCY	3 0 B	DIEN	22 17 A
NANTES	10 4 B	GENÈVE	4 2 B
NICE	18 10 B	HONGKONG	23 19 C
PARIS	6 4 B	ISTANBUL	11 1 N
PAU	20 4 C	JERUSALEM	16 1 P
PERPIGNAN	19 7 C	LISSONE	16 11 C
REIMS	6 2 B	LONDRES	9 3 C
STRASBOURG	14 0 D		
		LOS ANGELES	20 12 D
		LUXEMBOURG	11 -2 B
		MADRID	18 10 P
		MAGASQUE	28 16 C
		MEXICO	22 6 B
		MILAN	11 3 B
		NEW-YORK	28 17 A
		OSAKA	1 4 B
		PARIS	6 4 B
		PRAGUE	12 -1 D
		RIO-DE-JANEIRO	26 24 C
		ROME	17 3 D
		SINGAPOUR	32 25 C
		STOCKHOLM	8 1 C
		SYDNEY	22 18 C
		TOKYO	16 9 C
		TUNIS	21 11 N
		VIENNE	5 6 P
		YOKOHAMA	1 1 C

* TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver. (Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4609 HORIZONTALEMENT

I. Des femmes qu'on a envoyées au diable. Une ville dans la campagne. - II. Une vraie tête de cochon. Doit encore attendre pour devenir un homme. - III. Des gens souvent sur le sable. Se remplissent quand c'est le jour de la consultation. - IV. Qui n'ont donc pas circulé. Point de départ. Fourrait un duvet. - V. Ont le bec fin. - VI. Ça va bien. - VII. Ça va bien dans le ciel. - VIII. Un homme qui aimait jouer aux dames. - IX. Allongés. - X. Qui risquent d'exposer. Magasins où l'on trouve des bagages. - XI. Vieille ville. Un travail qui peut se faire à la chaîne. - XII. Qui n'a pas une très belle robe. Eau douce. Lie. - XIII. Fut longtemps de fou. Le jardin des innocents. Princesse. - XIV. Qui n'a pas de Compagnie. Ne conserve pas. Mot évitant une répétition. - XV. Peut être assimilé au cours élémentaire. Récepteur pour les « noirs ». Un peu d'espoir.

VERTICALEMENT
1. Sujet d'étude pour ceux qui aiment les fleurs. Doit être arrêté quand on en a trop. - 2. En Europe. - 3. Qui s'est donc bien développé. Près de Florence. - 4. Est rond. Un vieil héritage. Sont jansénistes les marais. - 5. Devient très coulant. Comme certaines terres. - 6. Lien de travail. Une famille de peintres. Entre deux propositions. - 7. Perce bien quand elle est bonne. Qualifie une très mauvaise conduite. - 8. Traverse des lacs. Qui peuvent faire rougir. Plein quand il y en a jusque-là. - 9. Peut se mettre à gémir quand la caisse est pleine. Susceptibles de tout avaler. - 10. Un agrément étranger. Qui frappent fort. Qui peut donc être considéré comme un... Une partie de l'année. - 11. Pas d'enfant. - 12. Endroit où l'on peut rester quand on a fini de déguster. - 13. Sort du Jura. Sorts de ciment. Conviendra. Parfois mûres. - 14. De genre tranches. Peut faire du propre. - 15. Qui ont fait leur apparition. Solidement. Mourut en famille.

Solution du problème n° 4608

I. Tomeller. - II. Brille. - III. Nat. Canes. - IV. Iris. Na. - V. Fic. P. Pi. - VI. Une. Oser. - VII. Gasp. Fla. - VIII. Oh! Et. - IX. Val. Ri. - X. Diva. - XI. Oser. Inn.

Verticalement
1. Ténifuge. Do. - 2. Ocarina. Via. - 3. Eau. Ave. - 4. El. Pol. - 5. Elc. Felle. - 6. Llanon. Etc. - 7. Ima. If. Li. - 8. Era. Pâleur. - 9. Respiration.

Le Carnet du Monde

Décès
M. et M^{me} Paul Delamar, M. et M^{me} Jean Delamar et leurs enfants, M. et M^{me} Michel Delamar-Berut et Anne-Lise, M. et M^{me} Yves Garrahou et Olivier, M. et M^{me} Gabriel Bruniaux, leurs enfants et petits-enfants, Les familles Blondel, Beccou, Hourdeux et alliés, ont le douleur de faire part du décès de **M. Marcel DELAMAR**, survenu à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Ses obsèques religieuses ont été célébrées le vendredi 30 octobre, au Pèlerin de la Chapelle.

Chantal LECAS-MARTINON, une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

Communications diverses
- Dîner-débat « La justice en France », jeudi 12 novembre, 20 heures, 2, boulevard Arago, 75013 Paris, avec M. André Girard, ancien président de la cour d'appel. Com. : Louis Tocqueville, 1, rue Godefroy, 75011 Paris.

Soutenances de thèses
- Université Paris-III, le mardi 10 novembre, à 14 heures, salle Bourjuc. M. Jacques Dorvalier : « Les relations entre migrations internes, urbanisation et activités économiques au Mexique de 1950 à 1980 : utilisation systématique de traitements graphiques de l'information sans ordinateur ».

Anniversaires
- Pour le septième anniversaire de la disparition de **docteur Stanislas BORNSTEIN**, une pensée émue est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Anniversaires
- Pour le dixième anniversaire de la disparition de **Chantal LECAS-MARTINON**, une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

Anniversaires
- Dîner-débat « La justice en France », jeudi 12 novembre, 20 heures, 2, boulevard Arago, 75013 Paris, avec M. André Girard, ancien président de la cour d'appel. Com. : Louis Tocqueville, 1, rue Godefroy, 75011 Paris.

Anniversaires
- Université Paris-III, le mardi 10 novembre, à 14 heures, salle Bourjuc. M. Jacques Dorvalier : « Les relations entre migrations internes, urbanisation et activités économiques au Mexique de 1950 à 1980 : utilisation systématique de traitements graphiques de l'information sans ordinateur ».

Anniversaires
- Université Paris-III, le mardi 10 novembre, à 14 heures, salle Bourjuc. M. Jacques Dorvalier : « Les relations entre migrations internes, urbanisation et activités économiques au Mexique de 1950 à 1980 : utilisation systématique de traitements graphiques de l'information sans ordinateur ».

Anniversaires
- Université Paris-III, le mardi 10 novembre, à 14 heures, salle Bourjuc. M. Jacques Dorvalier : « Les relations entre migrations internes, urbanisation et activités économiques au Mexique de 1950 à 1980 : utilisation systématique de traitements graphiques de l'information sans ordinateur ».

Anniversaires
- Université Paris-III, le mardi 10 novembre, à 14 heures, salle Bourjuc. M. Jacques Dorvalier : « Les relations entre migrations internes, urbanisation et activités économiques au Mexique de 1950 à 1980 : utilisation systématique de traitements graphiques de l'information sans ordinateur ».

Anniversaires
- Université Paris-III, le mardi 10 novembre, à 14 heures, salle Bourjuc. M. Jacques Dorvalier : « Les relations entre migrations internes, urbanisation et activités économiques au Mexique de 1950 à 1980 : utilisation systématique de traitements graphiques de l'information sans ordinateur ».

Anniversaires
- Université Paris-III, le mardi 10 novembre, à 14 heures, salle Bourjuc. M. Jacques Dorvalier : « Les relations entre migrations internes, urbanisation et activités économiques au Mexique de 1950 à 1980 : utilisation systématique de traitements graphiques de l'information sans ordinateur ».

Une « journée portes ouvertes » Yoga-sur-Seine

Bienvenue au pays du corps, du souffle et de l'âme ! La Fédération nationale des enseignants du yoga (FNEY) et ses huit cents adhérents, entraînant plus de sept mille pratiquants, ouvrent, le dimanche 8 novembre, leurs portes et leurs tapis à tous ceux qui veulent comprendre ce qui se cache derrière vestimenta, ou posture du diament, et derrière bhramari, ou respiration.

Pourquoi ce désir de montrer un monde de silence et d'écoute au commun des agités ? « A cause du sotisme qui déforme le yoga », répond Yés Masquerier, présidente de la fédération. Il existe des images colportées par les médias qui nous hérisse. Le yoga n'est pas du fakirisme, même si un hercule de force, qui soulevait une voiture de 400 kilos, prétend expliquer sa performance par deux heures de pratique quotidienne. Le yoga n'est pas une médecine douce supplémentaire qui dispenserait le carcéral de poursuivre une chimiothérapie. La pratique du yoga n'implique pas adhésion à une doctrine. Il s'agit d'acquiescer à la liberté dans les mains d'un gourou végétarien. Le yoga n'est pas une bulle hors du temps, quasiment bouddhiste, qui permettrait d'oublier le monde et ses problèmes.

Les enseignants de la FNEY ont des expériences de vie et de ces vicissitudes, leur discipline est, comme son nom l'indique, la vie elle-même dans la vie. Il veut prouver qu'elle est pratiquée par des gens réels, et non pas par des gourous des autres, à la recherche d'un mieux-être et d'une conscience de soi.

Le prosélytisme de la FNEY est en harmonie avec les évolutions de la pratique du yoga. Dans les années 70, celui-ci était pratiqué par des végétariens, des soixante-huitards doux, des dépressifs, des mal-adeux, des personnes de toutes les différences - pour les trois quarts - des femmes.

En 1987, l'attention se porte sur le stretching et les modes ont emporté les tapis. On vient toujours au yoga pour une articulation douloureuse, mais on y reste, poussé par un désir de transcendance et de spiritualité. Les hommes et les femmes, les activistes, les compétitifs, prennent leur tour le chemin des postures lentes et des respirations maîtrisées, parce qu'il

PARIS EN VISITES

LUNDI 9 NOVEMBRE
« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30 : « Les peintres du dix-neuvième au Père-Lachaise », 14 h 30, boulevard Ménilmontant, face rue de la Roquette (V. de Langlade).
« Le Saint-Louis en automne. Voltaire. Les amours de La Fontaine. L'hôtel de Richelieu », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Isabelle Hamillier).
« Hôtels de Paris », 14 h 30, rue de la Harpe (G. Bouteau).
« La Conciergerie et la Sainte-Chapelle », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (Arts et curiosités).
« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles du Palais (Michèle Poyer).
« L'église métallique Notre-Dame-du-Travail et son environnement contemporain », 15 heures, sortie métro Galté, côté rue Verceingétois (Monuments historiques).

CONFÉRENCES

3, rue Rousselle, 14 h 30 : « Egypte pharaonique : l'architecture » 19 heures : « L'avènement d'Hugues Capet » (Arcus).

SPORTS

TENNIS : Tournoi de Paris-Bercy
Leconte en demi-finale, Noah forfait
Henri Leconte s'est qualifié, vendredi 6 novembre, pour les demi-finales du tournoi de Paris-Bercy, doté de 815 000 dollars, en battant le champion Wimbledon, l'Américain Pat Cash, 6-4, 6-3 (9-11), 6-3. Après avoir gagné le premier set, le Français, agressif et bien inspiré, a eu trois balles de match dans le tie-break du deuxième set avant de conclure dans la troisième, après trois heures treize minutes de jeu. En demi-finale, Henri Leconte

recontrer samedi l'Américain Tim Mayotte, vainqueur de l'Israélien Amos Mansdorf 6-4, 6-2.
L'autre demi-finale devait opposer l'Américain Brad Gilbert, qui a éliminé son compatriote Kevin Curran 7-5, 6-4, au Néerlandais Michiel Schapers, qui a bénéficié du forfait de Yannick Noah. Le Français, victime trois jours plus tôt d'une déchirure musculaire abdominale, a préféré se retirer du tournoi.

Bartissol. Voilà le soleil!
Sachez apprécier et consommer avec modération.

M. Georges WEG, né Michèle, Aline Daquenne, survenu le 1^{er} novembre 1987, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Les obsèques auront lieu le mardi 10 novembre 1987, à 14 heures, à la chapelle de la Madeleine, 1, rue de la Harpe, Paris. On se réunira au columbarium de la Madeleine, 1, rue de la Harpe, Paris.

M. Georges WEG, né Michèle, Aline Daquenne, survenu le 1^{er} novembre 1987, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Les obsèques auront lieu le mardi 10 novembre 1987, à 14 heures, à la chapelle de la Madeleine, 1, rue de la Harpe, Paris. On se réunira au columbarium de la Madeleine, 1, rue de la Harpe, Paris.

M. Georges WEG, né Michèle, Aline Daquenne, survenu le 1^{er} novembre 1987, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Les obsèques auront lieu le mardi 10 novembre 1987, à 14 heures, à la chapelle de la Madeleine, 1, rue de la Harpe, Paris. On se réunira au columbarium de la Madeleine, 1, rue de la Harpe, Paris.

M. Georges WEG, né Michèle, Aline Daquenne, survenu le 1^{er} novembre 1987, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Les obsèques auront lieu le mardi 10 novembre 1987, à 14 heures, à la chapelle de la Madeleine, 1, rue de la Harpe, Paris. On se réunira au columbarium de la Madeleine, 1, rue de la Harpe, Paris.

سكانة الدول

Economie

Le Monde • Dimanche 8-Lundi 9 novembre 1987 17

La baisse du franc et du dollar

Regain de tension au sein du SME

La proposition des sénateurs républicains, remise vendredi à M. Reagan et visant à réduire le déficit budgétaire américain de 30 milliards de dollars, mettra-t-elle un peu de baume au cœur aux financiers internationaux ? Rendre public en fin d'après-midi à Washington, celle-ci n'avait pas encore d'effet sur les marchés. Le dernier jour de cette troisième semaine de crise s'achève dans le panache total : un dollar toujours en baisse, des marchés boursiers hésitants et un regain de tension au sein du système monétaire européen, où le franc était à nouveau pris, vendredi 6 novembre, d'un accès de faiblesse.

Encore en baisse, malgré le soutien actif des banques centrales sur les places asiatiques et européennes, le billet s'est finalement stabilisé à un niveau très bas à

New-York, vendredi. En fin de journée, il se négociait à 135,45 yens, à 1,6722 deuschemark et à 5,6505 francs français. La Réserve fédérale américaine ne serait pas intervenue, d'après les cambistes new-yorkais. Mais ces derniers estimaient, en fin de journée, que le dollar restait fragile.

Malgré le mouvement général de baisse des taux d'intérêt — auquel la France ne participe pas — les marchés boursiers sont restés très hésitants. Les actions étaient en légère hausse à Tokyo (+ 1 %) et à Hongkong. Mais elles reprenaient le chemin de la baisse à Londres (- 1 %) et à Francfort. Quant à la Bourse de Paris, l'indécision y était complète : hausse à l'ouverture, chute en cours de séance pour finale-

ment s'achever sur un progrès d'un peu moins de 1 %. A Wall Street, aussi, le yoyo était de rigueur. L'indice Dow Jones, le baromètre de la Bourse de New-York, a terminé sa journée en baisse de 26,53 points à 1 958,88. Le marché américain s'interrogeait sur l'effet à attendre du retour à la normale, lundi, des programmes informatiques, suspectés d'avoir contribué à l'effondrement de la Bourse le 19 octobre.

Dans ce climat délétère, la journée de vendredi a été marquée par un regain de tension au sein du système monétaire européen. La concertation franco-allemande du jeudi 5 novembre sur les taux d'intérêt n'aura finalement eu des effets que passagers. L'annonce d'une baisse des taux en Allemagne et d'une hausse des taux en France avait permis jeudi en fin d'après-midi un rétablissement du franc vis-à-vis du deuschemark. Mais tout au long de la journée de vendredi le franc a à nouveau glissé. Ayant démarré, à l'ouverture, à 3,3695 FF, le mark a terminé la journée à 3,4090 FF, égalant ainsi son cours record inscrit au fin de la veille, quelques minutes avant l'annonce de la hausse des taux d'intervention de la Banque de France. On en est donc revenu à la case départ.

et rigoureuse de défense du franc ». Commentant les conséquences de la crise boursière et monétaire et de la hausse des taux à court terme, le premier ministre, M. Jacques Chirac, a expliqué, samedi sur Canal Plus, qu'il refusait de « s'associer à ceux qui critiquent la récession ». Si les sept grands pays industrialisés « n'arrivent pas à coordonner leurs politiques économiques et monétaires, alors des effets peuvent se faire ressentir », a-t-il toutefois déclaré.

Le rôle et le fonctionnement du SME sont aussi à nouveau au centre des débats. M. Jean-Pierre Chevènement, le député (PS) du Territoire de Belfort, s'est fait, vendredi dans un communiqué, l'avocat d'une réforme du SME qui « impose en permanence un face-à-face entre le franc et le mark » et « oblige le gouvernement français à adopter des mesures contraives aux impératifs du redressement économique... de la France ».

Pour sa part, M. Jacques Delors, le président de la Commission européenne, qui s'exprimait lors d'un colloque sur l'ECU à Luxembourg, a expliqué que, sans les accords de Nyborg (Danemark) de septembre dernier, « nous aurions connu des difficultés plus grandes depuis une dizaine de jours ». Aussi estime-t-il nécessaires de nouveaux progrès dans le renforcement du SME. L'ancien ministre français des finances préconise notamment « l'utilisation de l'ECU comme moyen d'intervention sur les marchés des changes ». Il souhaite « une déclaration solennelle du prochain conseil européen exprimant la volonté de promouvoir l'ECU ».

Une merveilleuse indifférence

Une crise financière de grande ampleur secoue les pays industrialisés depuis le 19 octobre, ébranle leurs marchés boursiers et les taux de change de leurs monnaies. Peu de choses sont faites par les gouvernements pour y porter remède.

Des solutions, pourtant, existent : que la science économique et l'expérience enseignent. Mais les pays renoncent à les appliquer, poursuivant leur stratégie propre, inspirée par des réflexes nationaux, une histoire, des préoccupations politiques particulières.

Au sein du SME (système monétaire européen), le franc s'affaiblit, et c'est déjà presque une crise. S'il était à nouveau dévalué par rapport à la monnaie allemande, ce serait un drame, quelque chose comme une défaite nationale. Aux Etats-Unis, le dollar glisse dans l'indifférence générale, seuls les touristes américains en voyage à l'étranger voyant la chose d'un mauvais œil.

Difficile dans ces conditions — à partir d'approches aussi différentes — de réagir en commun contre la tourmente boursière et financière.

A plusieurs reprises, des gouvernements français — de droite et de gauche — ont délibérément choisi le risque d'une récession ou plutôt d'un freinage de l'activité pour défendre la monnaie, stabiliser sa valeur. Cela a été fait en 1982-1983, et l'on peut penser que les conséquences politiques en ont été lourdes : le chômage, la baisse du pouvoir d'achat, ont fait perdre les élections législatives de 1986 aux socialistes.

Le niveau du dollar sur les places étrangères laisse au contraire de marbre les Américains. On le voit au comportement de Wall Street qui se redresse alors que le billet vert se déprécie de plus en plus. Ce que craignent comme la peste les Américains, c'est une récession du genre de celle qui a duré durant secoué les Etats-Unis en 1981-1982, faisant des millions de chômeurs, multipliant les fail-

lites, plongeant le pays dans un marasme noir.

Quand on a compris cela, une borne partie de l'impuissance actuelle des gouvernements à s'entendre sur une action commune s'explique. M. Baker, secrétaire au Trésor, l'homme fort du moment, ne veut à aucun prix plonger son pays dans une nouvelle crise comme l'avait fait M. Volcker il y a sept ans en poussant brutalement les taux d'intérêt à la hausse pour combattre l'inflation.

Les Etats-Unis vivent depuis le début de 1983 dans le confort qu'apporte une longue période de prospérité. Rien ne leur fait plus peur que l'idée d'une hausse des taux d'intérêt efficace pour soutenir le dollar mais dangereuse pour l'activité du pays. Tel est le sens des déclarations qu'a assénées avec la délicatesse qu'on lui connaît M. Baker dans une interview au Wall Street Journal.

Accords mais à mal

Alors que l'Europe demande à l'Amérique de réduire ses dépenses budgétaires et commerciales en consommant moins, en « tournant moins vite », Washington répond en substance que si rééquilibrage il y a, ce sera en exportant davantage. Et qu'il suffit pour cela de laisser faire les marchés qui jour après jour érodent le dollar, et le rendent plus compétitif.

Les accords du Louvre qui voulaient être un pas vers une politique commune, qui voulaient dépasser les solutions particulières à chaque pays, sont mis à mal par de telles déclarations. C'est évident pour les Européens, qui voient surtout dans l'accord du 22 février 1987 l'engagement pris par la RFA et le Japon de stimuler leurs économies. Pour acheter davantage de marchandises et de services sur le continent nord-américain.

ALAIN VERNHOLE.

Budget américain : compromis en vue

(Suite de la première page.)

Les premières réactions des démocrates qui détiennent la majorité au Congrès sont plus prudentes qu'hier (ce qui serait maladroite de leur part dans le contexte actuel). Mais ils n'ont pas renoncé à exiger que la réduction du déficit soit réalisée pour moitié par une augmentation des impôts et pour moitié par des économies.

Dans la même journée, le président Reagan a fait savoir qu'il serait disposé à accepter une augmentation de la fiscalité sur l'essence, mais à condition que cette augmentation soit proposée par les démocrates. Le malheur est que les démocrates en question ne semblent nullement prêts à le faire. Car si nombre de spécialistes et d'éditorialistes recommandent vivement depuis plusieurs jours un allouement des taxes fédérales sur les carburants, personne n'a osé, au début d'une année électorale, de prendre la responsabilité politique d'une telle mesure, aussi efficace qu'elle puisse être pour la réduction des déficits aussi bien budgétaires que commerciaux.

Bien d'autres difficultés subsistent, et les positions des uns et des autres restent ambiguës sur divers points, en particulier celui de la sécurité sociale. De part et d'autre, on semble à présent se faire à l'idée que certaines économies sont possibles et nécessaires — à condition qu'elles ne touchent pas les titulaires de bas revenus. Mais, là encore, nul ne tient à être le premier à s'attaquer à ce sujet tabou, d'autant que M. Reagan lui-même avait déclaré, avant l'ouverture des négociations, que la sécurité sociale « n'était pas sur la table ».

Au moins les propositions formulées vendredi, à la veille d'un week-end pendant lequel les négociateurs se rencontreront pas, permettent-elles de dissiper partiellement la pénible impression de ces derniers jours : celle que les deux parties en présence pre-

naient tranquillement le temps de se chamailler comme aux bons vieux jours, tandis que le monde entier attendait dans l'anxiété et un agacement croissant qu'il veuille bien accoucher de quelque chose.

Le double appel, adressé jeudi par M^{me} Margaret Thatcher au président Reagan sous forme d'un message privé et de déclaration publique, a-t-il été entendu ? L'effort consenti, jeudi également, par l'Allemagne fédérale, qui a fini par céder aux injonctions du secrétaire au Trésor, M. James Baker, en réduisant ses taux d'intérêt, méritait ainsi un début de récompense.

Pas d'urgence absolue

On aurait tort de croire pourtant que le sentiment d'urgence absolue est aussi fortement ressenti ici qu'il semble l'être en Europe. Certes, les responsables, M. Reagan comme les démocrates, répètent qu'il faut agir, et le président refuse même d'envoyer un échec des négociations. Mais, après tout, Wall Street manifeste une assez remarquable patience (la semaine boursière, au total, n'a pas été trop mauvaise) ; les bons du Trésor américains ont trouvé preneurs sans aucune difficulté ; les ventes de détail ont progressé en octobre ; seul le chômage a augmenté de 0,1 %, mais il reste à un niveau remarquablement bas (6 % de la population active, c'est-à-dire, selon certains spécialistes, presque le plein emploi). Et l'opinion publique est loin de céder à la panique : selon un sondage publié par le New York Times vendredi, plus de la moitié des Américains estiment que l'économie de leur pays « va plutôt bien ». Ils étaient à peine plus nombreux à le penser avant le choc de Wall Street. Le reste du sondage est à l'avantage ; la confiance des Américains dans l'avenir n'est que marginalement érodée.

JAN KRAUZE.

Les charges d'agents de change dans la tourmente

Un fonds de soutien aux Etats-Unis

Selon un responsable du Trésor américain, George D. Gould, l'administration Reagan envisagerait un plan de sauvetage des firmes de courtage opérant à Wall Street, dans le cas où se produirait une chute boursière identique à celle du «lundi noir», du 19 octobre dernier. Selon George D. Gould, l'adminis-

tration demanderait aux firmes de courtage et aux grandes sociétés cotées de constituer un fonds de solidarité de 2 à 3 milliards de dollars destiné à venir en aide aux opérateurs boursiers, qui seraient mis en péril par une baisse brutale des cours.

Investissements anglo-saxons en France

Deux banques anglo-saxonnes viennent de faire connaître leur intention d'entrer dans le capital de charges d'agents de change françaises. La banque britannique Warburg confirme son intérêt pour Bacoit-Allain-Farra. Elle a déposé une demande de prise de participation pouvant aller jusqu'à 90 % du capital. De son côté, la banque américaine J.P. Morgan a également déposé un dossier en vue d'acquiescer jusqu'à 80 % de la charge Nivard-Florey. Jusqu'ici un seul établissement étranger, la firme britannique James Capel (groupe Hongkong

and Shanghai Bank) avait annoncé son intention de se porter acquéreur d'une charge (Dufour-Keller-Lacarrière).

Bacoit-Allain-Farra est une des dix premières charges parisiennes. Elle est spécialisée dans les négociations de blocs d'actions, avec 23 millions de francs de bénéfice net en 1986. Charge assez importante, Nivard-Florey avait été associée à plusieurs grands établissements financiers de la place, dont la Banque Paribas mais qui, elle, a choisi d'acquiescer la totalité du capital de Courcoux-Bouvet.

« Gravées dans le marbre »

Face à la baisse du dollar, les marchés restent donc toujours sceptiques sur la possibilité de maintenir les parités actuelles au sein du SME. Les autorités monétaires européennes multiplient pourtant les déclarations pour montrer leur détermination. « Les parités franc-mark sont gravées dans le marbre », indiquait-on vendredi dans l'entourage du ministre français de l'économie, des finances et de la privatisation, M. Edouard Balladur, déclarant pour sa part à l'ouverture d'un millier de chefs d'entreprise : « Il n'est pas question de remettre en cause notre politique monétaire ».

COMMERCE INTERNATIONAL

Afin d'éviter un conflit avec les Etats-Unis

La Commission européenne propose de retarder l'application d'une directive sur la viande aux hormones

BRUXELLES (Communautés européennes) de notre correspondant

La directive communautaire sur la viande aux hormones a été approuvée en 1985. Depuis, tous les Etats membres, à l'exception de la France, ont (certains tout récemment) adapté leur législation nationale. M. François Guillaume a annoncé que le gouvernement introduirait les nouvelles dispositions européennes par voie réglementaire avant le 31 décembre.

Les Français n'étaient pas particulièrement favorables à l'interdiction totale des hormones. Principaux importateurs de viande et surtout d'abats américains, ils redoutent de figurer comme premières victimes de mesures de représailles. Cependant, leur préoccupation prioritaire est le maintien de l'unité du Marché commun, autrement dit la possibilité de continuer à livrer sans problème à ces très gros clients que sont l'Italie et la RFA. M. Frans Andriessen, le vice-président de la Commission chargée des affaires agricoles, a imaginé une solution qui, pensait-il, permettrait de rassurer Washington, sans donner l'impression de s'écarter. La Commission, explique-t-il en substance, ne peut pas suspendre l'entrée en vigueur de la directive elle-même, comme le réclament les Etats-Unis, car ce serait remettre en cause ses applications internes, à savoir la stricte interdiction de traiter le bétail aux hormones à compter du 1^{er} janvier prochain. Mais, à côté de cela, elle doit bien considérer que

Une directive communautaire, interdisant la production et la commercialisation de viande traitée aux hormones, doit entrer en vigueur le 1^{er} janvier 1988. Afin d'éviter un nouveau conflit avec les Etats-Unis — où certaines substances sont autorisées, — la Commission européenne propose aux Douze de suspendre pendant un an (ou dix-huit mois) les dispositions concernant la commercialisation. Les exportateurs américains de viande et d'abats pourraient, durant ce délai de grâce, continuer à vendre à la CEE. Mais les autorités de Washington ne trouvent pas ce geste suffisant.

les dispositions de la directive n'ayant pas été introduites suffisamment tôt dans plusieurs réglementations nationales, on avait fait l'objet d'une application peu sévère, on continuera à trouver sur les marchés de la CEE, pendant un an ou deux, des bêtes traitées. Il devient donc légitime de suspendre, à titre transitoire, l'interdiction de commercialiser ce type de viande et, pour qu'il n'y ait pas de discriminations à l'égard des pays tiers, de tolérer les importations de viandes « hormonisées » durant ce délai.

Un marché de plusieurs milliards de dollars

La Commission espérait que, devant ce geste de bonne volonté, l'administration américaine renoncerait à ouvrir la procédure (dite de la section 301) qui lui permet de recourir à des représailles. Or, elle a fait savoir que son intention, si la CEE maintenait l'entrée en vigueur de la directive, était bel et bien d'adopter les mesures de rétorsion mais, cependant, de ne pas les appliquer, aussi longtemps que les producteurs américains pourraient continuer à vendre sur le marché des Douze.

La menace ne serait donc pas écartée. L'affrontement serait simplement différé. La Commission, qui soumettra ses propositions au comité vétérinaire des Douze le 9 novembre, y trouvera-t-elle, dans ces conditions, la majorité qualifiée qui est nécessaire pour qu'elles soient adoptées ?

En vérité, les Etats-Unis estiment que la Commission veut appliquer

la directive, même s'ils en sont provisoirement exemptés. Les hormones pour l'élevage représentent un marché énorme, de plusieurs milliards de dollars. La mise en œuvre de la directive risque de priver leur industrie vétérinaire du marché européen. Elle risque surtout de constituer un précédent dangereux aux Etats-Unis même où les organisations de consommateurs commencent à vouloir imposer une interdiction similaire.

Les Américains ont demandé que soit créé, au sein du GATT (l'accord qui régit le commerce international), un groupe d'experts chargés de vérifier si la directive de la CEE a une justification scientifique. La Communauté a jusqu'à présent refusé de s'engager dans cette voie. Elle estime qu'il y a là un problème de souveraineté. Il n'est pas acceptable que — par le biais d'arbitrages du GATT — il puisse ainsi lui être interdit d'instaurer une législation qu'elle juge nécessaire.

Les fabricants d'hormones européens se mobilisent eux aussi contre la directive. Ils ont exploité auprès des éleveurs le recours contre la directive déposée par le Royaume-Uni et le Danemark devant la Cour de justice européenne de Luxembourg. Les conclusions de l'avocat général du 14 octobre 1987, selon lesquelles l'action des deux pays devait être rejetée, ne les a pas découragés. Vingt-trois fabricants se sont rassemblés au sein de la FEDESA (Fédération européenne des entreprises de santé animale) pour mener l'offensive contre la directive.

La FEDESA fait valoir que renoncer à engraisser les bêtes aux hormones revient à priver les éleveurs d'un gain de productivité. Le BEUC (Bureau européen des unions de consommateurs) rappelle quant à lui que la directive correspond « à une prise en compte de l'intérêt national des consommateurs ». Pour le BEUC, « les pressions américaines ou du GATT sur la Commission contre la directive ne doivent entraîner aucune concession ou délai supplémentaire ».

PHILIPPE LEMAITRE.

SOCIAL

A Marseille Vers la fin du conflit des dockers

MARSEILLE de notre correspondant régional

Après plus d'un mois d'un conflit qui a eu de graves répercussions économiques et sociales (Le Monde du 3 novembre), les dockers CGT et des entrepreneurs de manutention (accouiers) des bassins Est du Port autonome de Marseille devaient arriver au terme de leurs discussions, le samedi 7 novembre, pour la signature de nouvelles conventions collectives.

Les accords en passe d'être conclus devraient permettre de réduire de 20 % à 30 % les effectifs des équipes à terre et à bord. En revanche, les dockers ont obtenu le maintien, et dans certains cas l'amélioration, de leurs avantages sociaux. « Nous avons réalisé un changement profond dans l'organisation du travail de la manutention », a déclaré le porte-parole des accouiers, M. Magnan.

Les accords devront être approuvés lundi par les dockers au cours d'une assemblée générale. Seule ombre au tableau : le financement du plan social — prévoyant le départ de cinq cents dockers, — signé en juin dernier entre les deux parties, qui reste soumis à la bonne volonté des pouvoirs publics.

GUY PORTE.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

QUOI de neuf, docteur ? Pour reprendre cette expression familière à Enzo Buvay, c'est bien le cas de le dire. Pour la troisième fois consécutive, la Bourse de Paris a baissé au cours de la semaine écoulée, réduite à quatre séances par la fête des morts, traditionnellement chômée rue Vivienne. Il faut soigneusement souligner ce fait, car certains commentateurs hardis en avaient déduit un peu hâtivement que le marché avait fermé ses portes pour entrer les vaches dans le dernier défilé.

Non, rien de neuf, sinon que la Bourse, devenue peu active pourtant, n'a pas paru être servie de balais. Un repli de 0,5% des cours s'est matérialisé mardi la réouverture du marché. Le lendemain, c'était la franche recrudescence, inévitable, paraît-il, après les deux séances de hausse enregistrées à la fin de la semaine précédente. Les investisseurs étrangers frêtés à Wall Street, Hongkong, Tokyo, Londres... grignotaient des plus-values à tel point que le refinancement du marché. Ces derniers jours se refaisaient un peu de monnaie jeudi (-1,25%). A la veille du week-end, ce furent littéralement les montages russes. La matière s'était en effet achevée sur 1,8% de hausse. Une demi-heure après, la tendance s'était complètement renversée (-1%). A 14 heures, nouveau coup de théâtre avec l'indice instantané revenu dans le noir. La séance, à combien chaotique, se terminait sur une dernière hausse de 0,45%, sans grand effet sur le bilan de la semaine encore très lourde (-4,5%). Depuis le 4 septembre dernier, point culminant de la reprise d'été, les valeurs françaises ont, en moyenne, baissé d'environ 32%. Sans précédent. Après cela, les affiches, qui tapissent le métro pour appâter l'épargnant, « Bougez votre argent, il va faire des bonds », paraissent bien dérisoires.

Encore un petit effort et la Bourse achèvera de perdre les gains qu'elle avait acquis en 1986. Actuellement, l'indice CAC, retombé pour la deuxième fois au-dessous du palier des 300 points, se trouve à son plus bas niveau depuis le 18 février 1986.

A dire vrai, la séance de vendredi a très bien mis en lumière le refinancement du marché. Et ce sentiment est noir.

Si Paris a continué cette semaine de s'étioler, c'est bien la faute du dollar, qui n'en finit plus de s'effiloche au point de retomber à ses plus bas niveaux historiques contre le deutschemark, le yen et le franc suisse (voir ci-contre). La preuve : les autres places financières n'avaient pas la mine très fraîche non plus.

Mais sur cette rive-ci de l'Atlantique, le problème monétaire n'est compliqué avec le dérapage concomitant du franc (par rapport au deutschemark), qui s'est dangereusement approché de son cours-plancher. Que faire ? Le laisser flotter en attendant sa sortie du SME ? Des financiers étaient pour. Mais pas question. Le choix

Encore plus bas

de Rivoli s'est porté sur la « solution concertée » avec l'Allemagne fédérale, seule capable d'éviter une dépréciation du franc et une réévaluation du deutschemark. Et tandis que Bonn baissait ses taux d'intérêt à court terme, Paris relevait les siens. Momentanément... bien sûr ! Comme ça la France est devenue le seul pays riche au monde à majorer le loyer de son argent. Sur le marché obligataire et sur le MATIF où des positions avaient été prises à la hausse, en prévision d'un réajustement des parités monétaires dans le SME, qui devait conduire à une dévaluation du franc, des opérateurs se sont retrouvés pour la troisième fois complètement coincés. Beaucoup criaient au scandale, car la nouvelle du relèvement des taux français avait été annoncée jeudi une demi-heure seulement après le bouclage de l'émission d'OAT. « Et encore bravo ! », disait en sifflant un opérateur. « Mais ils sont fous », commentait des professionnels. Et d'ajouter : « C'est la reconnaissance que la situation économique et monétaire n'est pas bonne en France ». Du coup, pour éviter des rumeurs, un écran de fumée avait été dressé à la hâte vendredi matin. Et sur des achats institutionnels, le marché était remonté en flèche. « Cela permet à Paris de donner le change quand New-York redémarre », commentait un spécialiste. Mais le vote n'a pas tardé à se déchirer.

Pessimisme noir

Les étrangers, Britanniques en tête, se sont remis à vendre. Et les « zinzins » sont rapidement accourus pour colmater les brèches et tenter de rendre un air présentable à la Bourse. « Ces manœuvres n'ont échappé à personne. Elles ont contribué à déstabiliser l'atmosphère déjà assez lourde comme ça. » Un gérant de portefeuille, lui, ricana dans son coin : « Lundi prochain, il faudra canaliser les ventes de Suez. » C'est, en effet, le 9 novembre que l'action de ce groupe financier doit faire son retour rue Vivienne. « Elle va se faire écharper », lança quelqu'un. Vendredi, sur le marché gris de Londres Faction Suez se traitait entre 285 F et 295 F (prix de vente : 317 F). Sans commentaire.

D'une façon générale, le pessimisme est tel dans les traversées que nul ne s'aventure plus à formuler le moindre pronostic. Le mot repris ? Banni. A Noël peut-être on en reparlera, quand le ralentissement de la croissance

Semaine du 3 au 6 novembre.

outre-Atlantique sera tel que la Réserve fédérale américaine sera obligée de baisser ses taux pour relancer la machine économique et le dollar.

Dans l'immédiat beaucoup craignent que l'apparition furtive d'un début de réactivité, pour la première fois depuis trois semaines, soit éphémère. « La remontée des taux a tout cassé », murmuraient un boursier. Et puis l'horizon se rétrécit à toute vitesse. Avec la crise financière, partout la croissance va se ralentir. En France, le BIPE (Bureau d'Informations et de Prévisions économiques) table tout juste sur 1% pour 1988. Dans ces conditions, les prévisions de bénéfices des entreprises vont devoir être revues... à la baisse. Il en sera de même du PER (price earning ratio ou rapport cours bénéfice par action). « Il va falloir maintenant raisonner avec des ratios de 10, peut-être même inférieurs », se plaignait un analyste. Mais où est donc passé le temps des PER à 17, 20, voire 25 ? Pour l'instant des professionnels se bornent à constater que les valeurs françaises sont revenues à des niveaux correspondant à des cours d'achat... pour 1986. Le drame est que le montant des achats à découvert n'a pas diminué (-19%) en un mois, à due proportion de la baisse des cours. « Elle reste trop importante », entendait-on sous la verrière. Autrement dit, en plus des ventes de portefeuilles auxquelles les étrangers procèdent encore, des dégellements sur positions peuvent encore se produire, par lassitude ou pour éviter le pire. Le montant de ce découvert sur les actions françaises n'est pas considérable : 5,78 milliards de francs à fin octobre. Au rythme actuel des transactions (1,4 milliard de francs par jour), cela représente quatre semaines en Bourse. En temps ordinaire, ce n'est rien et le marché serait jugé sain. En période de crise, les vieux critères s'ont plus courts. Les circonstances sont vraiment exceptionnelles. La preuve : les spécialistes chargés de gérer le portefeuille officiel de l'Expansion ont démissionné. Impossible : les règles du jeu ont changé. Ce n'est pas un hasard si le représentant d'une grande banque, habitué à se restaurer convenablement, avait l'autre jour un sandwich à la saucisse. Le lendemain, il n'avait même plus le temps d'en acheter un. Il n'y a plus que M. Francis Bouygues pour se montrer sérieux, devant les rumeurs d'OPA qui circulent sur son groupe depuis que son action est tombée au-dessous de 1 000 F.

Malheureusement, pour gagner de l'argent rue Vivienne, il faut, comme l'assurait un gérant de portefeuille multinationales, « pouvoir naviguer dans les grands défilés des pays industrialisés ». C'est évident. Mais faudra-t-il attendre un nouveau cataclysme pour voir les hommes politiques se décider enfin à prendre des mesures ? En Bourse, le fond reste peut-être à découvrir.

ANDRÉ DESSOT.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Wall Street s'est efforcé cette semaine de redresser la tête après le débâcle d'octobre. Mais le marché américain n'y est pas arrivé. Encore sous le choc, les investisseurs ont cette fois été rendus très inquiets par la chute du dollar et l'incapacité manifeste du Congrès et de l'administration Reagan de trouver un terrain d'entente pour réduire le déficit budgétaire. De ce fait, après un départ encourageant, la Bourse américaine a reculé, pour retomber en dessous de la barre des 2 000 et à l'événement de la semaine précédente. A la veille de vendredi, l'indice Dow Jones s'est établi à 1 959,05 (contre 1 993,53 le 30 octobre).

Une rumeur, reprise par l'Express, circule à New-York, selon laquelle le financier d'Iran, qui dès le 14 août avait passé un ordre de vente de plus de 1 milliard de dollars d'actions américaines.

	Cours 30 oct.	Cours 6 nov.
Alcoa	43	42 5/8
Allgas (ex-UAL)	73 1/2	72 1/2
ATT	38 5/8	36
Chase Man. Bank	27 1/2	28 1/2
Du Pont de Nemours	98 1/4	98
Eastman Kodak	55 3/4	53
Exxon	42	41 1/4
Ford	75 1/2	75 5/8
General Electric	47 1/8	46 3/8
General Motors	28 1/2	28 1/4
Goodyear	47 3/4	49 7/8
IBM	123	119 1/2
ITT	52 3/4	50 7/8
Mobil Oil	49	48 3/4
Pfizer	52 1/8	52 1/8
Schlumberger	34 5/8	33 3/4
Texasaco	32 5/8	30 5/8
Union Carbide	21 1/2	21 3/4
USX	47 1/8	47 3/4
Weyerhaeuser	47 1/8	47 3/4
Xerox Corp	57 1/8	58 1/8

LONDRES

La relative résistance qui s'était manifestée la semaine précédente, n'a pas tenu. Le Stock Exchange a replongé. Suivant les indices pris comme référence, la baisse a été de 7% ou de 8%. Une tentative de reprise jeudi, favorisée par la baisse des taux d'intérêt aux Etats-Unis et en RFA, a fait long feu. En plus des craintes suscitées par la glissade du dollar, la perspective d'une récession n'a pas peu contribué à délégitimer de nouvelles vagues de ventes. Le discours d'automne, volontairement optimiste, prononcé par le chancelier de l'Échiquier a fait l'effet d'un caillou sur une jambe de bois. L'indice FTSE 100 (contre 3160,9) : mines d'or, 261,6 (contre 312,7) ; Fonds d'Etat, 91,12 (contre 93,87).

	Cours 30 oct.	Cours 6 nov.
Buchan	422	424
Bovater	378	346
Brit. Petroleum	267	245
Charter	287	244
Courtauld	327	328
De Beers (*)	18 1/4	19 1/4
Free Gold (*)	12 3/4	11 1/2
Glaxo	11 5/8	10 21/64
Gr. Univ. Stores	28 3/4	29 3/8
Imp. Chemical	18 3/4	18 3/4
Shell	18 31/64	17 5/8
Unilever	496	457
Victrex	164	135 1/2
Warren	48 1/4	48 5/8

	Cours 30 oct.	Cours 6 nov.
Beecham	422	424
Bovater	378	346
Brit. Petroleum	267	245
Charter	287	244
Courtauld	327	328
De Beers (*)	18 1/4	19 1/4
Free Gold (*)	12 3/4	11 1/2
Glaxo	11 5/8	10 21/64
Gr. Univ. Stores	28 3/4	29 3/8
Imp. Chemical	18 3/4	18 3/4
Shell	18 31/64	17 5/8
Unilever	496	457
Victrex	164	135 1/2
Warren	48 1/4	48 5/8

FRANCFORT

- 7,8 %
De l'affaiblissement, le marché allemand est passé cette semaine à l'effacement. D'un vendredi à l'autre, la baisse moyenne des cours a été de 7,8%. La comme ailleurs, la dégringolade du dollar a contribué à inquiéter les opérateurs. L'annonce d'une baisse du Lombard (taux d'avance sur titres) a tout juste réussi à freiner l'hémorragie à la construction automobile qui est très éprouvée.

	Cours 30 oct.	Cours 6 nov.
ARG	251	219
BAE	271,80	253,90
Boyer	293,50	269
Commerzbank	244,50	234
Deutschebank	528	467,80
Hochtief	454	427,80
Karstadt	165	125,50
Manneberg	487	425,50
Siemens	275	253
Volkswagen	275	253

	Cours 30 oct.	Cours 6 nov.
Alex	454	432
Bridgesto	1 150	1 180
Canon	3 100	3 080
Fuji Bank	1 250	1 220
Honda Motor	2 950	2 850
Mitsubishi Electric	636	620
Mitsubishi Heavy	4 060	4 100
Sony Corp	1 780	1 800

Produits chimiques

	6-11-87	Diff.
Inst. Métrieux	3 930	+ 19
Labo. Bell	1 129	+ 69
Roussel UC	995	- 52
BAISF	958	- 62
Boyer	985	- 60
Hochst	799	- 81
Imp. Chemie (I)	108,29	+ 5,80
Nonik Hydro	150	- 11

(1) Coupon de 1,60 F.

Pétroles

	6-11-87	Diff.
E.P. France	71	inch.
E.P. Aquitaine	270	- 16
Esso	384,90	- 8,90
Exxon	233,50	- 8,50
Petrolfin	1 882	- 78
Primagas	636	+ 19
Raffinage	76	+ 4
Royal Dutch	683	- 46
Sogehap	336	+ 1
Total	356	+ 1

Valeurs diverses

	6-11-87	Diff.
Acor	359,50	- 0,50
Agence Havas	441	- 20
Ajomart	1 560	- 144
Bic	585	- 25
Bis	765	- 65
CGIP	815	- 40
Club Méditerranée	365	- 27
Esilac	2 101	- 339
Europe I	511	- 4
Hachette	2 120	- 133
L'Air Liquide	528	- 15
L'Oréal	2 280	- 89
Navigation Marse	782	+ 2
Nord-Est	102,20	+ 1,10
Parsons Cité	2 090	- 309
Saint-Gobain	426	- 16
Sanofi	572	- 36
Skin Rosignol	1 038	- 2

Filatures, textiles, magasins

	6-11-87	Diff.
André Bonafant	161	- 19
Agache (Fin.)	1 720	- 30
BHV	385	- 45
CFAO	1 440	- 40
Danart-Serviposte	2 226	- 29
DMC	375	- 25
DMC	392,18	- 20,40
Galeria Lafayette	1 828	- 22
La Redoute	2 908	- 98
Neuwelles Galeries	2 947	- 28
Printemps	490	- 30
SCOA	79,60	- 8

Mines, caoutchouc, outre-mer

	6-11-87	Diff.
Géophysique	351	- 48
Indal	125	- 6
Michelin	222,90	- 15,60
Min. Pannroya	37,85	- 2,15
RTZ	29,40	- 6,40
ZCI	1,51	- 0,05

Métallurgie

	6-11-87	Diff.
Alpi	294	- 23
Avion Dumas-Il.	840	- 47
Chlor-Aluminium	47,30	- 6,40
De Dietrich	1 538	- 35
FOMCO	528	- 12
Fives Il.	98	- 8
Marian Wendel	231	- 27
Paulsen	372	- 20
Poupgot SA	1 045	- 95
Poclain	16,40	- 0,85
Sogema	1 435	+ 13
Strifor	984	- 904
Valeo	472	- 38
Valeo	42,50	- 7,50

Construction mécanique

	6-11-87	Diff.
Alpi	294	- 23
Avion Dumas-Il.	840	- 47
Chlor-Aluminium	47,30	- 6,40
De Dietrich	1 538	- 35
FOMCO	528	- 12
Fives Il.	98	- 8
Marian Wendel	231	- 27
Paulsen	372	- 20
Poupgot SA	1 045	- 95
Poclain	16,40	- 0,85
Sogema	1 435	+ 13
Strifor	984	- 904
Valeo	472	- 38
Valeo	42,50	- 7,50

Banques, assurances sociétés d'investissement

	6-11-87	Diff.
Bail Equipement	290	inch.
Beausire (Cie)	451	- 56
Catelan	530	- 60
Chargem SA	785	- 15
CFP	875	- 15
CIT	382	+ 2
Eurafrance	1 352	- 198
Hélio (La)	456	- 19
8,80 % Léonard	340	- 28
Lozfrance	377	+ 10
Lozfrance	845	- 10
Midi	825	- 76
Médiateur Bank	288	- 7
OTP	925	- 110
Paris de récep.	417	- 33
Préalbel	1 145	- 20
Schneider	265	- 15
UCB	183,90	- 11,10

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	6-11-87	Diff.
4 1/2 % 1973	1 703	- 106
7 % 1973	9 010	+ 50
10,30 % 1975	100,30	- 0,40
PME 10,6 % 1976	100,30	- 0,98
8,80 % 1977	123	+ 0,98
10 % 1978	100,30	- 0,85
9,30 % 1978	99,80	inch.
9 % 1979	97,70	+ 0,10
10,50 % 1979	101,70	+ 0,60
16,20 % 1982	112,45	inch.
16 % 1982	119,30	inch.
15,75 % 1982	119,35	- 0,35
CNE 3 %	3 000	- 160
CNE 5 000 F.	102,50	- 0,25
CNE 10 000 F.	102	- 0,10
CNE 20 000 F.	102,10	- 0,15
CNE 5 000 F.	102,65	+ 0,07

Alimentation

	6-11-87	Diff.
Reghin-Say	390	+ 4
Burgain	2 381	+ 20
BSN	4 180	- 140
Croffour	2 330	- 79
Canal	1 250	- 20
Europan	2 920	- 6,20
Grymme et Gosc.	399	- 36
Lestour	1 975	- 27
LJMH	1 430	- 111
Marcel	2 622	- 7
Nestlé	33 910	- 1 190
Occidentale (Glo)	676	- 34
Obis-Caby	210	+ 5
Perod-Ricard	740	- 20
Promodis	1 780	- 28
St-Louis-Bouchon	1 320	+ 265
C.S. Sempique	1 040	- 20
Sourde Perrier	694	- 22

Matériel électrique services publics

	6-11-87	Diff.
Alcatel	1 749	+ 198
Alstom-Atlantique	275	+ 5
Crouzet	148	- 5
Général des Eaux	1 625	- 3
IBM	783	- 7
Interactique	780	- 11
Matra	286	- 22
Legrand	2 250	+ 335
Leprieux des Eaux	1 194	+ 4
Radfotanique	1 622	- 3
Marin-Gérin	1 951	+ 1
Motors Leroy-Somer	535	- 50
Moulinex	54,35	- 4,15
Philips	942	+ 96
Sigmas	1 028	- 40
Schneider	1 92	- 3
SEB	742	- 24
Siemens	1 475	- 167
Sigmas	1 028	- 40
Thomson	2 770	- 40
Thomson-CSF	781	

Crédits, changes, grands marchés

947

L'EUROMARCHÉ

Cocu et mécontent

Il est scandaleux que les investisseurs étrangers ne puissent bénéficier de l'option de paiement différé offert aux Français ayant participé à la privatisation de la Compagnie financière de Suez. Cette décision est d'autant plus incompréhensible que l'un des principaux objectifs de cette privatisation était de permettre des augmentations ultérieures du capital social de la Compagnie de la part, entre autres, des investisseurs internationaux. Ceux-ci, qui avaient onze fois souscrit le montant qui leur était proposé et qui, ce faisant, s'étaient montrés beaucoup plus pressés que les résidents en France, garderont longtemps en mémoire un ostracisme qui paraît peu compatible avec le traité de Rome.

A la suite de l'effondrement des Bourses dans le monde, la logique aurait voulu que M. Balladur réduise le prix de vente de l'action Suez. Il n'a pu le faire parce que cela aurait entraîné des problèmes juridiques compliqués. Devoir repasser devant la Commission de privatisation aurait pu être interprété comme une reculade politique. Le ministre des finances s'est donc rabattu sur la seule solution restante : le paiement différé. C'est une résolution intelligente et élégante parce qu'elle incite les porteurs à conserver leur papier, alors que le paiement partiel cher aux Britanniques n'y porte pas. Pourquoi fallait-il dès lors pénaliser les non-résidents en les contraignant à honorer immédiatement la totalité du prix de l'action ?

En créant deux catégories d'actions Suez, les autres dotées d'une option à paiement différé, les autorités françaises ont-elles réalisé ce que cela revenait à instaurer de facto une décote en faveur des Français ? Un investisseur étranger ayant reçu deux cents titres devra acquitter sur le champ 63 400 F tricolores tandis que son homologue « franco-britannique » ne devra verser que 31 700 F. Si ce dernier fait un dépôt d'un an rémunéré à 8 %, les 31 700 F représentant le solde du paiement différé, il percevra 2 536 F d'intérêt. Cela ramènera à 304,20 F le coût ultime de chacune de ses actions Suez. En revanche, ce titre reviendra toujours à 317 F pour l'acquéreur étranger assuré d'être le « cocu » de l'affaire. Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que le cours du marché gris s'établisse à Londres aux environs de 305 F en fin de semaine. Il ne faut pas, non plus, être grand clerc pour prévoir celui qui affichera la Bourse de Paris lorsque la cotation officielle débutera le lundi 9 novembre.

Heureux seront les derniers ! Ce principe évangélique devrait, en fin de compte, relever le moral des groupes qui n'avaient pas été autorisés à faire partie du noyau dur initial. Ils auront dorénavant toute latitude pour obtenir la participation qu'ils convoitaient dans la Compagnie financière de Suez à un prix bien inférieur à celui attribué aux bénéficiaires originellement élus. Les modalités de libération appliquées à Suez sont celles qui étaient prévues pour la privatisation de l'UAP. Cette dernière est maintenant dans les limbes non seulement parce que les conditions de marché ne s'y prêtent pas mais aussi parce qu'elle empêcherait sur l'émission de 1,3 milliard de dollars d'actions qu'Eurotunnel, la société chargée de créer le tunnel sous la Manche, se doit de lever, de 16 au 27 novembre, auprès des investisseurs internationaux, tout particulièrement les Français et les Britanniques. Cette émission est impérative. Sans elle, pas de tunnel : à son succès est subordonné l'accroissement de plus de 8,5 milliards de

dollars sur dix-huit ans de crédits bancaires de la part de cent vingt-neuf banques internationales. L'entêtement politique auquel on a pu assister avec BP en Grande-Bretagne, puis avec Suez, en France, joint à celui que dénote au Japon la décision de procéder à l'énorme privatisation, pour l'équivalence de 38 milliards de dollars, de NTT (Nippon Telephone and Telegraph), est déjà nocif dans un climat normal. Il devient intolérable lorsque les marchés ne s'y prêtent pas, comme c'est le cas actuellement. Il faudrait à ce point émettre par leurs autorités gouvernementales, auxquelles les lie une alliance œdipienne qui ferait rêver Sigmund Freud lui-même, les institutions japonaises sont assurées de faire leur devoir. Celui-ci accompli, il ne serait pas étonnant qu'elles se déchargent immédiatement des avoirs en actions japonaises qu'elles avaient plutôt mal que bon gré conservés en portefeuilles afin que l'émission de NTT ne se déroule pas sous des auspices encore plus noirs. Tout cela n'augure pas bien de l'état des Bourses dans le monde.

Une « référence historique »

Tout va beaucoup mieux sur le marché euro-obligataire où l'abaissement tant attendu des taux d'intérêt a ramené un espoir que l'on même pu affecter la chute dramatique de la devise américaine. La perspective d'une détente supplémentaire des taux l'a emporté sur les considérations monétaires. La maestra du Crédit suisse First Boston (CSFB) y a également été pour beaucoup. Jeudi, la grande banque d'investissement, désormais plus hélicoptère qu'américaine sous l'impulsion de Hans-Joerg Ludloff, a lancé avec beaucoup de succès une émission de 250 millions de dollars des Etats-Unis pour le compte de la République d'Autriche. D'une durée de trois ans, elle a été offerte à un prix de 100,375, assortie d'un coupon annuel de 8,50 %. A la fin de la même journée, elle se traitait avec une modeste décote de 0,50, soit bien en dessous de la commission bancaire globale de 1,375 % et encore en deçà de la seule commission de vente de 0,875 %. Tous ces éléments expliquent l'excellente performance autrichienne : un coupon à la limite de la générosité, une durée relativement brève et la qualité souveraine de classe « AAA » de l'emprunteur.

Il est heureux que la réduction, le même jour, de 0,50 % du Lombard en Allemagne ait été suivie d'une promesse de la Bundesbank de procurer au marché allemand des liquidités au travers d'une enchère de papier à 30 jours ne coûtant plus que 3,30 % au lieu de 3,80 % précédem-

ment. Cet abaissement, alors que le taux d'escompte german est resté inchangé à 3 %, était un signe évident de bonne volonté. Dès vendredi, cela permettait à la toute-puissante Deutsche Bank de souligner que la détente des taux à moyen terme se produisait enfin en Allemagne en offrant pour le compte de sa filiale de Caracas, 500 millions de deutschemarks sur cinq ans dotés de ce que les banquiers d'outre-Rhin qualifient de « référence historique » : un coupon de seulement 5,50 %. C'est en effet le plus bas qu'on ait jamais atteint dans l'histoire de l'Allemagne. Cela n'a rien ralenti l'enthousiasme des investisseurs qui ont très chaleureusement accueilli la proposition de la Deutsche Bank.

Les eurotrends sont désormais partout à la détente. Cela, combiné avec la régression du dollar à des niveaux plus réalistes, devrait à la longue aussi ramener un peu de calme sur les principales Bourses du monde. Les Allemands et les Japonais ont peut-être en fin de compte que les Américains, afin de restaurer leur industrie manufacturière littéralement annihilée par les premiers, étaient résolus à laisser le cours du dollar tomber suffisamment bas pour qu'aux Etats-Unis le prix de la Mercedes approche celui de la fusée Ariane et que le coût d'une voiture Nissan rejoigne celui de la Rolls-Royce.

CHRISTOPHER HUGHES.

LES DEVISES ET L'OR

Glissade

En déclarant il y a une dizaine de jours à Strasbourg que « les Américains sont prêts à faire tomber le dollar à 1,60 deutschemark », M. Jacques Delors, le président de la commission européenne avait sans doute raison trop tôt. Tout au long de la semaine écoulée, le dollar a poursuivi sa chute. Il y a bien eu mercredi une petite « pause », une expression chère à l'ancien ministre français des finances. En perdant, d'un vendredi à l'autre, 5 pfennigs pour terminer le 6 novembre à 1,67 deutschemark, et 4 cents à 1,34,5, le billet vert est tombé à ses plus bas niveaux historiques. Par rapport au franc français, la monnaie américaine a perdu 12 centimes pour achever la semaine à 5,68 francs. Elle valait 10,62 francs français le 25 février 1983, à son sommet.

Extrêmement nerveux tout au long de cette semaine de la Toussaint, les marchés des changes sont désormais convaincus de la volonté américaine de laisser filer le dollar. Les résistances sont faibles. Les banques centrales sont bel et bien intervenues massivement : la Banque du Japon, la Bundesbank et la Banque nationale suisse en particulier et pour des montants jugés très élevés par les opérateurs, notamment à Tokyo. Mais ces interventions visent davantage à ralentir la chute qu'à l'arrêter. Si les Japonais estiment que le billet vert a maintenant suffisamment baissé, les Allemands sont plus nuancés. En déclarant, lundi soir à New-York, que « la stabilité des taux de change n'est pas un but en soi », M. Karl Otto Poehl, le président de la Bundesbank a provoqué une belle glissade du dollar.

Les déclarations, à nouveau inattendues et directes, de M. James Baker, le secrétaire américain au Trésor, jeudi dans le Wall Street Journal (édition américaine) ne laissent plus aucun doute sur la position officielle des Etats-Unis, même si ensuite la Maison Blanche a cherché à amoindrir le choc. Pour M. Baker, « la stabilité des taux de change est de l'intérêt des Etats-Unis, mais il n'est pas dans l'intérêt des Etats-Unis de

passer à un exercice de stabilisation qui ne serait pas soutenu par des données économiques fondamentales ». Pas question d'augmenter les taxes aux Etats-Unis, les Américains préfèrent une nouvelle baisse du dollar à une récession provoquée par des taux d'intérêt élevés, expliquait encore le « responsable » du Trésor.

Et le franc ? Le plongeon du dollar n'a pas manqué non plus d'accroître les tensions au sein du système monétaire européen, en particulier entre le franc et le deutschemark. Jeudi 29 octobre, la Banque de France avait mis en garde les « spéculateurs » qui jouaient un ajustement monétaire au sein du SME. Dans le même temps, elle avait annoncé sa décision de laisser glisser, à l'intérieur des marges de fluctuation, le franc : le mark passait ainsi rapidement de 3,35 F à 3,40 F, se rapprochant de son cours plafond. Le communiqué publié à cette occasion avait été interprété par les marchés comme l'adoption d'une stratégie de défense qui n'utiliserait pas l'arme des taux mais qui permettrait à la Banque de France de demander à la Bundesbank de l'aider à défendre la monnaie française avant que celle-ci n'ait atteint son cours plancher, en vertu du dispositif adopté à Nyborg (Danemark) le 12 septembre par les ministres des finances de la CEE.

En fait, les pressions sur le franc ont été vives depuis le début de cette semaine. La Banque de France devait intervenir fortement pour empêcher le mark de dépasser les 3,41 F français. Pour la première fois dans l'histoire du SME et, dit-on, sur l'initiative du ministre français de l'économie, M. Edouard Balladur, un vaste mouvement de concertation européenne sur les taux d'intérêt a permis de brusquement calmer le jeu. Jeudi 5 novembre dans l'après-midi, la Bundesbank annonçait, après la réunion hebdomadaire de son conseil, une baisse de deux de ses trois taux directeurs : dix minutes plus tard, la Banque de France indiquait qu'elle augmentait ses deux taux d'intervention de 0,75 point (voir ci-dessous).

COURS MOYENS DE CLÔTURE DU 2 AU 6 NOVEMBRE

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	SEL	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,7648	-	17,5889	72,6480	89,7728	2,8547	53,1496	0,0086
Paris	1,7220	-	17,0444	70,0778	87,0763	2,7624	51,4483	0,0786
Bruxelles	10,3297	5,6880	-	413,22	339,59	16,3725	302,31	4,9262
Amsterdam	19,1025	9,9673	-	411,14	339,59	16,3071	302,31	4,6134
Zurich	2,6272	1,4279	24,3226	-	82,5810	3,9419	73,4653	1,1218
Frankfurt	2,9880	1,6738	29,4128	121,54	-	4,7759	89,1824	1,3525
Bruxelles	2,9756	1,7289	29,4533	121,89	-	4,7735	88,8808	1,3504
Amsterdam	62,5636	35,85	6,1596	25,4285	205,38	-	18,6181	2,3338
Bruxelles	62,3064	34,28	6,1761	25,3679	209,49	-	18,6213	2,3469
Amsterdam	3,3478	1,8440	33,1345	140,57	112,50	5,9711	-	1,3219
Milan	229,28	1237	217,48	898,06	739,39	35,3126	697,45	-
Tokyo	219,38	1272	216,80	891,38	736,11	35,1381	654,32	-
Madrid	241,38	128,15	23,7685	98,1838	80,7838	3,8581	71,8310	6,1895
Osaka	238,15	138,38	23,5726	96,9166	80,8347	3,8284	71,1419	6,1867

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 6 novembre, 4,2087 F contre 4,2422 F le vendredi 30 octobre.

LE MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

La douche écossaise

Il aura été difficile de jouer dans le bon sens et de ne pas essayer de pertes sur le marché obligataire cette semaine, car les autorités monétaires ont pris toutes les anticipations des opérateurs à contre-pied par leurs volte-face surprises. Le coup de grâce a été donné jeudi 5 novembre par la Banque de France, qui a remonté de 0,75 point ses taux d'intervention pour défendre le franc.

En début de période, les opérateurs tablaient sur une détente du taux de prise en pension de la Bundesbank. Las, mardi, l'institut d'émission allemand annonçait sans autres détails qu'il ne procéderait pas à l'appel d'offres habituel - qui n'aurait porté, il est vrai, que sur 7,3 milliards de deutschemarks - et laissait ainsi le loyer de l'argent à la seule responsabilité du marché. Dès lors, à Francfort, le jour le jour remontait de 2,50 % à 3,75/3,85 %. Il n'en fallait pas plus pour provoquer un emballement en France, d'autant que les attaques sur le franc rendaient nécessaire une réaction à l'arme des taux. A Paris, le jour le jour, qui avait ouvert à 7 7/8, passait allègrement la barre des 8 % en fin de séance.

Dans ce contexte, l'annonce de la réduction de 0,25 point du taux d'escompte de la Banque centrale des Pays-Bas, ramené à 4,25 %, laissait les professionnels quelque peu perplexes. Ce signal de détente était bien sûr suivi par la Banque centrale d'Angleterre et plusieurs banques de dépôt britanniques. La première abaissait son taux d'escompte d'un demi-point pour l'établir à 8 7/8 %, et les secondes réduisaient aussi d'un demi-point leur taux de base,

désormais fixé à 9 %. A ce moment-là, la Bundesbank donnait l'image d'une monnaie obligataire, et il semblait exclu que la banque centrale annonce une décision majeure en matière de taux d'intérêt, d'autant que la Banque du Japon faisait savoir qu'une diminution de son taux d'escompte était improbable.

Coup de théâtre, jeudi. La Bundesbank décidait une baisse d'un demi-point du taux Lombard (avances sur titres), ramené à 4,5 %, et une diminution de 0,30 point du taux de prise en pension des effets commerciaux. Parallèlement, la Banque de France relevait subitement de trois quarts de point ses taux directeurs pour défendre le franc, alors qu'apparemment des opérateurs emprunteurs de la monnaie française pour la vendre au comptant. La séquence de ces deux derniers événements aura été d'une importance cruciale.

Sur le MATIF, l'annonce de la baisse des taux allemands juste avant la clôture de la séance officielle de jeudi provoquait un rallye, et le décembre terminait à 99,40. « Le pair est pour demain », entendait-on autour du pit. Mais les opérateurs devaient rapidement déchanter. La remontée à 8,25 % du taux d'appel d'offres et à 8,75 % du taux des pensions à sept jours déclenchait une recrudescence des cours, qui tombaient à 97,20 sur le marché de gré à gré. Vendredi, la séance officielle entérinait ces niveaux, le décembre clôturant à 97,30.

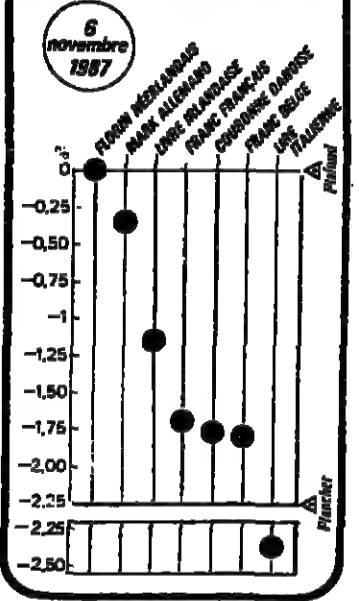
Intervenu quelques heures après l'adjudication de jeudi, la remontée des taux d'intervention de la Banque

Cette décision franco-allemande avait été précédée par des baisses de taux aux Pays-Bas, en Grande-Bretagne et en Suisse. Destinées selon le communiqué commun publié par MM. Balladur et Stoltenberg, ministre des finances allemand, à contribuer « à la stabilisation des taux de change au sein du SME, et au-delà au renforcement de la stabilité des marchés des changes », ces décisions ont immédiatement provoqué un redressement sensible du franc vis-à-vis du mark. Dès vendredi, le doute reparaît sur les marchés européens. Le franc s'affaiblissait à Paris, où le mark remontait à 3,40 F. Cet accord, qui prévoit sans doute que les Allemands soutiendront le franc en cas d'attaque spéculative, suffirait-il si le dollar poursuit sa chute la semaine prochaine ?

Afin de mieux savoir à quoi s'en tenir, les marchés des changes sont toujours dans l'attente d'une réunion des ministres des finances des sept grandes puissances économiques, le G-7. L'enlèvement des discussions entre le président américain, M. Ronald Reagan, et le Congrès sur la réduction du déficit budgétaire des Etats-Unis commence à agacer les opérateurs. A la veille du week-end, ils avaient les yeux fixés sur Bâle, où doit se tenir la réunion mensuelle des dirigeants de la Banque des règlements internationaux où devraient être présents M. Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale américaine, et M. Satoshi Sumita, le gouverneur de la Banque du Japon. Un autre événement est attendu : la publication, le jeudi 12 novembre, du déficit commercial américain du mois de septembre. Celle du mois d'août a contribué à déclencher le krach boursier du 19 octobre.

ERIK IZRAELWICZ.

SYSTÈME MONÉTAIRE EUROPÉEN - AMPLIEMENT DES VARIATIONS DE CHAQUE MONNAIE PAR RAPPORT AUX TAUX PIVOTS



LES MATIÈRES PREMIÈRES

Alerte sur le riz

Le riz va-t-il manquer ? Dans son rapport sur « les perspectives de l'alimentation du mois d'octobre », la FAO (1) fournit des précisions inquiétantes sur l'état des récoltes et des stocks mondiaux. En Asie, première zone rizicole du monde, la production devrait diminuer en 1987 de 17 millions de tonnes, pour ne plus atteindre que 416 millions de tonnes (- 4 %). Dans la plupart des pays (Thaïlande, Pakistan), l'arrivée tardive des pluies de mousson et la sécheresse sont à l'origine de cette contre-performance. Aux Philippines, les typhons ont couché le paddy (riz sur pied). Des précipitations d'une rare violence ont inondé la moitié du territoire du Bangladesh, où la récolte pourrait retrouver son niveau le plus bas de ces dix dernières années. Quant aux rizières du Vietnam, que les intempéries n'ont pas épargnées, elles ont reçu de surcroît la visite inopinée de ravageurs.

En 1988, la FAO prévoit aussi que les stocks mondiaux devraient reculer de 36 %, pour s'établir à 32 millions de tonnes. Si un tel calcul se vérifie, ils ne représenteront plus que 10 % de la consommation annuelle mondiale, contre 16 % à

18 % pendant la dernière décennie. « Les stocks ne dépasseront alors que de 8 millions de tonnes le niveau le plus bas auquel ils étaient tombés durant la crise alimentaire mondiale du début des années 70 », écrit la FAO.

Pour la deuxième année consécutive, l'Asie s'approprie en effet à importer du riz en 1988 et à renverser la tendance à l'autosuffisance précédemment amorcée. L'Inde, qui ne se servait plus sur le marché depuis trois ans, sera de nouveau schémo, de même que les Philippines, absentes en 1986 et en 1987. Le Bangladesh, le Kampuchéa, la Malaisie, le Sri-Lanka et le Vietnam devraient, de leur côté, accroître leurs commandes de riz. Pour 1988, la FAO estime, en revanche, que l'Afrique réduira considérablement ses achats en raison d'un manque de devises. « Pour les pays à faibles revenus, les besoins d'importations susceptibles d'être satisfaits dépendront du niveau de l'aide alimentaire », estime la principale institution spécialisée des Nations unies. Cette situation tendue se traduit par une forte remontée des prix du riz.

En septembre 1987, dernier mois analysé (2), ils avaient progressé de 30 % en moyenne comparés à leur niveau de septembre 1986. Ils devraient se raffermir encore d'ici à la fin de l'année et pendant le premier semestre de 1988. A titre d'exemple, les brisures de riz thaï-

landais, qui valaient 172 dollars la tonne au début août, se traitaient à 220 dollars en septembre 1987. Dans le même intervalle, le prix du riz blanc est passé dans le même pays de 245 à 275 dollars la tonne. L'accroissement des besoins mondiaux pour l'an prochain, soit une baisse de 3 % sur 1987.

En Afrique, mais surtout en Asie, le riz reste à la base de l'alimentation de millions d'êtres humains. « Manger » se dit « manger le riz » dans de nombreuses langues (laotien, santali, vietnamien). Comme l'a souligné le géographe Pierre Gourou (3), le grain de riz est un grain de vie. Dire qu'il n'a pas de prix serait un euphémisme ; pour ceux qui en manquent, il coûte déjà trop cher.

ÉRIC FOTTORINO.

Variation des principales matières premières

Matières premières	5-1-1987	% des variations des cours
Café (Londres, 2 ^e échéance, livre/tonne) ...	1 645	- 22,40
Cacao (New-York, 1 ^{er} éch. dollar/tonne) ...	1 889	- 4,76
Sucre (Paris, 1 ^{er} échéance, franc/tonne) ...	1 137	- 1,93
Caivre (Londres, 3 mois, livre/tonne) ...	939,75	+ 20,19
Aluminium (Londres, 3 mois, livre/tonne) ...	783,75	+ 19,17
Zinc (Londres, 3 mois, livre/tonne) ...	535,50	- 15,68
Plomb (Londres, 3 mois, livre/tonne) ...	306,25	+ 9,96
Nickel (Londres, 3 mois, livre/tonne) ...	2 459	+ 31,86
Essai (Kuala-Lumpur, ringgit/kilo) ...	397,34	- 0,80
Or (once à Londres) ...	484,10	+ 16,82
Platine (New-York, 3 mois, dollar/once) ...	484,10	+ 5,20
Argent (New-York, 3 mois, dollar/once) ...	5,485	+ 24,59

Variation des cours du 5 janvier 1987 au 4 novembre 1987, sauf pour l'étain, dernier cours au 3 novembre 1987.

PRODUITS	COURS DU 06-11
Café (Londres) 1131 (+ 32) Livres/tonne	
Aluminium (Londres) 910 (- 82) Livres/tonne	
Nickel (Londres) 3 200 (- 153) Livres/tonne	
Sucre (Paris) 1 112 (- 29) Francs/tonne	
Café (Londres) 1 248 (+ 6) Livres/tonne	
Cacao (New-York) 1 821 (+ 14) Dollars/tonne	
Essai (Chicago) 285,75 (- 10,45) Cents/boisseau	
Métaux (Chicago) 180,25 (+ 0,80) Cents/boisseau	
Soja (Chicago) 184,10 (+ 2,20) Dollars/l. coture	

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

ROBERT RÉGUER.

ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	ÉCONOMIE	CULTURE	SERVICES	MINITEL
3 à 5 La destitution du président Habib Bourguiba. 6 Le sommet arabe d'Amman. 7 Un entretien avec le nouveau premier ministre japonais.	2 Dates : les grèves insurrectionnelles de 1947. 8 L'affaire des ventes d'armes françaises à l'Iran. - Prison ferme pour les émeutiers de Papoeta. 9 La discussion budgétaire à l'Assemblée nationale.	10 Mgr Decourray à la tête de l'épiscopat français. 11 Le procès de l'espion du Croisic. 12 La suspension de l'instruction de l'affaire Radio-Courtoisie. 13 Chronologie : octobre 1987 dans le Monde.	17 La baisse du franc et celle du dollar : regain de tension au sein du SME. - Polémique États-Unis-CEE autour de la viande aux hormones. 18 Revue des valeurs. 19 Crédits, changes et grands marchés.	14 Les dessins de Picasso à l'hôtel Salé. - Les prix littéraires de l'Académie française. - « Le Soulier de satin », au Théâtre national de Chaillot.	Abonnements 2 Météorologie 16 Mots croisés 16 Carnet 16 Spectacles 15	● Luchaire, Chaumet, les Irlandais : tout sur les affaires à l'URG ● Votre avis sur l'affaire CNCL-bando FM, DIRE ● Concours le Monde du vin : les indices, VINS, Accidents, Sports, International, Abonnements, Bourse, Culture 3615 Tapes LEMONDE

Selon les enquêteurs français

La cargaison d'armes de l'« Eksund » a été embarquée à Tripoli

N'aurait été l'affaire Luchaire, une autre affaire d'armes, la saisie, le 31 octobre, d'une importante cargaison d'armes et de munitions à bord d'un cargo panaméen, aurait probablement connu plus de publicité. L'*Eksund*, cargo intercepté au large de l'île de Batz par une vedette après avoir été repéré par un avion de surveillance des douanes, constituée, en effet, l'une des plus grosses prises faites en matière de trafic d'armes dans le monde depuis plusieurs années.

Les quatre jours de garde à vue des cinq membres de l'équipage du bateau, qui ont été inculpés par M. Jean-Louis Brugière de transport d'armes « en relation avec une entreprise ayant pour but de troubler l'ordre public par l'intimidation ou la terreur », ont à peine suffi pour décharger, dans le port militaire de Brest, les deux mille caisses de matériel que transportait le navire. Un premier inventaire se révèle impressionnant.

L'*Eksund* recevait dans ses cales 975 fusils de type Kalachnikov AK-47, 16 mitrailleuses calibre 12,7 mm, 8 fusils-mitrailleurs avec leur affût et leur canon de rechange, 20 missiles SAM-7, 12 mortiers de 82 mm MF-41, au moins 10 tubes lance-roquettes RPG-7, 3 têtes de fusée et 3 cartouches propulsives. Toutes ces armes étaient accompagnées de leurs munitions. L'inventaire provisoire de celles-ci, qui porte sur un peu plus de la moitié de la cargaison saisie, fait état de 4 274 chargeurs pour Kalachnikov

AK 47, de 448 grenades défensives, de 36 roquettes pour tube RPG 7, de plus de 320 000 cartouches de différents types et calibres, de 984 obus de mortier.

A ces munitions, il faut encore rajouter 1 134 porte-chargeurs « en « le militaire couleur kaki pour le Kalachnikov AK 47 avec sa « et trousses de nettoyage », 358 boîtes de maillons de chargeurs pour mitrailleuses de calibre 12,7 mm, « chaque boîte contenant un nombre indéterminé de maillons enroulés dans de la graisse », un bateau Zodiac de type « ».

L'*Eksund* transportait également des explosifs dont l'inventaire n'est pas totalement terminé. Une première estimation fait état de 782 pains de plastique de type Semtex, de 2 kilos chacun, conditionnés dans 65 caisses. S'y ajoutent à cela 1 976 détonateurs électriques.

Toutes les armes saisies sont en état de fonctionnement. Mis à part 8 fusils mitrailleurs qui sont de type Herstal - c'est-à-dire de fabrication belge, comme les 194 000 cartouches de calibre 7,62 mm qui les servent - armes et munitions sont d'origine soviétique ou européenne. L'explosif et les détonateurs viennent vraisemblablement de Tchécoslovaquie. Tous les emballages, cartons, boîtes et caisses, avaient leurs inscriptions d'origine effacées. De même pour les armes, dont les numéros avaient été limés.

Les capacités militaires de l'IRA, même si l'organisation, comme l'avancent certains, envisageait un important coup de main contre la prison de comté de Maze, en Irlande du Nord, où sont détenus plusieurs dizaines de ses militants. Une telle quantité d'armes pose également des problèmes de transport et d'entreposage qui ne sont pas mineurs. Les transports d'armes en faveur des nationalistes irlandais interceptés ces dernières années n'ont jamais atteint une telle importance. En juillet 1986, la police française avait saisi sur camping-car qui ne contenait - que - 2 pistolets mitrailleurs, 35 fusils d'assaut et 2 200 cartouches. La cargaison était destinée à l'INLA. En août 1983, une autre saisie, faite au Havre, avait amené la découverte de 28 armes de poing et de 12 000 cartouches dissimulées dans un camion.

Quelle que soit l'identité des destinataires, il se confirme que les armes de l'*Eksund* ont été chargées dans le port de Tripoli, en Libye. Deux des marins arrêtés, qui n'appartiennent pas à l'IRA, ont en effet indiqué que leur bateau était arrivé au large de Tripoli, où il avait reçu l'ordre de se mettre en panne. A la nuit tombée, précédé d'une vedette et conduit par un pilote libyen, l'*Eksund* avait pénétré dans la partie du port de Tripoli réservée aux bâtiments de guerre. Cinq cents militaires libyens attendaient à quai et ont entrepris de charger immédiatement le bateau. L'opération n'étant pas terminée à l'aube, l'*Eksund* a repris le large, où il a attendu la nuit suivante pour terminer son chargement et repartir vers l'Irlande.

Selon les mêmes sources, trois transports d'armes similaires auraient déjà été effectués. Tripoli a vigoureusement démenté être pour quel que ce soit dans l'affaire de l'*Eksund*. Londres et Washington, néanmoins, maintiennent leurs accusations tant à l'égard du colonel Kadhafi qu'à l'égard de l'IRA.

GEORGES MARION.

Origine et destination

Quels étaient les destinataires d'un tel arsenal ? Les enquêteurs avaient à peine eu de réponse à cette question. L'IRA est, comme il se doit, désigné, notamment par la presse britannique, qui fait état de sources dans les services de renseignements. Et il est vrai que trois des marins arrêtés, James Coll, James Hobery et Gabriel Colary, seraient, selon la police irlandaise, membres de l'organisation nationaliste.

Mais l'importance de la cargaison saisie est sans aucune mesure avec

La France « prend acte » des changements en Tunisie

Les nouvelles autorités tunisiennes ont pris contact, samedi matin, moins d'une heure après l'annonce de la destitution de M. Bourguiba, avec les autorités françaises. M. Baccouch, le nouveau premier ministre, a notamment téléphoné à M. Chirac, qui s'est ensuite entretenu de la situation à Tunis avec M. Mitterrand. A l'issue de ces contacts, le Quai d'Orsay a été chargé de publier le communiqué suivant : « La France prend acte du changement survenu en Tunisie. A l'heure où cesse l'action d'habib Bourguiba, elle rend hommage à l'œuvre accomplie par celui qui fut le créateur de la Tunisie moderne. Elle forme des vœux ardents pour l'avenir de la Tunisie et la prospérité de son peuple, sous la conduite de ses hauts responsables, dans l'unité et la coopération avec la France. »

Trois ambassades ont été averties en priorité des événements de samedi : celles d'Alger, de Paris et de Washington. On précise à Paris que les autorités françaises ont insisté pour qu'un traitement « digne » soit réservé à M. Habib Bourguiba. On croit savoir que l'ancien président tunisien résidera dorénavant dans le palais de Sfax.

M. Federico Mayor élu directeur général de l'UNESCO

M. Federico Mayor Zaragoza, bichimiste espagnol de cinquante-trois ans, a été élu samedi directeur général de l'UNESCO, pour un mandat de six ans, à l'écrasante majorité de 142 voix contre 7 et 2 abstentions. Il remplace à ce poste M. Amadon Mahtar M'bow, qui dirigeait l'organisation depuis treize ans.

M. Mayor avait été choisi par le conseil exécutif de l'UNESCO à l'aube du 18 octobre après une nuit électorale mouvementée, marquée notamment par le retrait de son principal rival - le directeur général sortant - et par une rude bataille de procédure. Il sera officiellement installé dans ses fonctions le 16 novembre, deux jours après l'expiration du second mandat de son prédécesseur.

Ancien ministre de l'éducation du gouvernement de Adolfo Suarez en 1981-1982, M. Mayor avait été directeur général adjoint de l'UNESCO de 1978 à 1981.

Le Monde Infos-Spectacles sur Minitel 36-15 + LEMONDE

ÉCHECS

CHAMPIONNAT DU MONDE SÉVILLE 1987

Il faudra attendre la prochaine partie dans laquelle Kasparov aura les Blancs (la douzième) pour savoir si le champion du monde a définitivement abandonné l'anglais (1. e4), avec laquelle il a, jusque-là, remporté deux victoires, subi une défaite et fait trois nuls. On verra alors si 1. e4 joué dans la dixième partie, le vendredi 6 novembre, n'a été « sorti » que pour essayer de surprendre une fois Karпов.

En fait, le challenger n'a pas hésité un instant pour répondre 1... e6, coup constitutif de la défense Caro-Kann, défense qu'il connaît parfaitement pour l'avoir employée avec succès en finale du Tournoi des candidats contre Sokolov, en mars dernier. La partie a alors rapidement suivi un cours connu. Kasparov obtint un léger avantage avec le

M. ALAIN JUPPÉ invité du « Grand Jury RTL - le Monde »

M. Alain Juppé, ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, sera l'hôte de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL - le Monde » dimanche 8 novembre, de 18 h 15 à 19 h 30.

Le ministre chargé du budget, adjoint au maire de Paris, et chargé de préparer le programme de M. Chirac pour l'élection présidentielle de 1990, sera également invité. M. Juppé sera accompagné de Paul-Jacques Trepoignant et de Jacques Emmanuël, de RTL, le débat étant dirigé par Jean-Pierre Desfrain.

Le numéro du « Monde » daté 7 novembre 1987 a été tiré à 530 664 exemplaires

Dixième partie : nulle Kasparov et le règlement

triplement de ses pièces lourdes sur la colonne f semi-ouverte. Mais la position de Karпов, si elle était passive, restait solide.

C'est alors qu'eut lieu un incident curieux que M. Yegorov, chef de la délégation de Kasparov, expliqua après la partie : ne voyant rien de spécial dans la position avant de jouer son vingtième coup, le champion du monde proposa la nulle. Karпов attendit que le coup fût joué et accepta. A ce moment toujours, selon M. Yegorov, Kasparov se serait aperçu qu'il avait une possibilité de prendre l'avantage. Il demanda donc à l'arbitre du match, M. Gjissen, si Karпов avait le droit d'accepter la proposition de nulle après le coup alors qu'elle avait été formulée avant l'exécution de celui-ci. Le règlement étant formel sur ce point, la nullité fut déclarée et Kasparov, furieux, quitta la salle.

Soirs après dix parties : 5-5. Onzième partie le lundi 9 novembre. D'ici là, Kasparov pourra toujours apprendre le règlement...

Blancs : KASPAROV
Noirs : KARPOV

Dixième partie
Défense Caro-Kann

1. e4	e6	11. e4 (7)	C85 (26)
2. d4	d5	12. Fc3 (26)	D86 (4)
3. Cc3	d4	13. Dc2 (23)	B-0 (46)
4. Cxd4	Cf7	14. Td1 (29)	B63 (32)
5. Cc3 (1)	Cg6 (2)	15. Fd3 (22)	Cx63 (66)
6. Cx6 (1)	Cx6 (2)	16. Dc3 (23)	e5 (66)
7. e3 (3)	Fg4 (15)	17. Td1 (14)	D86 (7)
8. h3 (4)	Fxh3 (15)	18. Td1 (11)	Td7 (14)
9. Dc3 (5)	e6 (1)	19. Dc2 (23)	Dc7 (63)
10. Fd4 (7)	Ff7 (21)	20. Dd4 (23)	Nulle

Les chiffres entre parenthèses représentent, en minutes, le temps total de réflexion de chaque joueur depuis le début de la partie.

A B C E F G H

Le 70^e anniversaire de la révolution d'Octobre

M. Gorbatchev préside le grand défilé de la place Rouge

Le ministre de la Défense, le général Dmitri Yazov, a ouvert, samedi matin 7 novembre, devant M. Mikhaïl Gorbatchev et la direction soviétique, le grand défilé marquant sur la place Rouge le soixante-dixième anniversaire de la révolution bolchevique.

La parade a débuté à 10 h 20 par un froid très vil, sous un ciel maugoux. Venu d'un manège de fourrure sombre, le chef du Krouchtchev a été acclamé lorsqu'il est apparu au balcon du palais de l'Élysée. A sa gauche, avaient pris place le premier ministre, M. Nicolas Ryzhkov, le chef de l'État polonais, le général Jaruzelski, et le numéro deux du P.C.U.S., M. Egor Ligatchev ; à sa droite, le président de l'URSS, M. Andreï Gromyko et M. Fidel Castro, lui aussi acclamé dans un manège de fourrure.

Parmi les autres responsables présents figuraient les deux membres du bureau politique. Le responsable du parti en Ukraine, M. Vladimir Cherbiakski était absent. Il devait présider d'autres commémorations à Kiev. En revanche, le chef du parti de Moscou, M. Boris Yeltsin, qui avait menacé de démissionner le mois dernier, pour protester contre le retard pris dans les réformes de M. Gorbatchev, assistait au défilé.

Par ailleurs, dans une déclaration publiée à l'occasion du 70^e anniversaire de la révolution russe, le ministre de la Défense a souligné que « notre peuple peut être certain que nous n'accepterons pas la supériorité militaire de l'impérialisme et qu'aucune force agressive ne pourra nous supplanter ». Il a indiqué que l'URSS devrait « faire tout le nécessaire pour maintenir son niveau de capacité défensive », ainsi longtemps que la « réaction internationale » encouragerait la course aux armements.

Évoquant la « perestroïka », il a affirmé que la reconstruction de la société soviétique actuellement en cours concernait également l'armée, qui se transformait en organisation et la discipline en son sein. (AFP, AP).

Polémique sur le dépistage médical systématique

Le coût de la prévention

La santé, on le sait, n'a pas de prix mais elle a un coût. La prévention aussi. Peut-on l'évoquer ? Est-il légitime d'hésiter à prendre une mesure qui devrait logiquement sauver des vies, en raison de son coût ? C'est la question qu'a soulevée la CGT, le jeudi 6 novembre. Dénonçant au cours d'une conférence de presse à la fois le rapport des « sages » et la politique gouvernementale d'économies, qui « visent à transformer l'assurance-maladie en assurance-ratonnement », les responsables de la CGT ont cité à l'appui un passage d'un article rédigé par le docteur Marty, médecin-conseil national de la Caisse nationale d'assurance-maladie (publié dans la *Revue médicale de l'assurance-maladie* de janvier 1987).

Ce dernier, au vu des études menées en Suède et aux États-Unis, estime le dépistage systématique du cancer du sein chez les femmes de plus de 50 ans, par la seule technique réellement valable, le mammogramme (radiographie du sein), « efficace mais coûteux » : « L'hypothèse minimale, un examen tous les trois ans des femmes de 50 à 69 ans, pourrait éviter 500 décès par an. Chaque décès évité coûterait 450 000 francs. » L'affaire, conclut-il donc, « nécessite une décision politique ».

Au passage, l'article souligne qu'on ne peut trouver de compensation économique à ce coût : si les femmes touchées par le cancer et dépistées à temps, « n'auront que des soins peu coûteux, survivront, procréeront », elles « partiront en retraite, auront des maladies, et la dernière les tuera coûteusement plus tard... La prévention des maladies létales de l'adulte permet aux personnes de vivre plus longtemps pour mourir plus tard d'une autre cause le plus souvent ».

Le propos est-il scandaleux ? Pour la CGT, c'est la preuve qu'on encourage à laisser mourir les gens : « Voilà où pousse la logique financière. » « Laissez-les mourir », titrait de son côté l'*Humanité*, vendredi 6 novembre. Quant à M. André Bergeron, secrétaire gé-

Mort du compositeur Jean Rivier

Le compositeur Jean Rivier est mort près d'Antibes, dans la nuit du 5 au 6 novembre. Il était âgé de quatre-vingt-cinq ans.

Autodidacte, il était entré au Conservatoire après la première guerre mondiale et avait obtenu son premier prix de contrebasse et de fagot. Auteur de sept symphonies, de nombreux concertos, d'un requiem, d'œuvres de musique de chambre, il devait enseigner rue de Madrid en alternance avec Darius Milhaud, puis succéder à ce dernier de 1962 à 1966. Il avait reçu, en 1971, le Grand Prix musical de la Ville de Paris.

« Le Soulier de satin » victime de la grève

La première représentation-matinee du *Soulier de satin*, qui devait se dérouler dimanche 8 novembre au Théâtre national de Chaillot pendant douze heures d'affilée, a été supprimée à cause de la grève de certaines catégories de personnel du théâtre, un accord sur les heures supplémentaires n'ayant pu être trouvé.

M. Jean-François Court, médiateur du cinéma, - M. Jean-François Court a été chargé par M. François Léautaud d'une mission de concertation et de médiation avec les exploitants de cinéma « pour les aider à traverser la crise actuelle et à faire face aux nécessaires adaptations qu'elle implique ». A annoncé vendredi 6 novembre, le ministre de la culture et de la communication.

Résumé. - Le pianiste Miguel Angel Estrella donnera un récital à Bordeaux, le dimanche 15 novembre, à 17 h 30, au Centre André-Malraux, sous la présidence effective de M. Chaban-Delmas. Au programme : Haydn, Chopin, musique argentine. Ce récital est donné au profit de l'Association des villages d'enfants SOS de France.

ACHAT MONTRES BRACELETS

Prix excellents offerts pour des montres bracelets de grande marque datant d'avant 1960 pour hommes. Recherchons en particulier montres de forme rectangulaire ou carrée PATEK PHILIPPE, CARTIER, ROLEX, VACHERON ET CONSTANTIN, JAEGER LE COULTRE et HEUER/SO.

Ainsi que montres bracelets avec Chronographe ou Phase de Lune.

ACHAT BEAUX BIJOUX

Époque 1900 à 1950. En particulier pièces de CARTIER, SOUCHERON, VAN CLEEF & ARPEL, LALIQUE ET LALIQUE.

Des spécialistes de notre société seront à PARIS - DEBUT DÉCEMBRE

Paiement comptant - discrétion assurée. On parle français. Vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante.

LA DIRECTRICE, BARNES JEWELLERS,
24 MEETING HOUSE LANE, BRIGHTON, BN1 1HS, ANGLETERRE
Tel: 19 44 273 52575 ou 202929

